L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

78e année — No 257 QUEBEC, SAMEDI 17 MARS 1945 3 CENTS LE NUMERO

Appels téléphoniques Le jour ★ 7116
SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

UNE CONTRE-ATTAQUE NAZIE EST ÉCRASÉE

C'était le premier contre-assaut de tanks ennemis qui étaient suivis de l'infanterie allemande. — La 7e armée américaine s'est emparée de son principal objectif, la forteresse française de Bitche, après deux jours de bataille. — Le général Eisenhower déjoue les prédictions des Allemands. — Activité intense de l'artillerie anglaise et américaine contre les positions allemandes.

Paris, 17. — (P. A. — Par Austin Bealmear, de la Presse Associée) La ruée de la 1ère armée américaine a sectionné le grand autostrade militaire de la Ruhr à deux endroit s hier, approfondi sa tête de pont du Rhin jusqu'à sept milles, gagné un mill› au nord jusqu'à moins de trois milles des plaines d'Allemagne, et écrasé le premier gros contre-assaut de tanks ennemis que suivait l'infanterie allemande.

Au sud, des chars de la 3e armée américaine roulèrent le long de la vallée du Rhin sur une rampe de 12 milles qui constitue un cercle d'acier autour de deux armées allemandes dans La Sarre et le Palatinat.

La 7e armée américaine s'empara de son principal objectif, après deux jours de bataille, en capturant la forteresse française de Bitche, vieille de 200 ans, qui n'avait jamais été prise d'assaut auparavant. Enregistrant des gains allant jusqu'à trois milles, la 7e armée progressa également jusqu'aux confins ouest de Sarrebruck, à 23 milles à l'ouest de Bitche.

Le général Eisenhower déclencha ce puissant coup au moyen de trois armées alors que les Allemands prédisaient que trois autres armées, la 1ère armée canadienne, la 1ère armée anglaise et la 9e armée américaine étaient sur le point de passer le Rhin afin d'envahir la plaine allemande du nord.

Des rapports disent que l'artillerie anglaise et américaine arrose avec une intensité sans cesse grandissante les positions allemandes sur la rive est.

Des tentatives ennemies pour contenir la marée montante américaine sur un front de treize milles à l'est du Rhin furent déjouées par le sectionnement de l'autostrade à six voies entre le Rhin et la Ruhr, grâce auquel les Allemands pouvaient déplacer des troupes d'un secteur de la tête de pont à un autre.

La 7e division d'infanterie se battait à cheval sur cette large route à 11:14 a.m., hier, près de Bruesberg, à huit milles au nord-est du pont de Remagen.

Dans l'après-midi, une autre unité progressa de maison en maison dans Hoevel, à moins d'un mille au sud de Brunsberg, et elle aussi s'installa sur l'autostrade.

Tandis que les Allemands luttaient pour empêcher les Alliés d'atteindre la plaine allemande du nord, d'autres forces américaines à l'ouest le long du Rhin avançaient d'un mille jusque dans Koenigswinter, où seulement trois milles de collines les séparent des plaines qui aboutissent à l'Allemagne centrale.

Au sud, la 9e division d'infanterie engagea la bataille la plus féroce de la tête de pont devant le bastion ennemi de Strodt, six milles à l'est du pont de Remagen.

(Suite à la page 9, 7e col.)

Drieu La Rochelle se suicide

Paris, 17. — (P. A.) Drieu La Rochelle, auteur bien connu accusé de collaboration, a été trouvé sans vie hier, dans sa demeure remplie de gaz. Un verdict de suicide a été rendu. La Rochelle, âgé de 60 ans, était l'ancien éditeur de la "Nouvelle Revue Française", une revue littéraire. Les autorités ont annoncé en même temps que les Cours de purge de France ont rendu 679 sentences de mort, dont une à l'endroit de Jacques Schweitzer, associé d'Otto Abetz qui servit comme principal diplomate de l'Allemagne à Paris sous l'occupation. Schweitzer, accusé de collaboration avec les Allemands, avait formé un groupement de jeunesse modelé sur le parti nazi, dans Paris.

Le gouvernement militaire allié s'établit sur la rive est du Rhin

Les 100,000 civils de Cologne doivent commencer à s'enregistrer aujourd'hui. — Désaccord des nazis sur l'étendue de la destruction. — Moins de vivres qu'avec les nazis.

Paris, 17. — (PA — Par Edward Kennedy, correspondant de la Presse Associée) — Les unités du Gouvernement militaire allié (AMGOT) ont franchi hier le Rhin, dans la région de la tête de pont de Remagen, et, pour la première fois, ont établi leur contrôle à l'est du fleuve.

Un officier de l'Amgot, revenu à Paris de Cologne, a rapporté à ce sujet que le parti nazi et le haut commandement allemand semblaient être en désaccord au moins sur un point : jusqu'à quel point ils doivent détruire avant de quitter une région.

L'Amgot a appris que les nazis dans Cologne désiraient démolir les centrales d'énergie et autres installations du genre, mais l'armée s'opposa et réclama qu'on les laisse intactes, sauf dans certaines parties importantes. A Cologne, c'est l'armée qui gagna.

Environ 100,000 civils qui habitent Cologne, la plus grande ville allemande à tomber à date sous l'administration de l'Amgot, doivent commencer à s'enregistrer dès aujourd'hui.

Les policiers de Cologne, moins 123 qui ont été démis de leurs fonctions à cause de leurs opinions politiques, aideront à l'enregistrement qui comprendra la prise d'empreintes digitales. Les policiers servent maintenant sous un ancien chef qui fut limogé par les nazis en 1933.

Le capitaine James-H. Denison, de Détroit, Michigan, le premier of-

(Suite à la page 9, 6e col.)

Première réunion du cabinet depuis le retour de M. King

On y a discuté les préparatifs et les plans de la prochaine session. — Il semble que la session durera environ quatre semaines. — Le contenu du discours du trône demeure toujours un secret bien gardé.

Ottawa, 17. — (P.C.) — Les préparatifs et les plans de la session furent discutés au cours d'une réunion du cabinet hier, la première depuis que le premier ministre Mackenzie King est revenu de Washington.

En attendant, tous les signes laissent croire à une session animée qui durerait environ quatre semaines, au cours desquelles quelques-uns des principaux problèmes qui seront discutés pendant la prochaine campagne électorale prendront forme et seront débattus.

Le contenu du discours du trône avec lequel le parlement s'ouvrira lundi constitue un secret bien gardé et fut probablement discuté à la réunion du cabinet.

On s'attend que ce discours soit court et n'annonce aucune législation importante ou de grande conséquence, si on excepte des projets de loi dans le but d'autoriser les dépenses requises pour l'administration du pays durant la première partie de l'année fiscale qui s'ouvrira le premier avril.

Une conférence de M. King avec les chefs des groupes oppositionnistes, Gordon Graydon, chef parlementaire du parti progressiste conservateur, M.-J. Coldwell, chef C.C.F., et John Blackmore, chef parlementaire du crédit social, sera probablement tenue avant l'ouverture du parlement. Elle aura peut-être lieu lundi.

Il est improbable, cependant, qu'à ce stage les chefs soient capables de prendre des arrangements définis au sujet de la marche des débats, mais les autres chefs apprendront de M. King des renseignements qui, après consultation avec leurs partisans, pourront les aider à comprendre quel temps ils devront accorder aux différentes questions.

Mais des arrangements semblables, toutefois, ne lieraient pas les membres indépendants ou les anti-conscriptionnistes du Québec appartenant au parti libéral.

On s'attend à ce que le gouvernement suggérera, peut-être avec l'assentiment des chefs de partis, la suppression du débat sur le discours du trône afin de laisser plus de temps pour la discussion des projets financiers et de la politique extérieure. On ne sait pas de façon sûre, toutefois, si tous les députés accepteront cette suggestion.

Toute la question de la politique étrangère sera soulevée au cours du débat sur la résolution du gouvernement au sujet de la conférence de San Francisco, qui s'ouvrira le 25 avril.

On s'attend que la résolution sera rédigée de façon à constituer un appui aux délégués canadiens et une approbation d'une organisation mondiale de sécurité dans le sens des projets de Dumbarton Oaks.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50 avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Jardins et parterres

La venue du printemps nous rapproche des préparatifs des jardins potagers, des parterres de fleurs, des pelouses et des gazons. Les plus avisés y songent dès maintenant et dressent des plans pour l'embellissement de leurs propriétés; c'est manifester le meilleur esprit civique. L'utilisation d'un lopin de terre en jardin de famille est encore l'emploi le plus sain et le plus profitable qui soit; on se plaint du rationnement, de la rareté des produits, de la hausse des prix; si on les produit soi-même, à la portée de la main, la solution est toute trouvée; la ménagère ne manquera plus de légumes frais pour garnir sa table l'été durant, ni pour remplir sa cave de conserves à l'automne. Les jardins de la victoire remplissent donc un but utile dans notre ville; leur rendement a dépassé toute attente en ces dernières années et les organisateurs ne craignent en rien la surproduction. Avec la fin de la guerre, la demande va s'accroître encore d'approvisionnements de vivres; il faut donc y suppléer en multipliant les jardins sur les terrains propices de la périphérie; les centaines qui y sont déjà établis rapportent suffisamment pour justifier les heures de travail qui remplissent si utilement les loisirs du soir.

Les "décadents"

Parler de la décadence de l'Europe, en particulier de l'Angleterre et de la France, c'est comme on dit, parler en l'air. Depuis juin 1940 la France a manifesté une grande force morale, militaire, politique et économique. Au nez des nazis, les Français ont levé une armée qui s'est couverte de gloire en Afrique du Nord, en Italie et en France même. Les maquisards n'ont eu d'émules dignes d'eux, dans la guerre de guerillas, la plus difficile et la plus dangereuse, que chez les partisans russes. De 1940 à 1944, l'organisation politique de la France s'est reconstituée malgré Vichy et les Allemands. En dépit des réquisitions des Allemands et de la déportation de plus d'un million de ses fils, la France a maintenu dans une large mesure son économie, et si tous les moyens de transport n'étaient détruits, son relèvement serait peut-être accompli. Ce qui est vrai des Français l'est aussi, pour des raisons presque identiques, des Anglais, qui ont étonné en 1940 et 1941 ceux qui les connaissaient peu ou prou. Aux Allemands on peut faire de multiples reproches, on peut dire d'eux beaucoup de mal, mais leur résistance acharnée au sort inéluctable qui les attend interdit qu'on les traite de décadents. Ainsi donc, les trois plus grands peuples de l'Europe ont démontré et démontrent qu'ils méritent leur prestige universel. S'ils pouvaient seulement vivre en paix !

L'Europe meurtrie

C'est une rreur profonde de penser qu'après la victoire de nos armées, l'Europe reviendra tranquillement à sa vie normale; on s'en accommode trop facilement de ce côté-ci de l'Atlantique où la guerre n'a point exercé le moindre petit ravage. Or la situation est toute autre: les populations des pays combattants endurent les pires privations, la faim et la misère; en France, les denrées se distribuent à l'once et au compte-goutte; le travail manque un peu partout, les usines chôment faute de matière première, de force motrice et de chauffage; les réfugiés ne peuvent rentrer chez eux, privés de tout moyen de transport; les Allemands ont systématiquement dépouillé les chemins de fer de locomotives, de wagons et de tout le matériel roulant. Aux destructions de la guerre, la nature a ajouté les siennes: dans le nord de la France et de la Belgique, un froid intense a sévi et les fleuves et les rivières ont gelé, en particulier la Seine, fait sans précédent depuis 35 ans; des inondations ont dévasté de riches régions agricoles, au point de compromettre les semailles du printemps. Les nécessités de la vie manquent partout et le marché noir fleurit avec ses prix qui dépassent de 800 pour cent ceux d'avant-guerre. En Belgique et en Hollande, la situation est encore plus critique; les mères hollandaises doivent garder leurs enfants au lit tout le jour afin de les tenir au chaud parce qu'ils n'ont point de chaussures; dans les régions délibérément inondées par les Allemands, les gens meurent de faim par centaines chaque jour. D'où l'on voit la formidable tâche de restaurer une Europe cruellement meurtrie par la guerre et de lui épargner des troubles économiques et sociaux qui paralyseront son relèvement. La marche des armées a refoulé et rejeté hors de leurs foyers plus de douze millions de gens qui chercheront à y revenir de sorte que cette migration massive promet de compliquer encore l'oeuvre de la récupération de l'Europe.

Les Rouges à 4 milles de Stettin

Des forces blindées soviétiques sont aux abords du grand port de la Baltique. — D'autres troupes menacent de portager en deux groupes isolés les défenseurs de Dantzig et de Gdynia. — La poussée vers Berlin.

Londres, 17. — (PA)—Par Romney Wheeler, de la Presse Associée Des forces blindées soviétiques ont abattu la résistance acharnée de l'ennemi jusqu'à moins de quatre milles et demi du grand port allemand de Stettin, hier, tandis que d'autres troupes rouges menaçaient de partager en deux groupes isolés les défenseurs des grandes bases navales de Dantzig et Gdynia.

Ces trois grands ports ennemis de la Baltique, à l'une et l'autre extrémité du front de 175 milles tendu par l'armée rouge à travers la Poméranie, sont sérieusement menacés.

Berlin dit que des forces soviétiques ont percé les défenses intérieures de Stettin, et le communiqué de Moscou révèle que les Soviets sont à moins de six milles de Dantzig et Gdynia.

A l'est du front en feu devant ces deux dernières places, les Russes enregistrèrent des gains de deux milles dans la poche allemande de la Prusse orientale, et l'ennemi dit que des unités rouges à 325 milles au sud ont amorcé une nouvelle offensive en direction de la brèche moravienne qui débouche sur Prague et Vienne.

La radio allemande dit que le maréchal Zukov a jeté une armée blindée et cinq corps de tanks dans la bataille de la 1re armée bélorussienne de Stettin dans l'espoir d'écraser une étroite tête de pont allemande au delà de l'Oder.

Abattant d'épaisses lignes de fortifications, les troupes de Zukov parvinrent jusqu'à moins de quatre milles et demi au sud-est de la ville en s'emparant de Rosengarten, moins de deux milles au sud du faubourg d'Altdamn, principal bastion des défenses de Stettin.

A huit et 10 milles au sud de Stettin, les Russes ont atteint la rive est de l'Oder sur un front de trois milles, précipitant l'ennemi à l'eau après avoir pris Neubrunken, Wintersfelde et l'important pont de voirie traversant la ville de Greifenhagen. La capture de cette ville procure aux Russes un tremplin d'où ils pourront peut-être bondir sur l'autre rive.

Loin à l'est dans le corridor polonais, la 2e armée bélorussienne du maréchal Rokossovsky progressa hier en direction de la ville côtière de Zoppot, dans la baie de Dantzig, à mi-distance entre Dantzig et Gdynia.

Cette ruée soviétique menace de partager la poche allemande autour de Dantzig et Gdynia en deux segments. Le communiqué de Moscou, hier soir, annonça que l'ennemi avait livré plusieurs contre-attaques dans ce secteur, soutenu par le feu de vaisseaux de guerre ancrés au large de la côte.

La conquête d'Iwo est complète

Guam, 17. — (P.A.) — Par Elmont Waite, correspondant de guerre de la Presse Associée.—Les trois divisions de fusiliers marins américains qui ont capturé l'île de Iwo Jima pour en faire une base aérienne avancée ont perdu 19,-938 hommes, dont 4,189 tués, a annoncé aujourd'hui l'amiral Chester-W. Nimitz, commandant de la flotte du Pacifique. Iwo est située à 750 milles au sud de Tokio.

La campagne d'Iwo a été la plus sanglante, la plus dure et la plus coûteuse de toutes les batailles auxquelles l'infanterie de marine des États-Unis a pris part depuis sa fondation il y a 168 ans, disent les officiers de ces divisions.

L'amiral Nimitz a déclaré que la résistance organisée dans cette petite île volcanique a cessé à 6 h. p.m. vendredi, lorsque des unités de la 3e et de la 5e divisions de fusiliers marins envahirent les derniers emplacements japonais à la pointe Kitano, à l'extrémité nord de l'île.

Dans cette campagne, les Japonais qui avaient à défendre une partie du territoire japonais même se laissèrent tuer presque jusqu'au dernier. L'amiral Nimitz a déjà annoncé que l'ennemi a perdu 21,000 hommes en tués et ces estimés sont conservateurs. Les prisonniers sont rares.

"Les prodiges de valeur extraordinaire furent communs parmi les Américains qui ont combattu dans Iwo", dit l'amiral Nimitz dans son communiqué.

Les superforteresses déversent 2,500 tonnes de bombes sur Kobé

La sixième ville du Japon a été attaquée avec furie aujourd'hui, avant l'aube. — Une zone de cinq milles au coeur de Kobé a été pilonnée. — Quatrième attaque d'envergure contre les centres industriels nippons.

Q. G. de la 21e division des bombardiers, Guam, 17.— (PA) Des superforteresses américaines ont deversé près de 2,500 tonnes de bombes incendiaires sur Kobé d'une altitude d'un mille, un peu avant l'aube, aujourd'hui, au cours du plus terrible assaut livré jusqu'ici contre une ville japonaise.

L'objectif de ce gros raid était une zone de cinq milles carrés dans le coeur fortement congestionné de la sixième grande ville du Japon.

Malgré que le Q. G. ait annoncé seulement qu'une "force de fatigue très considérable" de B-29 avait attaqué, on croit ici que plus de 300 appareils participèrent à cette mission.

Ce raid était la quatrième attaque aérienne d'envergure contre de grandes villes du Japon en huit jours, et le premier assaut massif de B-29 contre Kobé.

Tokio fut attaqué de la même façon samedi dernier, Nagoya le fut deux jours plus tard, le 12 mars, et Osaka eut son tour le 14 mars.

Tous ces raids furent accomplis un peu après minuit. La nouvelle stratégie aérienne consiste principalement à incendier les zones industrielles de l'ennemi.

On manque encore de détails concernant le raid sur Kobé, mais les trois assauts précédents, on le sait, provoquèrent d'immense conflagrations, endommagèrent considérablement les industries ennemies, consumèrent plusieurs milles carrés de zones congestionnées et incitèrent le gouvernement nippon à apporter des modifications à ses moyens de défense aérienne.

Variant leurs tactiques afin de prendre l'ennemi au dépourvu, les B-29 décollèrent des Marianes deux heures plus tard pour le raid de Kobé que pour ceux de Tokio, Nagoya et Osaka.

Ils attaquèrent leurs objectifs durant près de deux heures, à partir d'environ 3 h. 55 a.m., samedi, heure de Kobé, ou 1 h. 35 p.m., vendredi, heure avancée de l'Est.

(A Washington, on a annoncé au Q. G. de la 40e force aérienne que la mission dirigée contre Kobé était la continuation du plan destiné à "détruire la production de guerre essentielle du Japon.")

Les énormes avions descendirent jusqu'à 5,000 pieds du sol, lâchant toutes leurs bombes incendiaires sur des objectifs déterminés dans un secteur de cinq milles carrés. Kobé, qui a une population d'un million renfermée dans une étendue de 10 milles de longueur par un à trois de largeur, abrite plus de 100,000 individus par mille carré.

La majorité des construction de la ville sont de bois ou de mortier.

Kobé, principal port du Japon, est aussi le site de la plus vaste concentration de chantiers maritimes.

Plus que 300 absents

Régina, 17. — (P.C.) Le nombre des absents sans permission de l'armée en Saskatchewan a été réduit de plus de la moitié au cours des six dernières semaines à moins de 300, a-t-on appris hier du Q. G. du district militaire No 12.

Fatalement blessé

Edmonton, 17. — (PA) Albert Keith, 35 ans, mineur du district d'Edmonton, a été fatalement blessé hier dans la mine Kent, lorsqu'il fut écrasé entre une pièce de bois de sept pieds de longueur et un wagon de charbon.

Violent feu, à St-Sauveur

Un incendie s'est déclaré au No 53 de l'avenue Lesage vers 11 heures hier soir. Au moment où nous allons sous presse, il semble que cet édifice en briques à trois étages sera une perte complète, l'incendie étant loin d'être sous contrôle. Une première alarme fut sonnée quelques minutes avant 11 heures. Une deuxième fut sonnée vers 11 h. 12 et une troisième vers 11 h. 50.

Le feu s'est déclaré au troisième étage, dans le logement occupé par M. Roméo Labbé. Les cinq autres logements étaient occupés par M. Lauréat Bisson, Joseph Girard et Marie-Jeanne Girard, Gaudias Laperrière, Joseph Bernier, Roland Bérubé, Willie, Albertine, Marie-Marthe et Mme (Vve) Elzéar Auger.

On nn connait pas la cause de l'incendie, qui était le deuxième considérable hier. Un autre, en effet, avait nécessité une 3e alarme hier matin au coin des rues MacMahon et d'Auteuil.

Une tragédie

Victoria, 17. — (P.C.) — Huit hommes sont disparus et deux autres ont été rescapés hier lorsque le canot-automobile de 29 pieds de longueur qui les transportait chavira dans un remous, entre l'île Maude et la baie de Menzies, à environ 110 milles au nord-ouest de Vancouver, dans le détroit de Seymour.

Le ministre japonais a quitté Moscou

San Francisco, 17. — (PA) Morito Morishima, ministre japonais près l'Union soviétique, a quitté Moscou pour Tokio il y a deux jours pour affaires importantes, annonça hier Radio-Tokyo au cours d'une émission captée par la Commission fédérale des Communications.

La radio ajouta qu'Akira Yamaji, ancien ministre nippon en Bulgarie, était en route pour le Japon avec des membres de son personnel à Sofia, ayant quitté Istamboul le 18 février.

Emile Vaillancourt ministre à Cuba

Ottawa, 17—(PC) Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir que le roi avait approuvé l'établissement d'une légation canadienne à Cuba et que le premier représentant de notre pays à cet endroit sera M. Emile Vaillancourt, ancien échevin d'Outremont.

M. Vaillancourt, qui demeure maintenant à Montréal, est un membre du conseil exécutif de Montréal du Conseil national de l'Education, un membre de la Royal Geographical Society et de plusieurs autres sociétés géographiques, historiques et archéologiques. Il est l'auteur de plusieurs publications sur l'histoire du Canada et les arts et de plusieurs ouvrages d'économie politique.

Il a fait ses études à Montréal et à l'université de Caen, en France. Il est membre de l'Académie de Rouen, France, et citoyen honoraire de la ville de Dieppe.

Dans Luçon

Manille, 17. — (PA) Les Américains dans Luçon ont détruit une extrémité de la ligne Japonaise Shimbu, à l'est de Manille, ont coupé la ligne de communication ennemie vers le sud de Luçon et ont avancé jusqu'à sept milles de Baguio, ancienne capitale des Philippines, annonce aujourd'hui un communiqué.

Les Américains devront se serrer la ceinture, pour aider l'Europe

Le président Roosevelt intervient dans la répartition des réserves de vivres. — Les citoyens des Etats-Unis n'ont pas beaucoup souffert en comparaison des habitants de certains autres pays.

Washington, 17. — (P.A. — Par D. Harold Oliver, de la Presse Associée) Le président Roosevelt est entré hier dans une controverse d'agences concernant la répartition des réserves de vivres qui diminuent, en affirmant que les Américains devront manger moins afin de venir en aide à une Europe affamée.

Le peuple américain devra se serrer la ceinture, dit le président au cours d'une conférence de presse, ajoutant que les gens aux Etats-Unis n'ont pas beaucoup souffert en comparaison de certains autres, et qu'ils ne souffriront pas non plus.

Affirmant que la guerre n'est pas encore gagnée, le président dit croire que son pays admettra l'idée de garder en vie les gens de l'extérieur au moyen du maintien des restrictions qui existent sur les vivres au pays, et en en ajoutant d'autres.

Ainsi donc, il se rangea apparemment à l'avis des membres de son administratif qui ont combattu une proposition de l'administration des vivres en temps de guerre à l'effet que certains engagements contractés en vertu du prêt-bail et pour l'aide à l'étranger soient réduits de façon énergique et que les exigences militaires soient aussi émondées pour le trimestre avril-juin de façon à pouvoir maintenir les approvisionnements civils aux niveaux actuels.

Les représentants du ministère de la Guerre et les agences représentant le prêt-bail et l'aide à l'étranger ont combattu l'idée de l'administration des vivres.

M. L.-P. Picard présenterait une motion en faveur des ports libres

Le député de Bellechasse présenterait cette motion à la prochaine session du gouvernement fédéral. — La discussion toutefois n'aurait pas lieu avant l'autre session.— Les ports libres aux Etats-Unis. — Aéroport libre.

Le commissaire industriel de la cité a annoncé hier après-midi que M. Louis-Philippe Picard, député du comté de Bellechasse à la Chambre des Communes, allait présenter une motion pour l'introduction d'un bill établissant des zones et des ports libres au Canada, dans le Saint-Laurent, dans l'Atlantique et le Pacifique.

Il a ajouté que vu que la session doit être très courte, le bill ne serait vraisemblablement pas discuté avant la session suivante. On sait que la Législature provinciale a adopté, la semaine dernière, une motion demandant que Québec soit dotée dans le plus bref délai possible d'un port libre. Aux Etats-Unis, une législation permettant l'établissement de ports libres est déjà en vigueur, mais seul le port de New-York s'en est jusqu'ici prévalu.

Le commissaire industriel a ajouté que le port de Québec jouissait de tous les avantages naturels qui lui permettraient de bénéficier du statut de port libre. A New-York, le volume et l'importance des activités et des revenus du port se sont sensiblement accrus depuis le début du fonctionnement de la zone libre.

Il a dit que M. Picard s'était spécialement intéressé au projet de port libre pour Québec en tenant compte du principe que la prospérité des villes augmentera celle des comtés ruraux.

En terminant, M. Viau a déclaré que dès que les conditions le permetttront, on songera à établir un aéroport libre, à Québec, du genre du seul aéroport libre qui existe dans le monde, actuellement. Cet aéroport libre se trouve en Irlande.

Prisonniers de guerre canadiens arrivés dans le port d'Odessa

Ils sont au nombre de deux. — Leur moral ainsi que celui de leurs compagnons britanniques, américains et français est des meilleurs. — Libérés par les armées soviétiques, on croit qu'ils font partie des Fusiliers Mont-Royal.

Ottawa, 17. — (P.C.) — Le Q.G. de la défense a annoncé hier soir que deux autres soldats canadiens précédemment portés prisonniers de guerre en Allemagne, étaient arrivés sains et saufs dans le port russe d'Odessa.

Ces hommes, l'un d'Outremont, Qué., et l'autre de Scotchtown, New-Waterford, N.-E., tous deux membres des Fusiliers Mont-Royal, croit-on, étaient au nombre des prisonniers libérés par les armées soviétiques au cours de leur avance en Allemagne.

Voici leurs noms, avec celui de leur plus proche parent:

Manis, Manuel, caporal, Eli Manis, père, Outremont, Qué.

King, William James, sapeur, Mme Ruby King, épouse, Scotchtown, New-Waterford, N.-E.

Moscou, 17. — (Reuters) — Des prisonniers de guerre anglais, américains et français, libérés par les armées russes, défilèrent hier en chantant dans les rues d'Odessa, en route vers la liberté, cependant que des prisonniers de guerre allemands affectés à la réparation de bâtiments ravagés par la guerre levaient la tête un moment pour les voir passer, puis reprenaient leur travail avec plus de tristesse qu'auparavant.

L'arrivée des anciens prisonniers ici provoqua une formidable excitation parmi la population. Ces soldats du front ouest enfin rendus à la liberté étaient des plus joyeux lorsqu'ils parcoururent les rues d'Odessa en direction des quais où ils s'embarqueront pour leur pays.

Des troupes alliées ont balayé des bandes nippones à Mandalay

Une double ligne d'infanterie encercle presque complètement le fort Dufferin qui est encore aux mains de l'ennemi. — Celui-ci a été balayé de la gare de chemin de fer au sud du fort Dufferin.

Mandalay, 17. (P. A. - Par Frank-L. Martin, correspondant de guerre de la Presse Associée) — Des forces anglaises et hindoues ont balayé des bandes errantes de Japonais dans la partie sud de Mandalay, au sud du fort Dufferin toujours occupé par l'ennemi, hier, et à peu près encerclé le fort avec une double ligne d'infanterie.

Les principaux engagements avec les Japonais se déroulent maintenant dans la banlieue sud de Mandalay et à divers points éparpillés dans les secteurs est et ouest de cette ville fluviale.

De petits groupes de Japonais passent constamment d'un abri à un autre, évitant toute résistance opiniâtre. L'ennemi a été balayé de la gare de chemin de fer au sud du fort Dufferin.

A quelques milles au sud de Mandalay, des éléments de la 2e division anglaise arrivant de l'ouest établirent un contact avec des troupes de la 19e division qui contourne la ville par l'est. La 20e division hindoue au sud de Mandalay continua de progresser vers l'est, cette manoeuvre faisant partie du plan de bataille qui a enveloppé quelque 50,000 Japonais dans la zone de Mandalay.

Des colonnes volantes de la 19e division occupent en travers d'une série de toutes depuis cinq jusqu'à huit milles au sud-est de Mandalay et tendent des embuscades à tous les soldats ennemis qui tentent de fuir Mandalay même. Des Birmans armés font feu sur les Japonais qui battent en retraite.

Petru Groza est confiant du succès de son gouvernement

Démonstration à Bucarest. — Le roi Michel vient saluer les manifestants et est l'objet d'une ovation. — On déploie les drapeaux des principales nations unies. — Vishinski est réclamé par la foule.

Bucarest, 17.— (P.A. — Par Eddy Gilmore, correspondant de la Presse Associée) Le Dr Petru Groza, nouveau premier ministre de la Roumanie, dans la nouvelle administration démocratique, a dit hier qu'il croyait que son gouvernement était ici pour y rester et qu'il a confiance que l'avenir prouvera à tout le monde qu'il s'agit bien d'un gouvernement du peuple".

(Une dépêche de Washington disait jeudi soir qu'après la chute du cabinet de l'ancien premier ministre Nicolas Rudescu les Etats-Unis avaient invoqué la charte de Yalta dans un effort pour empêcher la Roumanie de tomber entre les mains d'une minorité communiste. Un porte-parole du State Department dit : "Nous sommes à discuter la situation avec les gouvernements britannique et soviétique".

(Gilmore, correspondant de la Presse Associée à Moscou, est à Bucarest sur l'invitation du gouvernement soviétique).

L'administration de Groza est en vigueur depuis le 6 mars.

Groza et ses ministres, accompagnés d'Anna Paukker et des chefs du parti communiste roumain, se tinrent debout sur une large estra-

(Suite à la page 9, 7e col.)

Les idées et les livres

Victor Hugo

L'oeuvre poétique de Victor Hugo se compose de plus de 100,000 vers, contenus dans une longue série de recueils qui s'échelonnent des **Odes et Balades**, publiées en 1820, aux oeuvres parues après la mort de l'auteur, survenue en 1885. On y trouve de l'excellent, du médiocre et du pire. Certains poèmes de Hugo, vieux aujourd'hui de cent ans, s'avèrent aussi modernes que ceux de contemporains fiers de leur modernisme. Celui que Coppée appelait le chêne plein d'oiseaux n'ignora aucune des ressources du vers, ni aucune de ses possibilités artistiques. Selon les époques, il contient Pindare, Lamartine et Vigny, pressent Baudelaire, Verlaine, Hérédia, et jusqu'au mystère des impressionnistes. Ce Hugo énorme et multiple, riche de toutes les richesses, mais qui donne souvent une fausse impression à cause de sa boursouflure, de son manque de mesure et de goût, nous est présenté dans un volume monumental, réunissant au complet ses innombrables vers. Sauf erreur, c'est la première fois qu'un volume de Hugo paraît au Canada. Et ce volume nous offre à la fois quelque vingt-cinq de ses ouvrages. De quoi lire pour toute la famille et davantage, encore que certaines pièces ne sont pas de tout repos. Hugo, qu'on surnomma l'Homère du romantisme, est le père de presque toute la littérature d'aujourd'hui. "Tous, écrit Fernand Gregh, même ceux qui le combattent, nous relevons en quelque manière du romantisme." Et cela est juste. Hugo est unique. Il est un des grands génies, non pas de la littérature française, mais de la littérature.

Cet homme touche à tout. Le plus célèbre poète du dix-neuvième siècle, il fut aussi romancier, dramaturge, historien, mémorialiste, politique. Ses deux volumes de **Choses vues** restent des modèles de reportage, qui suffiraient à la gloire de plus d'un. Sans doute doit-on le lire avec circonspection. Il y avait en lui énormément de passion et d'orgueil, et les jugements qu'il porte sur ses contemporains ne pèchent point par objectivité. On n'étudie pas l'histoire chez lui. Il exagère souvent, par le mot comme par la pensée. Mais il est un artiste verbal sans pareil, que ses propres défauts, —l'emphase, la solennité, l'abus de l'antithèse et certaine thétorique vide, — n'arrivent pas à diminuer. Né à Besançon le 26 février 1802, il devait vivre 83 ans. Son père, le colonel Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, plus tard général, était attaché à Joseph Bonaparte, roi de Naples puis roi d'Espagne, et il le suivit avec sa famille dans ses déplacements incessants. Sa mère s'appelait Sophie Trébuchet. Hugo fit des études à la diable, les abandonna tôt et se vantait de n'être point bachelier. A vingt ans, il publie ses **Odes et poésies diverses**, déjà pleines de talent, qui laissent prévoir le poète de demain. En 1831, les **Feuilles d'automne** le montrent en pleine possession de son talent. Il courra dès lors de succès en succès. Il atteint à sa véritable maturité vers 1840, et il écrit à cette époque ses poèmes les plus parfaits. Créé pair de France en 1845, il se brouille avec Napoléon III au coup d'Etat du 2 décembre, doit partir pour l'exil. Il passe près de vingt ans en Belgique et dans les îles de la Manche Jersey et Guernesey. Il était membre de l'Académie française depuis 1841.

A cause de sa gloire et de ses démêlés politiques, à cause aussi de son mauvais caractère, à cause de sa vie sentimentale assez erratique et du cynisme de ses liaisons, Hugo suscita bien des jalousies et bien des haines. Sa vie est si connue qu'il n'y a point lieu d'insister. Ses débuts comme dramaturge provoquèrent une réaction extraordinaire, en raison d'une conception tout à fait nouvelle du théâtre, qui contredisait les lois établies, prônait un déplacement des valeurs, chaquait les gens dans leurs traditions. Hugo réussit assez mal à la scène et il y renonça. On l'a toujours parodié, mais à partir d'**Hernani**, drame qui amena la bataille que l'on sait, le fut un débordement. Adversaires et moqueurs y mettaient d'ailleurs beaucoup d'esprit, et il est dommage que les parodies à son sujet ne se trouvent plus. A propos d'**Hernani**, on joua **Harnali ou la Contrainte par Cor**, en cinq tableaux et en vers. **Marie Tudor** donna naissance à **Marie Crie-fort** et à **Marie, tu dors encore**. **Ruy Blas** provoqua **Ruy Brac**, en cinq boulettes, gros sel, en vers et couplets." **Les Burgraves** furent suivis des **Barbus graves** et des **Buses graves**; **Torquemada** de **Torquemalade**, parodie méli-mélodram-à-tics médainsux". Ecrivain heureux, Hugo fut dans le privé le plus malheureux des hommes. Tout jeune, il avait épousé Adèle Foucher, qui lui donna quatre enfants. Il les aimait d'une grande tendresse, mais tous disparurent avant lui, dans la mort ou la folie: Léopoldine se noie en 1843 en même temps que son mari, Charles Vacquerie; Charles meurt subitement à Bordeaux, en 1871; François succombe à la tuberculose, en 1873; Adèle, la petite dernière, se sauve en Amérique à la suite d'un amour malheureux, devient folle et ne meurt qu'en 1915, dans une maison de santé.

L'Hettre.

(reproduction interdite).

GUY SYLVESTRE dont le recueil d'études littéraires publié par Beauchemin sous le titre de SONDAGES obtient un excellent succès.

Ghéon, glorifié par les Compagnons

Les Compagnons viennent de publier un splendide cahier, entièrement consacré à Henri Ghéon, dramaturge français et chrétien de fier lignage. Ils ont voulu honorer par là la mémoire de celui qui nous a quitté, en juin dernier. Ils ont été assez heureux pour compter sur des collaborations précieuses et très averties. Valdombre, Marcel Raymond, Gérard Pelletier, R. P. Gustave Lamarche, C.S.V., Félix Leclerc, Guy Mauffette, R. P. Antonin Lamarche, C.S.V., Jacques Maritain, Roger Varin, R. P. Emile Legault, C.S.C., R.P. Hilaire, O.M.Cap., etc., etc.

Ce CAHIER de 72 pages sur papier de luxe, avec couverture en deux couleurs, neuf hors-texte sur papier glacé, est une singulière réussite typographique et vous met en appetit de lire toutes les pages sans en omettre une seule.

"Le Ghéon que ce CAHIER nous présente, a écrit quelqu'un, est un Ghéon que l'on aime davantage après lecture. Je vous dirai que ce cahier me fait l'impression d'un vitrail où se détache en traits de lumière l'image du maître. Un vitrail aux teintes riches et au dessin ferme et net. Un amour ardent en a guidé le montage . . . . ."

Ce CAHIER, numéro trois, s'insère dans la série de six CAHIERS que les Compagnons de Saint-Laurent ont lancés en septembre dernier.

Chez Granger

LE BOUQUET DE ROSES ROUGES. — Roman par Isabelle Rivière (35e édition). Editions R. A. Correa, Paris. Ouvrage réimprimé et distribué par la Librairie Granger Frères Limitée, 54 ouest, rue Notre-Dame, Montréal. — Fort volume in-12 de 367 pages. —

Les Burgaves furent suivis des **Barbus graves** et des **Buses graves**; **Torquemada** de **Torquemalade**, parodie méli-mélodram-à-tics médainsux". Ecrivain heureux, Hugo fut dans le privé le plus malheureux des hommes. Tout jeune, il avait épousé Adèle Foucher, qui lui donna quatre enfants. Il les aimait d'une grande tendresse, mais tous disparurent avant lui, dans la mort ou la folie: Léopoldine se noie en 1843 en même temps que son mari, Charles Vacquerie; Charles meurt subitement à Bordeaux, en 1871; François succombe à la tuberculose, en 1873; Adèle, la petite dernière, se sauve en Amérique à la suite d'un amour malheureux, devient folle et ne meurt qu'en 1915, dans une maison de santé.

L'Hettre.

(reproduction interdite).

Courrier de Lévis

Les nouvelles de Lévis et de la rive sud, que l'on trouve habituellement dans cette page, apparaissent ce matin en page sept.

Les vies nécessaires

par Georges Maze-Sencier

Nous ne saurions mieux faire, pour présenter "Les Vies nécessaires" et souligner la haute portée morale de ce beau livre, que de reproduire ici quelques extraits de la préface et de l'avant-propos de l'auteur: "Ces pages voudraient redire à tous les emmurés de la vie que, s'ils y consentent, s'ils veulent avoir la claire vision des choses, jusque dans les détresses, les misères et les entraves dont ils semblent étouffés, des horizons infinis leur demeurent encore, Ces pages cherchent à définir l'un des moyens assurés de résistance et de triomphe devant certains abattements qui brisent les courages et détrempent les énergies."

"On ne veut pas, on ne sait pas comprendre le sens et le prix de la vie; on en méconnait la beauté profonde qui rayonne jusque dans ses obscurités et ses souffrances. La vie est une symphonie dont aucune des notes ne saurait être retranchée ni faussée, dont chaque accent et chaque sonorité sont nécessaires pour la beauté et la perfection de l'ensemble. Sans doute, par un effort obstiné, chacun doit faire sa vie, la faire utile, aussi féconde, aussi productive, aussi joyeuse qu'il le peut. Chacun, de toutes ses forces, doit tendre au succès et travailler à sa réalisation constante; mais, quoi qu'il arrive, le résultat restera toujours bien en deçà du but convoité; le plus souvent, les revers, les difficultés et les insuccès surgiront avec tout le cortège des tristesses et des chagrins qui en découlent. C'est alors qu'il faut poursuivre l'oeuvre commencée de sa vie en clamant toujours et quand même les deux grandes paroles de ralliement: "Ah, beni soit le bonheur qui nous retrempe pour les combats de demain!" Mais aussi "Benie soit la douleur, bénie soit la souffrance qui nous rapproche de Dieu".

"Si nous comprenions mieux, en un mot, le côté impérieux et consolant d'une doctrine nous conviant à la fois à la recherche passionnée du succès comme à l'acceptation héroïque de l'épreuve, si nous étions pénétrés de cette conviction que chaque vie en particulier, que toutes les vies sont nécessaires, sous la reserve d'être vraiment acceptées et vecues, peut-être la pratique d'une telle morale contribuerait-elle à atténuer davantage certains maux dont nous souffrons."

"Quelles que soient les couleurs un peu sombres de beaucoup de ses pages, ce livre n'est en résumé qu'un appel convaincu à la beauté et à la joie de la vie. Quelle leçon donnait Pasteur, félicité et glorifié par le monde entier, lors de ses 70 ans, dans l'admirable discours de réponse fait aux adresses qui lui étaient remises. Tout son travail, toutes ses découvertes, son dévouement admirable à la science, tout cela, disait-il en terminant, il le dut à cette pensée qui le hantait, à cette interrogation qu'il ne cessa de se poser, "Qu'ai-je fait pour mon pays? Qu'ai-je fait pour l'humanité ? Qu'ai-je fait pour la vie?" A des interrogations de cette nature, tout le monde ne peut apporter en pratique la sublime et géniale réplique d'un Pasteur, mais chacun peut et doit apporter sa réponse."

Dimanche

par Jacques Soleymieu

Ce roman, publié par les Editions Brentano's, de New-York, glorifie "la vie simple, aux travaux ennuyeux et faciles" mais agréables, que chantait Verlaine. Comme les peuples heureux, les gens heureux n'ont pas d'histoire. — et pas d'histoires. Au cours du dimanche de Jacques Soleymieu, un couple sans trop d'ambitions, et par conséquent paisible et rarement déçu, rend visite aux beaux-parents. Et voilà. C'est tout ce qui se passe. Les jeunes époux sont bien reçus, les beaux-parents sont aimables, tout le monde est content, et le roman est fini. L'intérêt du livre réside tout simplement dans le style de l'auteur, dans son humour bienveillant, dans son absence de prétention. On voit qu'avant la guerre les enfants n'étaient pas seuls à s'ennuyer le dimanche, et que la vie dans les petites villes de France ressemblait étrangement à la vie en Amérique. Et l'on se dit que c'est alors que nous étions heureux, et l'on éprouve la nostalgie de la paix. On conseillerait la lecture de cet ouvrage pour tuer le temps à bord d'un train ou pour tromper l'ennui d'un dimanche après-midi pluvieux.

PAUL CLAUDEL: —Les Editions Fides semblent tenir en haute estime les oeuvres de Paul Claudel. Outre L'Annonce faite à Marie (épuisé) **Claudel dans ces plus beaux textes** (en réimpression) **et La Messe là-bas, nous leur devons la réédition de Cinq Grandes Odes, l'oeuvre par excellence de ce grand poète et dramaturge français.**

L'Homme

par Ernest Hello

Cet ouvrage que viennent de publier les Editions Variétés constitue l'un des livres que tout homme qui aime la lecture doit avoir dans sa bibliothèque.

Hello dévoile ici **L'Homme** dans toute sa nature intime, intellectuelle, sentimentale, religieuse. Il le pénètre comme on pénètre dans les gouffres et il nous le montre. Il étend la main vers la voûte du ciel, prend au soleil un faisceau de rayons, et entre ensuite dans l'abîme d'un pas tranquille, en nous tenant par la main et en nous disant: "Regardez et voyez". Et le voilà promenant la lumière.

Vous verrez dans ce livre apparaître la vie, la science, l'art, **l'Homme.**

Cette oeuvre d'Hello est vaste; la pensée du maître a successivement voyagé dans tous les continents et dans toutes les îles de l'esprit humain. Le monde contemporain notamment, avec ses hontes et ses grandeurs, avec sa philosophie, sa littérature, sa politique, avec ses découvertes prodigieuses et ses ignorances plus prodigieuses encore, a passé sous son puissant regard. Et sur tout ce qu'il a vu, Hello a dit sa parole, une parole précieuse.

Cet ouvrage est un guide précieux qui complète admirablement **L'Homme cet inconnu** et **l'Ame de la femme.**

Echos des éditions Bernard Valiquette

On publie en ce moment les oeuvres des poètes français prisonniers. Leur ancêtre spirituel semble bien être ce charmant prince Charles d'Orléans qui, durant ses 25 ans de captivité, écrivit son oeuvre, dont l'élégance, la discrète mélancolie nous enchantent encore. On retrouvera ses plus beaux poèmes dans "L'ANTHOLOGIE DE LA POESIE FRANCAISE", dont le premier tome paraîtra prochainement aux Editions Bernard Valiquette, dans la magnifique collection "A l'enseigne des Muses".

Les grands écrivains français : Gide, Valéry, Giraudoux, Martin du Gard, Mauriac, Duhamel, Romains, Green, Malraux et Saint-Exupéry ont été, à des degrés divers, des inspirateurs du peuple français dans sa lutte pour la liberté. Rien ne peut mieux indiquer la haute valeur morale et spirituelle de leurs oeuvres, qui sont analysées et commentées dans les "Ecrivains Français de l'entre-deux-guerres" de Pierre Brodin, dont les Editions Bernard Valiquette annoncent la troisième édition.

Poète mort jeune, Jules Laforgue n'en a pas moins été un des plus remarquables de sa génération et son influence tant au point de vue de la technique poétique que de l'inspiration, a pu être considérée comme "centrale" de la littérature d'avant l'autre-guerre. Ses poèmes restent toujours frais et simples, d'une mélancolie prenante. Pour le public, ce recueil des "Poésies choisies" de Jules Laforgue que publieront les Editions Bernard Valiquette sera une révélation.

Histoires extraordinaires

Les éditions Variétés viennent de publier, sous le titre "Histoires Extraordinaires", des histoires en prose d'Edgar Poe, traduites en français par Charles Beaudelaire.

L'ouvrage contient au début une biographie d'Edgar Poe et des notes explicatives sur ses oeuvres.

Les Histoires Extraordinaires sont des histoires de détective présentées avec un coloré hors du commun et quelquefois sans proportion avec l'incident et avec une capacité d'analyse qui donnent un cachet mystérieux et tragique à la narration et au dénouement de chacune de ces histoires. Cet écrivain américain, qu'est Edgar Poe, est peut-être l'un des plus originaux; ses oeures sont empreintes d'un caractère individuel très prononcé.

L'inspiration des Histoires Extraordinaires est variée: l'auteur ne semble pas, dans ses oeuvres, appartenir à aucun pays. Le sujet de ses histoires est ordinairement un fait de pure invention, entouré de conditions anormales. Ce fait est très singulier et ne s'explique pas en raison de l'interprétation de l'expérience humaine générale.

On éprouve, en lisant les Histoires Extraordinaires d'Edgar Poe, une impression d'horreur qui s'allie continuellement à la suite des réflexions que suscite dans notre esprit, pour alimenter l'intérêt, la préoccupation constante d'analyse de l'auteur.

C'est une aubaine que les gens de langue française puissent apprécier, grâce à une traduction qui a su ménager le caractère propre du texte original, ces histoires typiques et si populaires d'Edgar Poe qui ont mérité de figurer parmi les classiques anglais.

Aux Editions Beauchemin paraîtra également LE SURVIVANT, premier livre d'un grand roman régionaliste, par Germaine Guèvremont.

Aux Editions Beauchemin paraîtra prochainement LE SURVIVANT, premier livre d'un grand roman régionaliste, par Germaine Guèvremont.

Cinq Grandes Odes

par Paul Claudel

Est-il nécessaire de présenter une oeuvre de Paul Claudel? Ce poète, universellement connu, a recueilli les éloges et l'admiration de ses contemporains. De nos jours, il n'est pas un esprit français cultivé qui ne se fasse un devoir de lire Claudel. D'aucuns voudraient qu'il soit le plus grand poète de notre siècle. On lui accorde volontiers une place d'honneur à côté des grands classiques de la littérature française:: Corneille, Racine, Chénier. Lamartine et autres.

Lorsque la France s'est vue isolée du reste du monde ces dernières années, nos éditeurs canadiens ont entrepris la réédition des chefs-d'oeuvre de Claudel. Pour sa part, Fides nous a redonnée: **Claudel dans ses plus beaux textes, L'Annonce faite à Marie, (épuisé), La Messe là-bas, et,** tout récemment, **Cinq Grandes Odes.**

Ce dernier ouvrage constitue l'un des meilleurs recueils de poésies de Claudel. La critique lui a décerné par le passé des éloges enthousiastes et l'on sait comme chacune de ces "Odes" a fait l'admiration des fervents du renouveau littéraire contemporain. Qui n'a lu d'ailleurs de larges extraits de l'une ou l'autre de ces différentes Odes intitulées: "Les Muses", "L'Esprit et l'eau" Magnificat", La Messe qui est la Grâce" et "La Maison fermée"?

On ne saurait connaître réellement Claudel, à moins de lire ce recueil où sont contenus ses poèmes les plus remarquables, ceux que l'on cite à l'envi comme des modèles achevés de la poésie contemporaine.

—Jean DUPONT.

LIVRES

Romans toutes catégories
OPINIONS
LITTERATURE
POESIE
SCIENCE

85 avenue Cartier

PHARMACIE SOUCY

Dernières nouveautés parisiennes
Aux Editions Pony

MOINEAU EN CAGE
Roman par
MAX DU VEUZIT
Prix du volume : $1.25

LES NOUVEAUX PAYSANS
Roman par
CAMI
Prix du volume : $1.25

"L'EMPREINTE DU DIEU"
Roman par
MAXENCE VAN DER MEERSCH
Prix du volume : $1.25

"MA PETITE AMIE POMME"
Roman par
GABRIEL CHEVALIER
Prix du volume : $1.25

IMPORTANT : par prudence, faire remise en mandat postal
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Librairie J.-A. PONY Limitée
384 EST, RUE STE-CATHERINE. TEL.: HA 2577 MONTREAL

Nouveautés
AUX ÉDITIONS POPULAIRES
251, St-Joseph

Le Duc et la Duchesse d'Alençon
Prix $1.25— Poste $1.35
Moineau en Cage (Max Du Veuzit)
Prix $1.25— Poste $1.35
Deux romans policiers de Georges Simenon
Les Rescapés du Télémaque
Prix $1.25— Poste $1.35
MALEMPIN
Prix $1.25— Poste $1.35
Fatima Merveille Inouïe
Prix $1.50— Poste $1.60
Par delà l'expérience du Désespoir (par Yves Simon)
Prix $1.00— Poste $1.10

En vente chez tous les libraires marchands, restaurateurs, tabaconistes, etc . . . Et distribués en gros par Les Editions Populaires, 251 St-Joseph, Québec.

LES EDITIONS FRANÇAISES BRENTANO'S
dirigées par M. Robert Tenger
Vient de paraître
Une nouvelle édition populaire du livre célèbre de
MARCELLE DORVAL et JEAN CARLU
Préface par Janet Flanner
LE COEUR SUR LA MAIN
THE HEART ON THE SLEEVE
Un livre qui s'adresse aussi bien aux Canadiens français qu'aux Anglais. Un recueil de plus de sept cents expressions idiomatiques de la langue française avec leur équivalent dans la langue anglaise.
Ce livre, d'une idée originale, réserve des surprises pleines d'humour et d'enseignement sur l'esprit propre à chacun ds deux langages.
30 illustrations du célèbre Dessinateur, Jean Carlu..... **$2.00**

ROGER PICARD
LE ROMANTISME SOCIAL
En 1830, comme aujourd'hui, le monde voulait se reconstruire. C'était l'époque des grands espoirs, de la foi sociale, des plans rénovateurs. Poètes, dramaturges, romanciers, aussi bien qu'historiens et réformateurs sociaux, qui ont abordé tous les problèmes qui nous passionnent encore aujourd'hui et dont dépend notre sort futur. Par la richesse de son contenu, cet ouvrage relie l'avenir de la pensée française à l'une des plus magnifiques et émouvantes époques de son passé..... **$2.75**

OUVRAGES PRECEDEMMENT PARUS
LOUIS BROMFIELD
ANNA BOLTON
Anna Bolton, la dernière nouvelle de Louis Bromfield, est l'histoire captivante d'une jeune américaine qui connut la misère dans l'Ohio, la fortune à Détroit, le luxe à Londres et à Rome, et le bonheur en France. Une succession de situations pathétiques ; Paris sous l'occupation allemande, les héros de la Résistance, la naissance d'un grand amour..... **$2.00**

HELEN MACKAY
SAINTE TERRE DE FRANCE
Dans un recueil de souvenirs et de courts récits, l'auteur de LA FRANCE QUE J'AIME révèle à nouveau sa délicate sensibilité, l'originalité de sa pensée et de son style, sa compréhension de l'âme et des moeurs françaises. Ce livre d'une Américaine, qui l'a écrit directement dans sa seconde langue, apporte un nouveau tribut émouvant à l'amitié franco-américaine..... **$1.50**

Distributeurs exclusifs au Canada
EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, ltée.,
1420, rue St-Urbain, Montréal. Marquette 1102

VIENT DE PARAITRE
UN CHEF-D'OEUVRE
DU ROMAN MODERNE
"LES THIBAULT"
L'histoire d'une famille bourgeoise parisienne
par ROGER MARTIN DU GARD
8 ROMANS EN 11 VOLUMES

1.—Le cahier gris :	1 vol.	5.—La Sorellina :	1 vol.
2.—Le pénitencier :	1 vol.	6.—La mort du père :	1 vol.
3.—La belle saison :	2 vol.	7.—L'été 1914 :	3 vol.
4.—La consultation :	1 vol.	8.—Epilogue :	1 vol.

Chaque volume $1.25
EN VENTE PARTOUT
Demandez notre dernier catalogue
LES ÉDITIONS VARIÉTÉS
Dussault et Péladeau
1410, rue Stanley • Montréal • Tél.: MA. 3773

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
commencera —
lundi, le 19 mars
la publication d'un nouveau feuilleton
LE REFUGE
de Warren Howard

Jamais, les lecteurs et les lectrices de notre journal n'auront eu plus belle occasion de faire connaissance avec Warren Howard, romancier américain bien connu, qu'en lisant Le Refuge. Ce magnifique roman se déroule à Talbot, petite ville de la baie Chesapeake, dans le Maryland. Anne Wilson, jeune aide-infirmière, lassée de la vie de New-York, se réfugie à Talbot où elle prendra soin de Mme Eunice Reynolds, une octagénaire au coeur d'or. C'est là qu'elle fera connaissance avec Dan Smith, un jeune bohème qui a parcouru mers et mondes sans pouvoir s'attacher nulle part. Une idylle s'ébauchera, qui . . . Mais ne gâtons pas le plaisir de l'attente.

Le Refuge, une oeuvre maîtresse, où le sérieux se mêle au plaisant, intéressera tous nos lecteurs.

Que l'on ne manque pas le premier numéro
lundi, le 19 mars

FATIMA, merveille inouïe (Barthas)	$1.50
NAPOLEON TREMBLAY, un nouveau Maria Chapdelaine (Angus Graham)	1.50
MARIE-ANTOINETTE, (Stefan Zweig)	3.00
UN ART DE VIVRE (André Maurois)	1.75
VIE DE BEETHOVEN (Romain Rolland)	1.25
LES NOUVEAUX PAYSANS (Cami)	1.25
LE CHIEN D'OR (Kirby) 2 vols	1.75
SA MAROTTE (Luc Rochefort)	1.25
LES GRANDES MISSIONS DU CINEMA (Benoit Lévy)	2.00
MOINEAU EN CAGE (Max du Veuzif)	1.25
LA DOUBLE AVENTURE DE FRIDJOFT NANSEN (René Ristelhueber)—	1.50
EN GUETTANT LES OURS (Grignon)	1.25
ELFRIDA NORSTEN (Delly)	1.00
LE LIVRE DE SAN MICHELE (Munthe)	2.75
L'HOMME (Ernest Hello)	1.50

Demandez notre dernier catalogue.
(Ajoutez .10 par dollar pour frais de poste)

La LIBRAIRIE du QUARTIER LATIN
Tél.: 3-7040
34½ RUE ST-JEAN, QUÉBEC

MARS

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes *est* L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

78e année — No 257 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, SAMEDI 17 MARS 1945 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La session provinciale

La loi créant un Office de la radio du Québec est adoptée sur division en troisième lecture; quelques amendements soumis par M. Duplessis

Le projet de loi établissant un système de radiodiffusion provinciale a subi toutes les étapes de la procédure. — Les programmes éducatifs relèveront du Conseil de l'Instruction publique. — L'Office de la radio sera responsable au gouvernement et non au premier ministre seulement. — Arrêtés ministériels qui seront soumis en Chambre. — Les amendements sont adoptés à l'unanimité. — Le bill est adopté sur division cependant.

(Par Maurice Bernier)

Le projet de loi créant un système provincial de radiodiffusion a franchi, hier midi, toutes les étapes de la procédure, à l'Assemblée législative. Il a été voté en 3e lecture sur division, après avoir subi quelques amendements soumis par le parrain lui-même de la mesure, l'hon. Maurice Duplessis. Avant de devenir exécutoire, il devra maintenant avoir l'approbation du Conseil Législatif, où la discussion ne devrait pas manquer de soulever un très vif intérêt, aussi.

Les amendements du premier ministre répondaient à des suggestions de M. André Laurendeau et de M. Chaloult. Le principal de ces amendements stipule que les programme de Radio-Québec en matière éducationnel devront relever du département de l'Instruction publique.

M. Duplessis a également modifié son projet de façon à ce que les pouvoirs de surveillance de **l'Office de la radio de Québec**, pour la réglementation et la préparation des programmes, soient confiés au gouvernement et non pas au premier ministre. Enfin, il a accepté de soumettre à la Chambre, au début de chaque session, les arrêtés ministériels adoptés sous l'empire de cette loi et un rapport des opérations annuelles de l'Office de la radio. Tous ces amendements ont été approuvés unanimement.

Par ailleurs, la Chambre a repoussé un amendement du chef de l'Opposition libérale, l'hon. Adélard Godbout, qui voulait modifier les résolutions de façon à ce qu'il soit décidé que les dépenses courantes du système seront soumises au contrôle de la députation et qu'une Commission indépendante dirigera les émissions projetées.

Cet amendement a été rejeté par un vote de 25 voix contre 42, soit une majorité de 17 voix pour le gouvernement. Tous les groupes oppositionnistes avaient réclamé, durant le débat, la formation de cette Commissoin. Toutefois, M. Chaloult et les trois députés du Bloc n'ont pas voulu appuyer l'amendement Godbout sous prétexte qu'il détruisait le principe du projet de loi. M. Laurendeau devait tenter, plus tard, de faire approuver la nomination d'un Office composé de trois membres, au lieu d'un seul gérant, mais cet amendement comme les deux autres qu'il avait à soumettre, a été écarté.

Le projet de loi a subi sa 2e lecture avec la seule dissidence de M. David Côté (CCF, Rouyn-Noranda), après l'adoption des résolutions. Puis on l'a étudié en comité plénier et il a été voté en 3e lecture. Le premier ministre, l'hon. Valmore Bienvenue, M. Albert Lemieux et M. David Côté ont terminé le débat qui s'était engagé au cours de la semaine dernière.

Contre la centralisation

Le premier ministre a repris le débat hier matin en répondant à ceux qui avaient formulé l'objection que le gouvernement demandait un montant trop élevé, soit $5,000,000, pour la création de son système de radiodiffusion.

M. Duplessis:— "Sur une question d'une importance vitale comme celle de la radiodiffusion, l'argent ne joue qu'un rôle secondaire. Il n'est que l'instrument qui servira à la province pour faire entendre sa voix. Il se fait actuellement une grande campagne en faveur de la centralisation de l'éducation. Chaque dimanche il se tient des forums à Radio-Canada pour tenter de convaincre la population du pays et même de la province de Québec qu'il serait préférable que l'éducation fût centralisée à Ottawa. Nous voulons que la radio de Québec réponde à ces arguments et fasse valoir les droits exclusifs de la province dans ce domaine. Dans ces conditions, un montant de $5,000,000 ne sera pas une dépense mais un excellent placement."

M. Duplessis fait observer que même si le bill mentionne un montant de $5,000,000, cela ne veut pas nécessairement dire que l'on va le dépenser. Le gouvernement fait tout simplement preuve de prévoyance en réclamant ce montant, dit-il, parce qu'il veut édifier son système sur des bases solides. Il se peut qu'il soit obligé d'acheter des terrains en certains endroits reculés de la province, où la radiodiffusion pourra se faire dans des conditions plus pratiques pour les besoins de la population, et le coût de ces terrains pourra être plus élevé qu'ailleurs.

D'ailleurs, continue le premier ministre, y a-t-il un établissement commercial et industriel qui ne consacre pas à sa publicité au moins un dixième de ses revenus par année. Dans le cas actuel, nous ne demandons qu'un vingtième des revenus de la province pour des fins bien plus importantes puisqu'il s'agit de faire connaître notre mentalité, notre histoire, notre âme. Et nous ne demandons pas cela pour un an; c'est une dépense de capital.

Le premier ministre déclare qu'il est prêt à substituer le lieutenant-gouverneur en conseil au premier ministre pour la surveillance des programmes. Il relève l'objection d'un député libéral à ce propos. On a dit que ce serait la même chose, qu'après tout, le lieutenant-gouverneur en conseil, c'est le premier ministre. M. Duplessis veut remercier cet adversaire d'avoir voulu rendre ainsi hommage à la solidarité ministérielle. On oublie aussi que tous les membres du cabinet ont droit de vote.

L'expropriation des postes

Le premier ministre discute ensuite la question de l'expropriation des postes de radio. Il affirme que ce droit d'expropriation existe depuis l'empire romain, qu'il est reconnu par le code Napoléon et par notre droit civil. Si ce droit existe pour les compagnies, à plus forte raison existe-t-il pour un parlement et une législature. Et avec le projet de loi en discussion, ajoute-t-il, le gouvernement prend toutes les précautions nécessaires pour préserver les droits et de l'exproprié et de l'expropriateur. En outre, on reconnait l'importance des tribunaux en disant que c'est le juge en chef de la Cour de magistrat de district qui choisira le troisième arbitre dans les cas d'expropriation.

Plus loin, le chef du gouvernement souligne le rôle important que Radio-Québec sera appelé à jouer pour la recherche et le châtiment des criminels en coopérant avec radio-police. Avec ce système on pourra mieux protéger les centres ruraux contre les criminels.

M. Duplessis déclare aussi que la province n'empiète sur les droits de personne, que l'on reconnait, même à Ottawa, le droit d'une province de posséder son système de radio. En réponse à certains députés, il affirme que les nominations de fonctionnaires relèvent non des députés mais du pouvoir exécutif, c'est-à-dire le gouvernement.

Enfin, M. Duplessis annonce qu'il n'a pas d'objection à placer dans son bill, comme l'a sugéré M. Laurendeau, une clause en vertu de laquelle les arrêtés ministériels adoptés sous l'empire de cette loi seront déposés sur la table du greffier au commencement de la session qui suivra leur adoption. Il n'a pas d'objection, non plus, à amender son bill de façon à obliger l'Office de la radio à soumettre un rapport annuel de ses opérations financières à la Chambre.

Un changement d'attitude

M. Valmore Bienvenue (lib., Bellechasse), qui répond au premier ministre, note qu'il vient de se produire un changement d'attitude chez le premier ministre depuis son premier discours sur le projet de loi. Le premier ministre s'est fait violence, dit-il, bien que cela ne soit pas dans ses habitudes. Son tempérament change et la loi a changé aussi. Apparemment, sans consulter ses collègues, il a fait disparaitre du bill, dit-il, certaines clauses.

Le député de Bellechasse discute ensuite l'aspect juridique de la question. Il rappelle qu'en 1931 les provinces ont fait valoir leurs droits en matière de radiodiffusion. Pour trancher la question, le premier ministre Bennett, devenu depuis lord Bennett, a fait une référence à la Cour suprême et a choisi un ancien collègue du premier ministre à la Législature, un juriste conservateur éminent, aujourd'hui le juge J.-L. St-Jacques, de la Cour d'appel, de défendre le point de vue du gouvernement fédéral.

Deux questions furent posées à la Cour suprême. Dans la première on lui demandait: "Le parlement du Canada a-t-il juridiction pour contrôler les communications par radio, y compris la transmission et la réception des signaux, etc.?" La seconde question était: "Sinon, en quoi et dans quelle mesure la juridiction du parlement est-elle limitée ?"

L'opinion majoritaire de la Cour suprême, ajoute M. Bienvenue, c'est que la juridiction exclusive appartenait au parlement fédéral.

(Suite à la page 12, 3e col.)

Le gouvernement dénonce l'accord concernant la cession de revenus

L'hon. Gagnon, trésorier provincial, a déposé en Chambre un bill pour mettre fin à la convention passée en 1942 entre Ottawa et Québec. — Concernant la cession de l'impôt sur le revenu et les corporations.

L'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, vient de présenter à l'Assemblée législative un projet de loi de la plus haute importance et qui s'intitule : Loi pour assurer la sauvegarde des revenus essentiels de la province.

Il demande à la Législature l'autorisation de mettre fin à la convention passée en 1942 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province de Québec, par laquelle notre province abandonnait à Ottawa quelques-unes des plus importantes sources de revenus du Québec, notamment l'impôt sur les corporation et l'impôt sur le revenu.

De plus ajoute, le bill Gagnon, "en 1941, le Parlement fédéral, par une loi, a pénétré dans un domaine de taxation jusque là réservé aux provinces, savoir l'impôt successoral".

"La Confédération est le résultat d'un pacte entre les provinces canadiennes ; il est de l'essence même du pacte fédératif que les provinces, et en particulier celle de Québec, possèdent les pouvoirs de taxation nécessaires à l'exercice de leurs droits", lit-on dans le préambule du bill.

Le projet de loi de M. Gagnon invite la Législature à autoriser le lieutenant-gouverneur en conseil à conclure avec le gouvernement fédéral toute entente qu'il jugera conforme aux meilleurs intérêts de la province et de la Confédération, pour mettre fin à la convention déclarée obligatoire par la loi 6 George VI, chapitre 27 (concernant l'impôt sur les corporation et le revenu), pour assurer une répartition juste et équitable du revenu national et pour sauvegarder les droits prérogatives et ressources de la province".

L'entente fédérale - provinciale prévue n'aura force et effet que pendant 12 mois à compter de la sanction de la loi.

Tous les arrêtés ministériels passés en vertu de la loi Gagnon devront être déposés devant la Législature.

Un nouveau projet de loi de Duplessis

L'Assemblée législative a été saisie hier matin, d'un autre projet de loi de l'hon. Maurice Duplessis concernant les districts judiciaires d'Abitibi, Rouyn-Noranda et de Témiscamingue.

Les articles 1, 2 et 3 de ce bill ont pour objet de modifier les limites des districts judiciaires d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue de manière que les districts judiciaires de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue correspondent aux districts électoraux de mêmes noms et que le district judiciaire d'Abitibi corresponde aux districts électoraux d'Abitibi-est et d'Abitibi- ouest avec, en outre, le territoire appelé "territoire d'Abitibi".

Le district judiciaire d'Abitibi aura Amos comme chef-lieu; celui de Rouyn-Noranda aura Rouyn comme chef-lieu et Ville-Marie sera le chef-lieu du district judiciaire de Témiscamingue.

Le bill Duplessis prévoit la continuation des causes pendantes dans les districts judiciaires où elles ont originé et l'exécution, dans ces districts, des jugements qui ont été rendus.

Bijouterie de costume

La toute dernière nouveauté
Modèles d'un chic achevé.
Prix modiques

Birks

16 de la Fabrique

HERNIE SOULAGÉE

Notre méthode améliorée a soulagée des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'emplâtres. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Plexo. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, mécaniciens, commis de partout. Très léger. PEU COUTEUX. GARANTI. Demandez renseignements et offre d'essai.

SMITH MANUFACTURING COMPANY
Fondé en 1893. Dépt 194, Preston, Ont.

En sûreté à Odessa

Le quartier-général de la Défense Nationale à Ottawa annonce que deux membres du Royal 22e Régiment, qu'on avait jusqu'ici cru prisonniers de guerre en Allemagne, sont en sûreté dans un camp militaire à Odessa, Russie. Ce sont : le soldat Lionel Côté, dont le père Séverin Côté habite Cabano, et le soldat Marcel Robillard, dont le père Charles-Edouard Robillard habite 272, rue St-Dominique, à Jonquière.

La réorganisation du bureau des évaluateurs exigerait $100,000.00

Suivant une demande d'emprunt à cette fin insérée dans le bill de Québec. — Un nouvel organisme serait constitué. — Le bureau de revision serait formé de trois membres nommés par le conseil. — Le président.

Il en coûterait à la cité la somme de $100,000 pour l'organisation de son bureau de revision de la liste d'évaluation. Une clause, insérée dans les projets d'amendements au bill de Québec, contient une demande d'emprunt de cette somme, pour la création du nouvel organisme, dont la tâche serait de reviser et d'uniformiser le travail des évaluateurs municipaux.

Les projets d'amendements au bill de Québec contiennent un long article au sujet de ce bureau de revision. La revision d'une évaluation, d'après les projets d'amendements, ne serait pas inscrite sur la liste d'évaluation avant la fin de la durée légale de la liste courante d'évaluation, qui serait portée à trois ans, si un amendement à cette fin était ratifié par la Législature.

Le bureau de revision serait composé de trois membres, désignés par le conseil. Le président devrait être un membre du barreau ou de l'ordre des notaires de la province ; le vice-président devrait être un entrepreneur en construction, et le troisième, un ingénieur en construction ou un architecte.

Entre autres prérogatives et charges du bureau de revision, il aura à entendre les plaintes produites légalement chaque année dans les délais prescrits, contre les évaluations inscrites dans les listes d'évaluation régulières ou supplémentaires.

S'il est d'avis que l'estimation de la valeur immobilière ou de la valeur locative dont on se plaint doit être augmentée plutôt que réduite ou maintenue, il pourra ordonner cette augmentation.

Si la requête de la ville pour la création de son bureau de revision est acceptée, elle aura à nommer, avant le premier septembre prochain, les membres du bureau de revision, qui remplaceront ceux du bureau des cotiseurs.

Les causes encore pendantes devant le bureau des cotiseurs, à cette date, tomberont sous la juridiction du bureau de Revision nouvellement formé.

Comme pour les décisions du bureau des cotiseurs, les citoyens pourront en appeler de la décision du bureau de revision à la cour du recorder, et en seconde instance, à la cour supérieure, dont le jugement sera final et sans appel.

Le grand total des souscriptions au Grand Séminaire atteint $426,711.00

De nouvelles et généreuses aumônes ont été recueillies. — Plusieurs souscriptions de $5,000, une de $2,500, d'autres de $2,000 et $1,000. — Une troisième liste de $40,000. — Le grand total à $426,711.

Les souscriptions en faveur du Grand Séminaire se poursuivent, et l'on vient de publier une nouvelle liste représentant un somme de plus de $40,000, ce qui porte le grand total des contributions à $426,711. Les montants antérieurs à la présente campagne s'élevaient à $286,000. Les premières listes des donateurs accusèrent un chiffre de $99,909. Avec les nouveaux dons rendus publics aujourd'hui, on a en caisse une somme de près d'un demi million.

Souscriptions antérieures à la présente campagne : $286,000 ; listes précédentes : $99,909.

$5,000 : Elzéar Fortier Ltée, bienfaiteur ;

$2,500 : bienfaiteur ;

$2,000 : A.-E. Marois Ltée, Shawinigan Water & Power Co.;

$1,000 : deux bienfaiteurs, Emond & Côté Enrg., M. et Mme Maurice Pollack, bienfaiteur, Germain Lépine Ltée, Laiterie Laval Enrg., L.-J.-A. Amyot, La Traverse de Lévis Ltée, Terreau & Racine Ltée, bienfaiteur, Société de Prêts et de Placements, Les Industries de la Rive Sud, Georges-A. Savoie, St-Jean, Qué. ;

$600.: Dr Philippe Hamel ;

$501: Régiment de Valcarttier ;

$500 : Eugène-C. Chalifour, Les Industrd'Ici G.-I. Lachance Inc., Lagueux et Desrochers Ltée, Garneau, Boulanger Ltée, J.-S. O'Meara, Delisle & Langevin, André Dolbec, bienfaiteur, O. Chalifour Inc., J. Bouchard & Fils ;

$300: Jos. Proteau, J.-B. Cadrin (St-Anselme) ;

$250: Cyrille-F. Delâge, N. P., Léon Bertrand, Studio Michel ;

$200: Cie de Marbre et de Tuile de Québec Ltée, T. Hethrington Ltd., Barry & McManamy ;

$176: Les pensionnaires de l'Hospice ;

$150: Paul-Henri Bouffard, C.R.;

$125: Bienfaiteur ;

$100: Armand Lapointe, J.-E. Samson Inc., Mme Marie Clark, M. et Mme J.-P.-A. Gravel, Les Chevaliers de Colomb de St-Joseph de Beauce, C.-Aug. Cadrin, six bienfaiteurs;

$50: Dr Alphonse Dion, J.-Thomas Michaud, col. G.-E.-A. Dupuis, Ligue du Sacré-Coeur de St-Benoit-Labre, Conseil municipal de St-Paul de Montmagny, Amédée Duval (St-Pascal, Kam.) bienfaiteur;

$30: J.-Robert Kirouac ;

$25: Giguère Auto, Frs Leclerc Enrg., Roch Julien, Gérard Hudon, J.-J. Marnell, Union Commerciale de Québec, Club de Raquetteurs (Union Commerciale de Québec), bienfaiteur;

$10: bienfaiteurs;

$2: cinq bienfaiteurs.

Total de cette liste: $40,802.

Parmi les demandes d'amendements à la charte de la cité de Québec, il s'en trouve une par laquelle la cité demande à la Législature le droit d'accorder une remise de taxes aux industries qui réussissent à se développer au cours d'une année.

Cette demande, la première du genre, est bien conforme à l'idée exprimée par la ville et le nouveau commissariat de l'industrie de la cité, de travailler à favoriser le développement de l'industrie chez nous. Les remises d'impôts aux industries remplissant les conditions requises pourront varier de 10 p.c. à 25 p.c.

Voici le texte du projet d'amandement en question :

"Pour aider au développement des industries existantes ou promouvoir l'établissement de nouvelles industries, la cité pourra, par résolution, leur accorder une remise ou ristourne des taxes foncières, municipales, payées pour l'année précédente, à l'exclusion de la taxe scolaire et de la taxe d'eau. La remise ou ristourne sera proportionnelle à l'augmentation du nombre des ouvriers employés par cette industrie, pour une période d'au moins quarante semaines de la dite année fiscale, suivant le tableau ci-dessous :

Augmentation de 5 à 24 ouvriers 10%
25 à 49 ouvriers 15%
50 à 99 ouvriers 20%
100 et au delà 25%

Cette demande a été insérée dans les projets d'amendements à la charte de la cité de Québec à la suggestion du commissaire industriel de la cité, M. Armand Viau. Plusieurs autres nouvelles demandes ont été inscrites parmi les projets d'amendements, signalons les suivantes :

Demande à la Législature d'imposer une taxe n'excédant pas 10% pour "tout locataire occupant une chambre d'hôtel ou d'une maison de logement telles que définies dans la loi des licences de Québec".

Demande à la Législature d'exempter de la taxe foncière les terrains et bâtiments des institutions d'éducation ou de charité constituées en corporations, à condition que ces locaux soient employés et occupés comme hôpitaux ou asiles publics, et que ces hôpitaux ou asiles publics aient un service organisé au bénéfice des indigents de la cité.

Demande d'autoriser la cité à organiser un office du commerce et de l'industrie, et à lui voter un octroi annuel n'excédant pas quarante mille dollars. Jusqu'ici, seul un comité du tourisme existait. Il semble qu'on veuille le fusionner avec le comité de l'industrie, ce qui expliquerait l'augmentation du budget annuel.

La ville demande l'autorisation de faire des remises de taxes

Aux industries qui réussissent à se développer au cours d'une année. — Afin de favoriser le développement industriel de Québec. — La demande a été insérée dans le bill de Québec à la suggestion de M. Armand Viau.

Les ours sont sortis

Signe du printemps : les ours du Jardin Zoologique sont sortis de leurs "waches". Ils ont mis fin à leur sommeil hivernal. Ils étaient entrés dans leur cache à la fin de décembre dernier, un peu plus tard que de coutume à cause du doux temps des Avents.

Quoiqu'il en soit, les ours bruns sont sortis pour la première fois, le 3 mars. Depuis, ils sortent tous les jours. Le mâle ours noir, lui, probablement plus paresseux, n'est sorti pour la première fois, que le 14 mars. Le gardien lui a donné un petit pain qu'il est entré manger dans sa cabane.

Emprunt de $3,000,000 négocié par M. Gagnon avec les Caisses Populaires de la province

A l'occasion de l'échéance d'un emprunt de $5,000,000 contracté en février 1935. — Le gouvernement veut répandre chez les petits épargnants les obligations de la province. — Frais publicitaires épargnés.

"Le gouvernement vient de prendre une heureuse initiative", a déclaré hier après-midi, l'honorable Onésime Gagnon, trésorier provincial, "en offrant au petits épargnants des obligations de la province."

"Nous avons profité de l'échéance d'un emprunt de $5,000,000. contracté le 1er février 1935 par le gouvernement Taschereau, pour transiger avec les Caisses Populaires une nouvelle émission d'obligations, au montant de $3,000,000.

"Les anciennes administrations se sont trop peu préoccupées de répandre parmi les petits épargnants les obligations de notre province. Le gouvernement actuel croit de son devoir de travailler à diffuser parmi le peuple le désir d'acheter des obligations de sa province.

"Cependant, au lieu de dépenser des sommes considérables en frais de publicité, nous avons accepté l'offre de la Fédération des Caisses Populaires. Cette dernière s'est chargée, au nom des 900 Caisses de la province, de répandre cette nouvelle émission d'obligations parmi le peuple. Ce fut là d'ailleurs la condition essentielle de la transaction intervenue entre le gouvernement et la Fédération. Ces Caisses sont disséminées un peu partout à travers la province, dans les grandes villes, dans nos paroisses rurales, ainsi que dans les plus jeunes de nos paroisses de colonisation. Par leur entremisse, le gouvernement s'adresse à tous les petits épargnants. Je crois qu'il s'agit là d'une expérience heureuse, la première du genre jamais tentée par un gouvrnement provincial.

"Les nouvelles obligations au montant de $3,000,000. achetées par la Fédération des Caisses Populairess avaient pour but principal de rembourser un emprunt de $5,000,000. contracté le 1er février 1935 par le gouvernement Taschereau. La différence entre les deux émissions d'obligations a été comblée par le fonds d'amortissement. Ces obligations au taux de 3 p.c. sont remboursables dans 15 ans et elles portent la date du 15 mars 1945.

"C'est la première fois qu'une telle transaction est opérée entre le gouvernement provincial et les Caisses Populaires. Le gouvernement est très heureux des conditions qu'il a obtenues, car les obligations seront offertes au public au prix de 99.-25 p.c., soit au même prix que l'emprunt de janvier dernier au montant de $22,970,000. La province toutefois en retirera 98.375 p.c., soit .294 p.c. de plus que lors du dernier emprunt canadien. Ceci représente une économie substantielle, si on compare cet emprunt à celui de janvier 1945. Le public se rappelle encore que ce dernier emprunt avait été contracté à des conditions extrêmemnt avantageuses.

"Le gouvernement a tenu à reconnaitre d'une manière tangible l'oeuvre admirable accomplie par les Caisses populaires dans notre province. Dans ce domaine, comme dans celui de l'encouragement aux coopératives, le gouvernement de l'Union Nationale fait oeuvre de précurseur. Il pose des actes qui sont plus éloquents que tous les discours.

Les Nations unies officiellement invitées à signer la paix à Québec

Une résolution à cet effet a été adoptée hier par le conseil de ville. — Elle a été adressée au premier ministre King. — Celui-ci est prié de transmettre l'invitation aux chefs des autres pays alliés.

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité, hier après-midi, une résolution suggérant aux chefs des Nations Unies de tenir leur conférence de la Paix en notre ville. La résolution s'adresse particulièrement au premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, lui demandant, ainsi qu'aux membres de son cabinet, d'en faire part aux Nations Unies.

La résolution invoque le fait que notre ville a déjà été choisie à deux reprises comme siège de conférences internationales et qu'on l'a déjà déclarée un site idéal pour l'établissement du siège de l'Organisation des Nations Unies (U.N.O.). Elle ajoute que Québec est la plus ancienne ville canadienne et que l'opinion publique l'a déjà désignée à plusieurs reprises, dans plusieurs pays, pour ces hautes distinctions, et qu'elle est d'accès facile, se trouvant située entre les principaux pays et que sa situation géographique lui assure une protection efficace. Voici la partie principale de la résolution:

Qu'il soit et il est par les présentes à l'unanimité résolu :

Que le conseil de la cité de Québec prie respectueusement le très hon. premier ministre du Canada et les représentants locaux dans le cabinet fédéral, au Sénat et à la Chambre des Communes, de bien vouloir considérer favorablement la présente suggestion et d'en faire part aux Nations Unies qui seront appelées, dès le jour de la victoire finale de nos armées, à régler les problèmes d'après-guerre et à jeter les bases d'une paix universelle.

Que le conseil de la cité de Québec, à l'appui des démarches qui seront entreprises par le club international des Lions, prie respectueusement le président et les officiers de ce club de bien vouloir, pour et au nom de la cité de Québec, communiquer à leur illustre membre honoraire, le président Roosevelt, la présente invitation à tenir à Québec les assises de la prochaine conférence de la Paix et lui exprimer ce voeu unanime de tous les citoyens de la plus ancienne ville du Canada.

La loi des tribunaux judiciaires modifiée

L'Assemblée législative a voté en 2e lecture sur division, hier matin, un projet de loi du premier ministre Duplessis modifiant la Loi des tribunaux judicaires.

L'un des articles de ce bill a pour effet de fixer à Trois-Rivières la résidence des juges de la Cour supérieure nommés pour les districts judiciaires de Trois-Rivières et de Nicolet.

Un autre article permet d'accorder une pension égale aux deux tiers du traitement annuel aux juges des sessions, magistrats de district et juges de la Cour des jeunes délinquants qui ont rempli leur démision ou sont mis à la retraite.

Le bill permet encore d'accorder une pension égale au traitement annuel aux mêmes juges qui, ayant atteint l'âge de 65 ans et ayant exercé leurs fonctions pendant 22 ans ou plus donnent leur démission ou sont mis à la retraite.

En vertu d'un autre article de ce projet de loi, il pourra y avoir un magistrat de district en chef adjoint, dans la province. Lorsque le magistrat en chef résidera à Québec, le magistrat en chef adjoint résidera à Montréal, et vice versa. Cette disposition découle d'une autre loi qui vient d'être votée et qui créé une Cour de Magistrat à Montréal. Le magistrat en chef-adjoint recevra le même salaire que le magistrat en chef, soit $8,000.

Les échevins veulent être mieux payés

Les membres du conseil municipal de Québec ne veulent pas demander eux-mêmes à la Législature d'augmenter leurs traitements. Ils entendent laisser au gouvernement le soin de suggérer une augmentation, s'il le juge à propos.

Il y a cependant une demande concernant le traitement du maire et des conseillers, dans les projets d'amendements au bill de Québec qui ont été soumis hier après-midi aux membres du comité administratif de la cité.

Cette demande suggère simplement à la Législature de scinder leur traitement actuel en deux parties dont l'une "pour payer partie des dépenses inhérentes à la charge, en sus des frais de voyage ou de représentation". Cette partie du salaire ne serait pas taxable par l'impôt sur le revenu. Elle serait de $2,000 pour le maire, qui reçoit $7,000 de salaires, et de $500 pour les conseillers, qui reçoivent $1,500.

Plusieurs échevins, cependant, favoriseraient le projet d'une véritable augmentation de traitement. La proportion de cette augmentation souhaitée serait d'environ un tiers: de $1,500 à $2,000 pour les conseillers, et de $7,000 à $9,000 pour le maire.

La VIE peut commencer après 40 ANS, si..

Vers 40 ans, l'énergie diminue, mais l'expérience nous a appris à en dépenser moins. Les années à venir devraient être les plus heureuses. Elles le peuvent, si nous évitons les affections des reins et de la vessie —mal de dos, mal de tête, douleurs rhumatismales, lassitude, insomnie, apathie—qui attaquent souvent les gens vers la quarantaine. Depuis plus d'un demi-siècle, les Pilules Dodd's pour les Reins ont aidé beaucoup de gens à garder leurs reins et leur vessie en bon état. Si vous approchez de la quarantaine ou si vous l'avez dépassée—pour votre santé et votre bonheur futur—prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. 125F

Le régiment de Québec cantonné à Valcartier

Après 3 ans d'absence de notre province le Régiment de Québec, que commande depuis mai 1942 le lt-col. Louis-Philippe LeBel, revenait ces jours derniers à Valcartier où il sera maintenant cantonné.

Seize députés avaient pairé

Pour le vote d'hier matin à l'Assemblée législative sur le bill d'une radio provinciale, seize députés avaient pairé, soit 8 de l'Union nationale et 8 libéraux. Voici la liste de ces pairages :

M. Henri Groulx (Outremont), libéral avait pairé avec M. André Pelletier (Témiscauta), Union nationale ; M. Henri Gosselin (Missisquoi), libéral, avait pairé avec M. Robert Bernard (Drummond), Union nationale ; M. Omer Côté, (Montréal-Saint-Jacques), Union nationale, avait pairé avec M. Emile Dureuil (Jeanne-Mance), libéral, tous deux étaient absents pour cause de maladie ; M. Hector Choquette (Shefford), Union nationala, avait pairé avec M. George C. Marler (Westmount-St-Georges), libéral ; M. Yvon Thuot (Iberville), Union nationale, avait pairé avec M. Alphide Sabourin Vaudreuil-Soulanges), libéral ; M. Laurent Barré (Rouville), Union nationale, avait pairé avec M. Georges Dansereau (Argenteuil, libéral ; M. Emile Lesage (Abitibi-Ouest), Union nationale, avait pairé avec M. Henri Drouin (Abitibi-Est), libéral ; M. Albiny Paquette (Labelle), Union nationale, avait pairé avec M. François Leduc (Laval), libéral.

Autre cours du Dr Jules Gilbert

Le Dr Jules Gilbert, du ministère provincial de la Santé, donnera son quatrième cours à l'Ecole des Parents, le lundi, 19 mars, à 8 heures 30. Le Dr Gilbert parlera spécialement de l'hygiène mentale. Sa série de cours a pour titre général : la collaboration de l'école et de la famille pour l'enseignement de l'hygiène. Le cours aura lieu à l'amphithéâtre de physique. En plus des membres munis de leurs cartes, les auditeurs libres sont admis moyennant le prix d'entrée. Jeunes gens et jeunes filles de plus de dix-huit ans y sont également admis.

Rimouki, 17 (D. N. C.) — Le doyen des prêtres du diocèse de Rimouski, Mgr Romuald-Philippe Sylvain, p. d. s. s., est décédé jeudi soir, à la maison-mère des SS. du St-Rosaire de Rimouski, où il était retiré depuis vingt ans.

Né à Montmagny, le 22 octobre 1852, du mariage de Luc Sylvain et de Marie Caroline Dion, Mgr Sylvain fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Rimouski. Ordonné prêtre le 18 décembre 1875 par Mgr Jean Langevin, il fût par la suite, professeur au séminaire de Rimouski, vicaire à Matane, à l'Ile-Verte, à la cathédrale de Rimouski, curé de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et de la Pointe-au-Père. En 1889 il revint au séminaire de Rimouski où il passa treize années comme directeur et supérieur. De 1902 à 1911, il fût aumônier des SS. du St-Rosaire et des SS. de la Charité, de Rimouski. Il retourna ensuite au séminaire comme supérieur et, en 1918, il redevenait aumônier des SS. du St-Rosaire. Sept ans plus tard, la maladie le força à se retirer au couvent du St-Rosaire où il est décédé jeudi soir.

Mgr Sylvain fût nommé chanoine titulaire de la cathédrale en 1892 et devint prévôt du Chapitre en 1920.

La même année, il était fait prélat de la maison de Sa Sainteté. Il fut le fondateur du Messager de Ste-Anne qui est publié à Rimouski depuis plus de 50 ans et il a aussi publié plusieurs ouvrages dont un manuel anti-alcoolique.

Son service sera chanté mardi, à 9 heures en la cathédrale de Rimouski.

Journalistes français à Montréal

Ottawa, 17. — (P.C.) — Sept journalistes français, qui visitent quelques parties du Canada, ont quitté Ottawa hier en destination de Montréal. Les sept ont travaillé pour des journaux clandestins et ont combattu avec les mouvements de résistance durant l'occupation allemande. Ils ont entretenu les Canadiens de leurs expériences.

CAMIONS CHEVROLET
et
MAPLE-LEAF NEUFS

Tous les modèles

1½ — 2 — 2½ et 3 tonnes
Tous les empattements.
134½" 159¼", 160" et 177¼"

Pneus :—
7.00 x 20-32x6 — 7.50 x 20-34x7
8.25 x 20 9.00 x 20

Nous pouvons livrer ces camions sur présentation d'un PERMIS du Régisseur des Véhicules Automobiles.

Pour toutes informations communiquez avec—

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES, LIMITEE
88 rue Notre-Dame des Anges
Québec
Téléphone : 4-3593

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 368 86 avenue de Salaberry, Québec.

Un beau peuple, un grand chef, de petits censeurs

(Par Eugène L'Heureux)

De l'"Evénement-Journal" de ce matin (mercredi 14 mars) nous reproduisons les paroles suivantes, prononcées à son arrivée ici, par Mme André Simard, membre de l'Assemblée consultative de France : "L'hiver a été terrible. Le chauffage a fait défaut. Le ravitaillement a été extrêmement maigre. Il n'y a pas de taxi dans Paris. Les ponts ne sont pas encore tous reconstruits et les trains ne circulent pas ou ne le font que sur de courtes distances. Mais le peuple français est admirable ; il souffre ; il endure ; il se tait. Il sait qu'il faut que les problèmes militaires se règlent avant le reste.

"En France, poursuit-elle, il se trouve à l'heure présente que des régions regorgent, par exemple de lait, de beurre et d'oeufs, tandis qu'à Paris, on ne trouve ni lait, ni beurre, ni oeufs, en raison du manque de moyens de transport. De plus, il n'y a presque pas de viande.

"Paris sans ravitaillement, sans combustible, sans transport, ce n'est pas Paris, mais les Parisiens demeurent, eux, bien parisiens, par la patience et le courage avec lesquels ils supportent toutes les privations et se conforment à toutes les restrictions exigées d'eux en attendant le règlement des problèmes militaires.

"Il y a des régions comme la Normandie, une partie de la Bretagne et le nord de la France, entièrement rasées. Nombreuses sont les familles qui n'ont plus rien et doivent recommencer à zéro. Il s'est déjà accompli un travail gigantesque de reconstruction depuis la libération, mais il y a encore beaucoup à faire."

Mme Simard qui s'est dévouée à l'organisation de la résistance contre l'envahisseur et qui participe aujourd'hui aux délibérations de l'Assemblée consultative de France, est en mesure de nous renseigner sur les misères de la France.

Les Canadiens français n'éprouvent aucune hésitation à croire Mme Simard, car ils avaient déjà l'intuition des misères endurées par le peuple français et de l'héroïsme déployé par leurs cousins d'Europe durant les périodes de la désolation, de la libération et de la restauration.

Et tous ceux d'entre les Canadiens français qui, depuis 1940, ont voulu se conduire en patriotes et en civilisés plutôt qu'en vulgaires politiciens — c'est-à-dire l'immense majorité — ont suivi avec une angoisse mêlée d'espérance les péripéties de la tragédie franco-mondiale.

Car, si la seule allégeance poli- doivent à leur pays — le Canada—, ils n'en sont pas moins attentifs à la voix de la Nature, qui leur commande un sentiment d'affection pour la France, et à celle de la Vérité, qui atteste la nécessité d'une France forte et puissante parmi les nations.

Et la joie est grande, aujourd'hui, dans tout le Canada français, parce que la France, avec le concours des Nations Unies, a rompu ses chaînes et reprend peu à peu sa place parmi les grandes puissances mondiales. Les Canadiens français savent bien que la gloire de la mère ne manque jamais de rejaillir sur la fille.

x x x

Au temps où la France gisait sous la botte nazie, alors que, même de grands patriotes français retrouvaient à peine, dans les ténèbres du chaos, le fil d'un destin si brillant jusque là, il a pu arriver que d'excellents Canadiens français, moins aptes que d'autres à espérer contre toute espérance, n'aient pu distinguer dès ce moment le vrai chef de la France. Mais ces heures d'hésitation, plus explicables encore ici qu'en France, sont passées pour ne plus revenir.

La Providence a voulu que, finalement, de Gaulle prenne place dans la glorieuse lignée des grands chefs qui ont fait de la France un pays d'avant-garde au sein du monde civilisé.

Et les Canadiens français, presque sans exception, saluent aujourd'hui de Gaulle comme l'un des hommes d'Etat dont se sert la Providence pour accélérer et ordonner la marche non seulement de la France, mais de toute une Humanité solidaire, à la conquête d'un ordre nouveau et meilleur.

Cette immense tâche ne s'accomplira pas, nous le savons, ni en France ni ailleurs sans heurts et sans tâtonnements ; mais tout esprit généreux caresse l'espoir que les chefs d'envergure tels que de Gaulle sauront jeter un pont de salut entre le monde d'hier et celui de demain.

x x x

Notre confiance dans le nouveau chef de la France nous engage à le laisser manoeuvrer librement parmi les multiples écueils de toute sorte qui encombrent sa route. Aussi croyons-nous interpréter le sentiment des Canadiens français restés maîtres de leur passions politiques durant la guerre — c'est-à-dire, l'immense majorité —, en affirmant qu'ils désapprouvent la résolution adoptée par la Société St-Jean-Baptiste de Montréal relativement aux procès d'opinions qui se déroulent en France et aux exécutions capitales qui s'en suivent dans certains cas. (Nous venons de lire ce texte dans les journaux.)

Les spécialistes ou entrepreneurs en protestations nationales qui ont fait adopter celle-ci par une assemblée manoeuvrable comme toutes les assemblées n'ont pas le droit d'intervenir ainsi dans les affaires de France, en donnant l'impression qu'ils parlent au nom du Canada français.

La France n'éprouvera aucune difficulté, croyons-nous, à évaluer cette amitié aussi pédante que tardive. Elle sait bien que, si le Canada français est accusé, en ce moment, de ne pas avoir compris une grande cause que tous les autres peuples ont comprise durant cette guerre, c'est uniquement la faute d'un petit nombre de "protesteux" dont les propos ont été faussement et injustement imputés à l'ensemble des Canadiens français, de tout coeur avec les Nations Unies.

Les "protesteux" et organisateurs de protestations, qui affirment aujourd'hui "leur attachement à l'ancienne mère-patrie", la France connaît comme tout le monde la nature et la qualité des services qu'ils lui ont rendus, au moment de son agonie, alors qu'elle avait tant besoin d'eux. Elle sait que ces champions de l'égoïsme national ou individuel frappaient à tour de bras dans le dos des Nations Unies, juste au moment où celles-ci opéraient, au prix des plus lourds sacrifices, le sauvetage de la France et de tous les autres pays réfractaires à l'esclavage nazi.

Des amis suspects à ce point devraient avoir au moins la décence de ne dicter aucune conduite au gouvernement de Gaulle, au nom des Canadiens français.

D'autre part, depuis 1940, ils ont si mal servi leurs propres compatriotes, en se faisant démagogues et semeurs de lâcheté au milieu d'un genre humain en veine de générosité, qu'ils devraient comprendre l'opportunité de se taire au moins durant cette veille d'une victoire gagnée sans eux et malgré eux.

x x x

Résumons notre pensée. Moins il y aura d'exécutions capitales et de châtiments inutiles en France, mieux ce sera pour ce pays. Nous souhaitons que la charité inspire le plus grand nombre possible de pardons. Mais les Français connaissent mieux leur affaire que nous ne pouvons la connaître. C'est à eux qu'il appartient de résoudre **leurs** problèmes. D'autant plus que la France est gouvernée par un grand chef: Charles de Gaulle.

Frapper dans le dos de la France qui se relève, après avoir tout fait pour empêcher le bon samaritain d'aller à son secours, voilà un double geste dont l'immense majorité des Canadiens français repoussent avec indignation la hideuse responsabilité.

Désireux de voir toutes nos sociétés nationales plus unanimement appuyées par la race canadienne-française dans la réalisation d'oeuvres positives, nous regrettons infiniment que la manoeuvre exécutée au détriment de l'une d'entre elles implique si faussement et si injustement le Canada français dans une affaire de fourberie.

Espérons que la France et le monde civilisé feront la distinction entre le peuple canadien-français et certains de ses petits politiciens embusqués dans les sociétés nationales.

Des conférences du Dr René Cruchet

Le Dr René Cruchet, de l'Université de Bordeaux, fera à Québec, au début d'avril, une série de cours et de conférences sous les auspices de la Faculté de Médecine. M. Cruchet est présentement à Montréal l'invité de l'Institut scientifique franco-canadien. Il fait des cours à l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal ainsi que dans les hôpitaux de la ville.

A Québec, M. Cruchet sera aussi l'invité de l'Ecole de Pédagogie et il fera deux conférences à l'Ecole des Parents.

Le Dr Cruchet est connu dans le monde médical surtout par ses travaux en neurologie. Il s'intéresse aussi beaucoup aux problèmes de l'enfance. Ancien président de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux, il était invité comme conférencier en 1938, à l'Université d'Etat de la Louisiane, à Bâton Rouge. Ses cours sur la Médecine et les médecins dans la Littérature française furent publiés dans la suite par l'Université de la Louisiane. En 1942, il a soutenu une thèse de doctorat ès lettres sur la "Méthode en Médecine".

Les dates et heures des conférences du Dr Cruchet seront annoncées plus tard.

Créé chevalier

Windsor, Ang. — (Reuters) — Sur les degrés de pierre de la chapelle d'Eton College, le roi a donné l'accolade de chevalier à Henry Marten, le prévôt d'Eton. La reine et la princesse Elizabeth assistèrent à la cérémonie.

Prix des sciences naturelles

Dans son allocution de mardi soir lors de la troisième de la série de quatre "soirées zoologiques" de cette année, le Dr Jean-Louis Tremblay, président de la Société Zoologique, a annoncé à la foule qui remplissait, de toute sa capacité, la salle de l'Académie Commerciale, qu'en reconnaissance pour l'utilisation de cette salle aux organisateurs de ces soirées, que la Société Zoologique, lors de la dernière réunion de ses directeurs, a voté une somme de $30.00 qui devra être attribuée comme prix de sciences naturelles aux élèves de cette institution.

A la soirée de mardi, les films d'histoire naturelle qui ont été montrés furent commentés par le Dr J.-L. Tremblay, M. Raymond Cayouette et le Dr Richard Bernard qui, à certains moments, ont été applaudis. Parmi les nombreux assistants, outre la plupart des membres de la société, on remarquait M. L.-A. Richard, M. Eugène L'Heureux, M. Marius Barbeau, d'Ottawa.

Officier polonais à l'Institut militaire

Le lieutenant d'aviation Boleslas Rychlicki, officier polonais attaché à l'aviation britannique, a été l'hôte d'honneur de l'Institut militaire de Québec, à un dîner qui a eu lieu jeudi soir, au Club de la Garnison.

Le lieutenant-colonel Ernest Legaré, président de l'Institut militaire, présenta à l'assistance le lieutenant d'aviation Rychlicki qui a parlé des conditions dans lesquelles s'est trouvée la Pologne, avant et après l'ouverture des hostilités, en août et en septembre 1939.

Le conférencier a rappelé l'opiniâtre résistance que l'armée polonaise a offerte, seule et sans aide, à l'armée allemande. Il a raconté comment elle a dû succomber sous le nombre et la force de l'ennemi. La lutte n'en continua pas moins, secrètement, en Pologne, et le sabotage et les guérillas contribuèrent grandement à immobiliser sur le front de l'est des forces allemandes considérables, a-t-il dit.

Il raconta aussi la formation d'une armée polonaise en Angleterre, ainsi que celle d'une aviation dont les prouesses et l'ardeur au combat sont bien connues. Il termina en exprimant le désir de son pays de retrouver son indépendance et de participer avec les autres actions unies à l'établissement d'une paix longue, juste et durable.

Le lieutenant d'aviation Rychlicki, qui était accompagné du commandant de section Kucharski et de l'officier d'aviation Zajac, fut remercié par le lieutenant Jean Garneau.

Le brigadier Edmond-A. Blais, C.B.E., M.C., commandant de la région militaire No 5, assistait au banquet et ajouta quelques mots pour exprimer son admiration de la valeur de l'effort militaire de la Pologne et du grand courage que les officiers et soldats de l'armée et de l'aviation polonaises ont démontré dans la présente guerre.

L'assistance était nombreuse à ce dîner. On remarquait entre autres les colonels G.-E.-A. Dupuis, V. Boswell, le consul honoraire T. Poznanski, les lieutenants-colonels Léon Lambert, J.-A.-Y. Bouchard, J.-D. Chrétien, J.-A. Sullivan, Hughes Lapointe et J.-E.-W. Beaumont ; les majors J.-A. Crowe, B.-E. Lavigne, J.-A. Beaudet, Gray Donald, les capitaines M.-Paradis-Paul, J. Mineau, Pierre Taschereau, P.-E. Laterrière, L. de G. Champoux, les infirmières militaires Lachance et Joncas.

Au cours du dîner, la fanfare du Royal 22e Régiment, sous la direction du lieutenant Edwin Bélanger, interpréta quelques pièces musicales.

Un porte-avion naval est un aéroport complet — il comprend des pistes d'atterrissage et des hangars, des ateliers de réparation, des réservoirs d'essence de haute qualité, une station météorologique complète et les inventions les plus complètes pour diriger le tir et calculer les distances.

Gros incendie, rue Elgin

Des dommages évalués à au moins une quarantaine de milliers de dollars ont été causés hier matin au No 31, rue McMahon et au No 14, rue Elgin, à l'angle des rues d'Auteuil et McMahon.

Cet édifice, qui datait de 1853, et qui avait été utilisé comme église baptiste de 1853 à 1919, était devenu la propriété de M. A.-O. Bériau. L'occupaient en ces dernières années, la fabrique de licences d'automobiles Bouchard & Cie, Enr., "L'Art Payaan du Vieux Québec", et "La Voix Naturelle", du cinéma catholique. Il y avait déjà eu plusieurs incendies dans le passé à cet endroit.

L'incendie d'hier s'est déclaré un peu avant 7 heures du matin, aux 1er et 2ème étages, occupés par la manufacture Bouchard & Cie. Trois alarmes furent sonnées et la plupart des pompiers de la ville se rendirent sur les lieux. Ils étaient commandés par le chef Rosaire Beaulieu, aidé des chefs de district Lachance et Wagner.

L'abbé Aurèle Ouellet, aumônier des pompiers, le Dr Roméo Gagnon, et le capitaine Henri Auclair et le pompier Fernand Soucy, de la voiture de secours, se trouvaient aussi sur les lieux.

L'édifice était évalué à $16,000. Il a été gravement endommagé. Le toit ne s'est pas écroulé, mais il a été percé à plusieurs endroits par les flammes.

Une bâtisse voisine, propriété de Mme Pierre Boutet, a été endommagée par l'eau et la fumée.

Le feu, qui avait été aperçu par le soldat Albert Cormier, de faction sur la rue McMahon, obligea les pompiers à rester sur les lieux presque jusqu'à midi. Mais aucun accident n'a été rapporté.

Concours d'artisanat chez les clubs 4-H

L'Association forestière québécoise vient de nous faire parvenir son 12e bulletin, intitulé l'Artisanat chez les 4-H, publié en collaboration avec The T. Eaton Co. Ltd, qui commandite le concours d'artisanat ouvert aux membres des clubs 4-H et pour lequel une bourse d'études de $200 sera donnée par cette compagnie à l'occasion du troisième congrès provincial. Ce bulletin, préparé par M. J.-R.-A. Legendre, du Bureau des Bois de Montréal, renferme un grand nombre de suggestions pour les membres des clubs; la première partie comprend une série de croquis illustrant des travaux manuels simples qui peuvent être exécutés par des jeunes et leur permettre de se familiariser avec les outils à leur disposition; la deuxième partie offre plusieurs séries d'illustrations ayant trait à la vie rurale, la vie industrielle, la vie littéraire, etc., et intitulées: la vie à la ferme, la vie des champs, la nation au travail, il était une fois, l'Halloween, l'esprit de Noël, au temps des pirates, au temps des voiliers; la dernière partie offre des suggestions à ceux qui recherchent des modèles de jouets, de petits meubles, d'ornements pour jardins, etc.

Un feuillet illustré, comportant les buts, réglements, prix et suggestions, paraîtra sous peu et sera envoyé à tous ceux qui désirent participer au concours d'artisanat 4-H.

La question des Indes

Londres. — (Reuters). — L.-S. Amery, secrétaire pour les Indes, a refusé, à la Chambre des Communes, de faire une déclaration d'actualité sur la politique du gouvernement britannique envers les Indes. Il a dit que la politique britannique avait été précisée en 1942, à l'époque de la mission de sir Stafford Cripps, et par des déclarations subséquentes des ministres anglais.

Prompts secours à ces prisonniers libérés

Londres. — (Reuters) Les internés civils, britanniques, récemment libérés aux Philippines, ont reçu l'assurance du secrétaire Eden que des mesures seraient prises "en consultation avec nos alliés américains afin de pourvoir à leurs besoins immédiats". Le message exprimait le soulagement que leur longue captivité aux mains de l'ennemi soit finie".

COULEURS

BON TEINT pour TRAVAIL D'ARTISANAT

Le travail d'artisanat, comme vous le savez, est beaucoup plus qu'un passe-temps. C'est un travail artistique et la personne qui l'accomplit en est récompensée par la joie de créer non seulement quelque chose de beau, mais quelque chose d'utile et d'une certaine valeur.

C'est une fausse économie que d'essayer d'employer, pour un beau travail, des couleurs ou des teintures dont vous n'êtes pas trop sûre, surtout quand les artisans habiles nous disent que le charme et la beauté des travaux d'artisanat sont grandement rehaussés par des couleurs *vives* et *bon teint*.

Pour leurs travaux, des milliers d'artisans habiles préfèrent les Teintures Diamond. Ils savent qu'avec les Teintures Diamond ils obtiendront les meilleurs résultats parce que ces teintures, faites avec des anilines de qualité supérieure qui ont fait leurs preuves, assurent chaque fois des couleurs fortes vives et permanentes.

Ils savent aussi que, bien souvent, un travail d'artisanat est jugé d'après le coup d'oeil— c'est-à-dire d'après l'ensemble des couleurs.

Essayez les Teintures Diamond pour ce que vous faites. Leur emploi est facile et *économique*, et les résultats merveilleux. Les Teintures Diamond se vendent dans les pharmacies et les magasins généraux.

Teintures DIAMOND PAQUET BLEU POUR LAINE

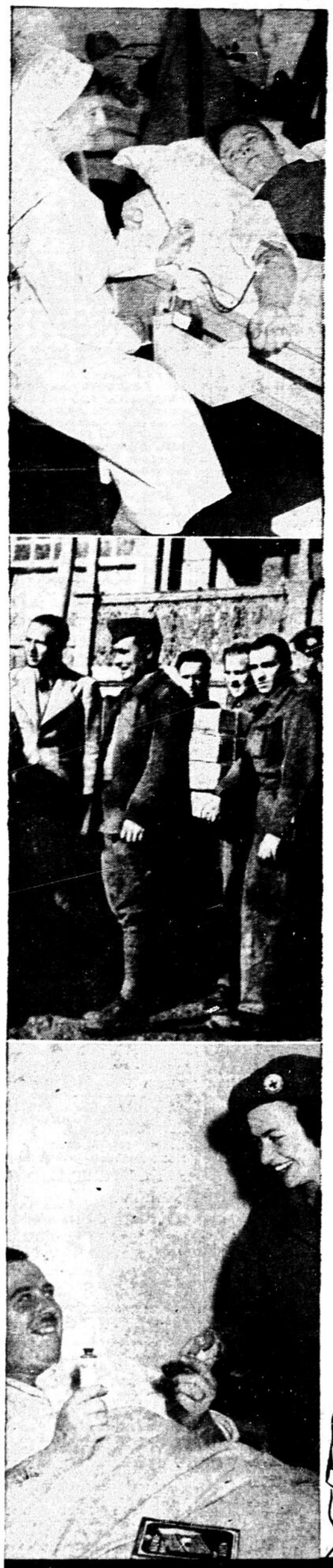

Une grande oeuvre dont vous êtes les artisans!

Les soldats combattent là-bas dans un véritable enfer; nos prisonniers dépérissent dans les camps ennemis; des civils de toutes nationalités, Français et autres, appellent à l'aide. La simple humanité nous commande de leur porter secours.

C'est la Croix-Rouge qui se chargera de cette grande mission philanthropique. Elle dispensera du sérum et soignera les blessés dont le nombre grandit sans cesse, elle nourrira et vêtira des millions de civils. Les prisonniers de guerre attendent avec une impatience fébrile les colis de la Croix-Rouge dont ils ne sauraient se passer.

Mais une mission comme celle-là ne s'accomplit pas sans l'aide constante et généreuse de tous les Canadiens. La Croix-Rouge vous adresse un pressant appel. Elle a besoin de $10,000,000 pour poursuivre son oeuvre.

Donnez! Donnez généreusement, afin que les combattants et les prisonniers de guerre, ainsi que les civils des régions dévastées, continuent de bénéficier des dons et du secours indispensable de la Croix-Rouge. Lorsque des millions de vies sont en jeu, comment pourrait-on prétexter le poids des impôts, la cherté de la vie ou toute autre raison pour diminuer son offrande? La misère est immense. Jamais votre aide n'a été aussi nécessaire! Au nom de tout ce qui vous est cher, donnez le plus possible.

SERVICES DE LA CROIX-ROUGE

Gardes-malades • Volontaires • Ambulances • Médicaments
Service de renseignements pour les prisonniers
Instruments de chirurgie • Secours aux soldats • Secours aux sinistrés
Cliniques des donneurs de sang • Colis aux prisonniers de guerre
Service de renseignements pour les civils
Équipement mobile • Vivres aux Alliés • Secours aux civils
Secours aux équipages de la marine marchande • Instruction des volontaires

La misère est si grande dans les pays libérés, qu'à la demande du Gouvernement fédéral, le "Fonds de Secours Canadien pour les Alliés", représentant les oeuvres de secours de onze Nations Unies, collabore à la présente campagne nationale de souscription de la Croix-Rouge.

Quartiers Généraux de la campagne : Banque de Montréal
35 Côte du Palais (1er plancher) Québec. Tél.: 3-7454

LA CROIX-ROUGE ✚ CANADIENNE

Nos dollars sauveront des milliers de vies

Carnet mondain

Lady Fiset rehaussera de sa présence le thé offrande organisé par les dames auxiliaires du Régiment de la Chaudière au bénéfice des mutilés de guerre de ce régiment, qui aura lieu de quatre heure et demie à six heures et demie cet après-midi, à la résidence de madame Arthur Vallée. Madame L.-J. Mathieu, présidente, assistée de madame Julien Chouinard, présidente honoraire, de madame Gustave Taschereau, et de madame Arthur Vallée, vice-présidentes, de madame Raymond Gauvin, secrétaire, recevront les invités. Madame Hugues Lapointe, trésorière, et madame Bernard Fortier, chargée du service des hôpitaux, recueilleront les contributions. Madame Edgar Couillard madame Raoul Audet et madame J.-A. Atkinson présideront à la table du thé, aidées de mesdames Pierre Vallée, Arthur Vallée, Louis Jalbert, de mesdemoiselles René Taschereau, Marcelle Vallée, Louise Blais, Monique Jolicoeur, Claire, Turcot, Jacqueline Côté, Colette McNicoll, Paule St-Jacques, Gilberte Reny, Audette Lemieux, Gaby Jobin, Andrée Bédard, Claire Lyons, Marcelle Fournier, Réjeanne Gamache, Laurette Marier, Hélène Trudel, Louise Roy et Andrée De Guise.

Madame Adélard Godbout est partie pour Frelighsburg où elle passera quelque temps.

Madame W.-J. Howe, qui a fait un séjour de quelques semaines à Québec, l'invitée de sa mère, madame W.-G. Power, est partie pour Montréal où elle sera l'invitée de M. et madame C.-L. O'Brien, madame Howe également l'hôte de l'honorable et de madame C.-G. Power, à Ottawa.

M. et madame Antoine Rivard annoncent les fiançailles de leur fille, Claire à M. Pierre Gagnon, fils de M. et madame Charles Gagnon, de Québec.

Le commandant J.-Albert Blais, R. C. N. récemment revenu d'Angleterre, ainsi que madame Blais, sont retournés à Ottawa, après avoir passé quelques jours dans notre ville, les invités de M. et madame J.-A. Blais, de l'avenue des Laurentides.

M. Raoul Jobin est retourné à New-York, après un court séjour dans notre ville.

Jeudi, à neuf heures, en l'église de Beauport, M. le curé Alphonse Gagnon, a béni le mariage d'Andréa, fille de M. et madame Henri T. Bélanger avec le docteur Louis Lavallée, R. C. A. M. C., fils du major J. Lavallée, décédé et de madame Lavallée. Le capitaine J.-C. Gamache a célébré la messe. Le choeur et la nef étaient décorés de lis callas et de fougères et des boucles de tulle marquaient les bancs réservés aux invités. Le docteur Eugène Lavallée, R. C. A. M. C., servait de témoin au marié. La mariée, accompagnée de son père portait une robe de style ancien en brocart rose pâle dont l'ampleur de la jupe formait traîne. Son voile consistait en une mantille de dentelle rose, souvenir de famille. Elle portait comme unique bijou, un collier de pierres du Rhin cadeau du marié. Son bouquet colonial était composé d'oeillets blancs et de roses. Mademoiselle Huguette Bélanger, dame d'honneur, portait un deux-pièces turquoise et une toque de paille fuschia garnie d'une voilette turquoise. Son bouquet était identique à celui de la mariée. Le lieutenant Bernard Millot agissait comme garçon d'honneur. Le lieutenant Pierre Bélanger et le lieutenant Raymond Lavoie plaçaient les invités. Pendant la cérémonie, mademoiselle Corinne Cauley, de Hamilton et mademoiselle Stella Bélanger exécutèrent le programme musical. M. Claude Lavoie touchait l'orgue. Après la cérémonie religieuse, une réception eut lieu chez les parents de la mariée où les salons étaient décorés de jonquilles et d'oeillets. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Montebello. Pour voyager, madame Lavallée portait un deux-pièces de plaid écossais vert et rouge sous un manteau de loup, un béret et un sac à main rouge. A leur retour, le docteur et madame Lavallée résideront à Sussex, N.-B. Parmi les invités venus de l'extérieur, mentionnons madame A. Cauley et mademoiselle Corinne Cauley, de Hamilton, madame Philippe Desbiens, de Chicoutimi, madame Adélard Gagnon et M. Guy Gagnon, de Dolbeau madame E. Lavoie et mademoiselle Alice Lavoie, d'Outremont, M. Raymond Lavoie, de Debert.

Mademoiselle Marthe Gravel, du Chemin St-Louis, recevra demain à un shower de porcelaine, en l'honneur de mademoiselle Marthe Dufresne, dont le mariage aura lieu prochainement.

Mademoiselle Stella Plamondon a reçu à l'heure du thé, au Château Frontenac, en l'honneur de mademoiselle Lise Trudeau, de Montréal.

M. et Mme A.-A. Boivin annoncent les fiançailles de leur fille Emilia "Mimi" à M. Camille Allaire, B. S. A., fils du docteur J.-M.-P. Allaire de Joliette et de Mme Allaire décédée.

Mademoiselle Jacqueline Chouinard est de retour de Montréal où elle a passé quelques jours.

Mademoiselle Lilian Hackett et mademoiselle Simone Jobin passent la semaine au Lac Beauport, inscrites au Manoir St-Castin.

Mademoiselle Lucille Desparois de Montréal, passe quelques jours dans notre ville.

Le docteur O. Noël, de Sherbrooke, était à Québec ces jours derniers.

M. Roger Duhamel, de Montréal, fait présentement un séjour dans notre ville.

Le docteur R. Rochette, de la métropole, était de passage à Québec, cette semaine.

Le major Maurice Thibaudeau et madame Thibaudeau (née Françoise Giguère) annoncent la naissance d'un fils né le 15 à l'hôpital Saint-Sacrement.

M. Armand Patry, de Victoriaville, passe quelques jours en ville.

Mademoiselle Janine Blais, de Lac-Mégantic, est de passage à Québec.

Le lieutenant Achille Lalonde fait actuellement un séjour dans sa famille à Amos, Abitibi.

M. R. Duquette, de Montréal, fait présentement un séjour à Québec, inscrit au Château Normandie.

La réunion de l'Exécutif du Club des Femmes Universitaires de Québec aura lieu lundi le 19 mars à huit heures quinze, chez mademoiselle Thérèse Légaré, 3, avenue Moncton.

M. et madame Jacques Rioux, ainsi que M. et madame Aimé Leblanc, de Montréal, et leur fils Pierre, passeront quelques jours à Québec à l'occasion du mariage Leblanc-Rioux.

Le lieutenant de vaisseau Gordon-Allen Roberts, de Chelmsford, Essex, Angleterre de passage à Québec, loge au Château Normandie.

M. Alain Gravel est retourné dans la métropole après un court séjour dans notre ville.

M. Charles Vaillancourt, d'Arvida, passe quelques jours à Québec, enregistré au Château Normandie.

Mademoiselle Françoise Lavoie est de retour d'un séjour dans le Nord de Montréal.

M. Louis-D. Lagueux, de Tring Jonction, de passage en notre ville s'est inscrit au Château Normandie.

M. et madame Jos. Lévesque sont retournés à Bonaventure, Gaspé, après un séjour de trois mois au Château Normandie.

MM. Roger Darveau et Lucien Couture ont passé la fin de semaine à Rouyn.

M. et madame François Lafortune, de Montréal, sont actuellement en notre ville et logent au Château Normandie.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Pour les gourmets

CROQUETTES DE VIANDE

2 tasses de viende cuite et hachée
1¼ tasse de sauce blanche
½ cuillerée à thé de sel
⅛ cuillerée à thé de poivre

Préparation des croquette — En général, servez-vous de quantités égales de sauce blanche et de viande en conserve. La viande doit être hachée fin, bien assaisonnée et assez humectée avec la sauce pour pouvoir la manier facilement. Laissez refroidir à fond sur le plat, ensuite divisez en portions séparées, allouant 2 cuillerées à soupe pour chaque croquette. Donnez-leur la forme de boulettes, de cylindres, de cônes ou n'importe quelle autre. Roulez et passez les mies de pain dans la passoire, battez l'oeuf avec une cuillerée à soupe d'eau. Roulez les criquettes dans le pain, trempez dans l'oeuf et roulez encore dans la mie et faites frire dans la graisse profonde jusqu'à ce qu'elles deviennent d'un brun clair. Egouttez sur un papier huilé. Elles peuvent

N'importe quelle viande ou une combinaison de viandes peut être ainsi apprêtée. Le poisson, les oeufs, le macaroni peuvent être servis de la même manière. Assaisonnez avec l'oignon, du persil, sel de céleri. Le jus de citron se mêle bien avec le poisson ou le poulet.

SAUCE AU CHOCOLAT

½ tasse d'eau bouillante
½ tasse de sucre
2 carrés de chocolat non-sucré
2 cuillerées à soupe de beurre
½ cuillerée à thé de vanille

Versez l'eau sur le chocolat et faites cuire ensemble, tournant jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et le mélange épaissi. Ajoutez le sucre et faites cuire quelques minutes en plus. Ajoutez le beurre et la vanille.

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

SAMEDI, 17 MARS 1945

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée mondaine, qui vous apportera un bonheur durable. Bon temps pour l'amour et le mariage si vous y pensiez justement.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Des problèmes qui touchent vos proches et vos amis vous occasionneront certains soucis aujourd'hui. Avantages mondains évidents le soir.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les efforts dans le domaine artistique ou social apporteront du bonheur aujourd'hui. Distrayez-vous.

23 juin au 23 juillet (Cancer) — Aidez ceux qui ont besoin ; que vos efforts sociaux comptent pour quelque chose. Amour et plaisir dans l'air... pour vous.

24 juillet au 22 août (Lion) — Le matin est excellent pour tout travail artistique créateur, voir même pour les entreprises spéculatives Bonnes nouvelles.

23 août au 23 septembre (Vierge) —Vos problèmes familiaux tourneront bien si vous avez su prévoir ; conditions sociales favorables.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Montrez beaucoup de jugement ce matin dans les questions pécuniaires. Perspectives encourageantes pour la semaine prochaine.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Si vous êtes mêlé à des problèmes financiers concernant aussi autrui, agissez au mieux de vos propres intérêts.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — Un changement de travail peut apporter un gain, si vous l'entreprenez aujourd'hui. Saisissez l'occasion.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Vous ferez des gains marqués aujourd'hui et ce jour sera probablement un de vos meilleurs du mois. Profitez de tout ce qui passe.

22 janvier au 20 février (Verseau) —Associations, mariages et relations domestiques sont favorisés, ainsi que tout ce qui touche au foyer.

21 janvier au 20 mars (Poissons) —Bonnes influences dans tous les domaines particulièrement dans celui de l'amour. Les amitiés nouvelles devraient vous apporter du bonheur.

L'enfant né aujourd'hui sera affectueux et doux. Il possédera des convictions inébranlables. Alors du talent pour les chiffres et réussira dans les affaires.

DIMANCHE, 18 MARS 1945

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée merveilleuse où vous serez pleinement heureux grâce à vos amis. Profitez des distractions qui passent, car la semaine qui s'en vient vous réserve des soucis. On pense à vous.

21 avril au 20 mai (Taureau) — Utilisez le mieux possible cette journée pour vous reposer, car vous avez grandement besoin de calme. Tenez-vous en alerte contre les mauvaises langues.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) — Soyez prêt à faire bon usage de cette journée qui s'annonce remplie d'imprévus. De la prudence recommandé le soir.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Perspectives bonnes en tout. Agissez avec promptitude afin de recueillir de meilleurs résultats.

24 juillet au 22 août (Lion) — Horizons favorables en toutes choses dans la journée; le soir; quelques discussions qui amèneront du mécontentement.

23 août au 23 septembre (Vierge) — Les questions personnelles sont sous de bons augures et une vie nouvelle semble s'annoncer pour vous.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — C'est le premier rendu qui obtient le plus beau prix. Cherchez à atteindre votre objectif et évitez les risques le soir.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une journée terne où vous devrez lutter contre la mauvaise humeur et l'irritabilité. Soyez patient tout s'arrangera.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) — On vous contrariera aujourd'hui mais il vaudra mieux laisser dire que de vous mêler aux discussions. Un changement vous serait favorable.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne) — Ménagez-vous. N'oubliez pas que le dimanche a été créé pour se reposer et non pas pour continuer le travail de la semaine. Acceptez-donc de vous distraire avec vos amis.

22 janvier au 20 février (Verseau) Vous traversez une période énervante, mais de beaux jours s'en viennent pour vous. Patientez encore un peu et vous ne le regretterez pas.

21 février au 20 mars (Poisson) — Evitez les discussions familiales aujourd'hui car il pourrait vous en coûter cher de vouloir argumenter. La soirée sera distrayante.

L'enfant né aujourd'hui possédera une personnalité dynamique, sera incompris et en souffrira, aura du talent pour la musique s'il est dirigé dans ce sens il réussira à se créer un bel avenir.

Rues glissantes

Les rues glisantes d'hier ont valu des ennuis à de nombreux automobilistes, surtout dans les côtes. Les remorqueurs du garage Andrews ont été appelés à différentes reprises hier pour des dommages à des automobiles.

Chien vicieux

Un homme trouvé coupable d'avoir eu la garde d'un chien vicieux a été condamné à $1 d'amende sans frais en cour du recorder hier matin. Le chien devra être abattu d'ici quinze jours.

Le petit épagneul avait mordu la femme du locataire alors qu'elle se trouvait au pied de l'escalier.

Montréal et ailleurs

Le gouverneur général et la princesse Alice ont reçu, mercredi matin, un groupe de journalistes français qui étaient accompagnés par l'ambassadeur de France, le comte Jean de Hautecloque, et par M. Percy Philip, président de la galerie de la presse.

Madame B. Tudball, commodore national de la Société de la Croix-Rouge canadienne, a été invitée à prendre le thé à Rideau-Hall, mercredi.

L'honorable sénateur et madame Thomas Vien, de Montréal, partiront ces jours-ci pour Ottawa, où ils passeront quelque temps, au Lord Elgin.

A Rome, le 26 février dernier, en la chapelle des Chanoines Prémontrés, décorée de fleurs printanières, Monseigneur Notts, abbé général de l'ordre, bénissait le mariage du capitaine André Arnoldi, ex-journaliste à la "Presse", fils de M. Henri-A. Arnoldi, décédé, et de madame Arnoldi, de Montréal, avec mademoiselle Monique de Ruette, fille du docteur et de madame Victor de Ruette, de Bruxelles, et petite-fille du réputé musicien italien Rosario Scalera, actuellement aux Etats-Unis. La mariée portait une robe de moire blanche avec voile, légèrement drapé, en dentelle ancienne. Deux fillettes de la troupe de guides, que dirigeait la mariée, montaient la garde devant l'autel. Les témoins des conjoints étaient : M. Charles Neus et le comte Guido dei Palaggi (chevalier de Malte), de Florence, pour la mariée ; le major Georges-E.-D. Wilson, de Toronto, et le capitaine Yvon Beaulne, d'Ottawa, pour le marié. A l'issue de la messe, le R. P. Conrad Martin, o.f.m., de Sherbrooke, prononça une courte allocution de circonstance. Parmi les Canadiens présents à la cérémonie, on remarquait : les RR. PP. Gérard Buteau, de Victoriaville, Joseph Bergeron, de Plessisville, les capitaines Lucien Pilon, de Montréal, Kenneth Folkers, de Régina, le lieutenant Roger Paquette, de Montréal, le quartier-maître Jim Fooks, de Toronto, et le sergent Thomas Lashmore, de Montréal. Un détachement de la garde pontificale suisse, commandé par le caporal Jean Miserez, apporta aux nouveaux mariés, la bénédiction du Pape. Le grand-père de madame Arnoldi, ayant servi en 1870, avec les zouaves pontificaux, les membres de la famille reçoivent cet insigne privilège. Les nouveaux mariés sont partis en jeep, pour un voyage dans le Midi. Le capitaine Arnoldi fut blessé à Ortona où il commandait une compagnie du Royal 22e Régiment. Le père de la mariée s'évada de Belgique en 1940.

Madame Francisco del Rio quittera Ottawa demain pour Boston, où elle passera une semaine avec son fils, Frank.

M. et madame J.-Pierre Godin, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Pauline-Jeannette, au lieutenant Jean-Gabriel Perrault, F.M.R., fils de M. et de madame J.-Alfred Perrault, d'Outremont.

Le lieutenant-colonel C.-W. MacLean a quitté Montréal pour Sainte-Marguerite, où il passera la fin de semaine, l'invité du lieutenant d'aviation et de madame Louis Cochand.

Madame E.-A. Anglin, d'Ottawa, passe une semaine à Piedmont, Qué.

Pour vos parties de cartes

Servez de délicieux sandwichs faits avec des pâtés de viande de luxe "Cordon Bleu" au fumet et à l'arôme supérieurs. Ils sont dignes de votre table et dignes d'être offerts à vos meilleurs amis.

Distributeurs: J. RENE OUIMET LTEE, Montréal.

EN QUELQUES SEMAINES,

EFFACEZ TOUT L'HIVER!

Bien que pas tout à fait malades, la plupart des gens se sentent mal en train à cette époque-ci de l'année. En effet, n'êtes-vous pas en ce moment fatiguée, nerveuse, sans courage? Votre teint pâli et votre démarche abattue ne vous rendent-ils pas de mauvaise humeur?

Attention et surtout ne comptez pas trop sur le soleil et les beaux jours pour redonner à votre organisme le renouveau dont il a besoin, car l'origine de vos malaises est dans votre sang. Prenez plutôt et dès maintenant un traitement aux bonnes PILULES ROUGES, elles vous donneront ce sang riche et vif si nécessaire à votre santé. Bientôt vous éprouverez une sensation de bien-être général un regain d'appétit, vous aurez plus de résistance à la fatigue et vous retrouverez votre teint frais.

"Le printemps dernier je me suis trouvée complètement épuisée, j'étais nerveuse, très fatiguée et je travaillais difficilement. Je me suis mise à prendre les PILULES ROUGES et depuis que j'en fais usage je me sens mieux en général, je travaille avec plus d'aise sans ressentir plus de fatigue que nécessaire. Je sens mes forces revenir et je suis contente de recommander ce tonique comme très efficace . . ."

(Signé) — Mme E. Bouvrette,
St-Eugène, Ont.

Témoin (Signé) — Y. P.

Depuis près de 50 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont été le tonique recherché par des milliers de jeunes filles et de femmes dans le cas de : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Pilules Rouges par la poste : 50c la boite. ou 3, 1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles.

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Mesdames...

Le support (corset) Camp a aidé des milliers de personnes à acquérir un meilleur maintien améliorant ainsi leur apparence.

Voyez quelle sensation de bien-être, de confort peut vous donner un de ces supports. Nous avons quatre longueurs différentes et ceci dans toutes les tailles.

Consultez notre corsetière diplômée

Madame G. PROULX

pour connaître les avantages que comporte un support Camp.

Supports [redacted] *Service* [redacted] *autorisé*

W. BRUNET & CIE (limitée)

139, rue Saint-Joseph **Tél.: 8141**

Nous sommes aussi en mesure de remplir les ordonnances des médecins pour les Supports Camp de Maternité et Chirurgicaux

Mettez Fin à ce MAL DE TÊTE Maintenant!

Aspirin Véritable se vend à un nouveau bas prix

Les prix considérablement réduits de l'ASPIRIN véritable vous permettent, mieux que jamais auparavant, de soulager les maux de tête, névrites ou névralgies d'une façon rapide et efficace.

Il se peut que vous n'ayez jamais essayé l'ASPIRIN. Dans ce cas, son action rapide vous émerveillera certainement dès la première fois que vous en prendrez.

Un chronomètre à déclic révèle la rapidité avec laquelle Aspirin agit

Faites tomber un comprimé d'ASPIRIN dans un verre d'eau. Presque immédiatement, il commence à se désagréger. Cette rapidité d'action surprenante que vous voyez dans le verre se produit également quand l'ASPIRIN entre dans votre estomac. L'ASPIRIN étant un remède *rapide, efficace* et *sûr*, des millions de Canadiens s'y fient entièrement pour obtenir un véritable soulagement.

ASPIRIN

LE NOM "BAYER" EN CROIX SUR CHAQUE COMPRIMÉ VOUS GARANTIT QUE C'EST BIEN DE L'ASPIRIN

NOUVEAUX PRIX RÉDUITS

Petite boîte de 12..... 18c
Flacon économique de 24..... 29c
Gros flacon de 100..... 79c

Aidez-nous à vous mieux servir

prenez note de nos heures d'affaires :
10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

ROGER DUSSAULT
DECORATEUR D'INTERIEUR
42½ de la Fabrique
Tél.: 2-1233

ROBINTEX
TISSUS DE LONGUE DURÉE
DEMANDEZ À VOTRE TAILLEUR

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

JIGGS — *Par Geo. McMANUS*

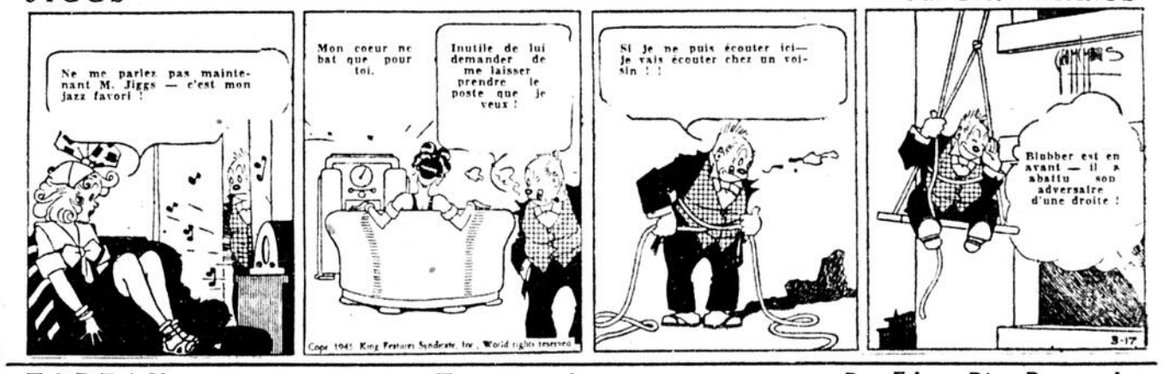

TARZAN — Tarzan tombe — *Par Edgar Rice Burroughs*

Episode No 1740

Nouvelle firme

On annonce l'incorporation de Western Quebec Mines Co. Ltd, dont le capital autorisé est de 3 millions d'actions de $1 au pair. Cette nouvelle compagnie a fait l'acquisition des propriétés minières de Camp Bird Mines Ltd. Les actionnaires de celle-ci ont le privilège d'acheter des actions de Western Quebec, à 2 actions de cette dernière contre 3 de Camp Bird d'une valeur de 2 cents chacune. Ce droit est accordé aux actionnaires inscrits le 3 mars et pourra être exercé jusqu'à 5 h. p. m. le 2 avril prochain. Les actions souscrites en vertu de ce droit seront mises en syndicat.

Camp Bird a une dette, sous forme de billet, d'à peu près $175,000 et approximativement $50,000 en caisse et en prêts à demande. Le créancier accepte les $50,000 plus un montant additionnel de $30,000 en paiement du billet. Les actions vendues à titre irrédactible, c'est-à-dire en vertu du droit consenti, fourniront les fonds pour payer ces $30,000 et pour entreprendre les travaux.

BUREAU DU GREFFIER

Soumissions pour les fournitures annuelles du service des incendies.

AVIS public est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées, "SOUMISSIONS POUR CAISQUETTES EN SERGE BLEU POUR LE SERVICE DES INCENDIES" seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à Mercredi le 21 Mars 1945 à 11.00 h. A.M.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au Bureau du Chef du Service des Incendies.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 16 mars 1945

SOUMISSIONS POUR FOURNITURES ANNUELLES POUR LE DEPARTEMENT DES CHEMINS, ETC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "SOUMISSION POUR CLOUS, PIERRE NON CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE SPECIALE, SABLE MADRIETTE etc., CIMENT ASPHALTIQUE, POUSSIERE INORGANIQUE, HUILE COMBUSTIBLE (fuel oil), CHARBON (pour moulin d'asphalte), GRAVIER, CHAINE DE GRANIT ET CHARBON POUR BATISSES MUNICIPALES" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'ici à MARDI, le 27 mars 1945, à 4 heures de l'après-midi (future exandée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD
Greffier de la Cité

AVIS PUBLIC

LIVRE D'EVALUATION DES PROPRIETAIRES POUR 1945-46

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres d'évaluation pour tous les quartiers de la cité de Québec ont été complétés par les cotiseurs de ladite cité et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées tous les jours depuis neuf heures A.M. jusqu'à cinq heures P.M. (les dimanches et jours de fête exceptés) et le samedi depuis neuf heures A.M. jusqu'à une heure P.M. (heure avancée) durant trois semaines du vendredi 9 mars 1945 au vendredi 30 mars 1945 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres d'évaluation devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le bureau des estimateurs par écrit et sous serment prêté devant un juge de paix ou devant le greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le bureau des estimateurs et le greffier dudit bureau donnera avis des lieux, jours et heures auxquels les plaignants seront entendus. Après cette date aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

Le trésorier de la cité,
C.-E. FONTAINE, C.A.

MOTS CROISÉS

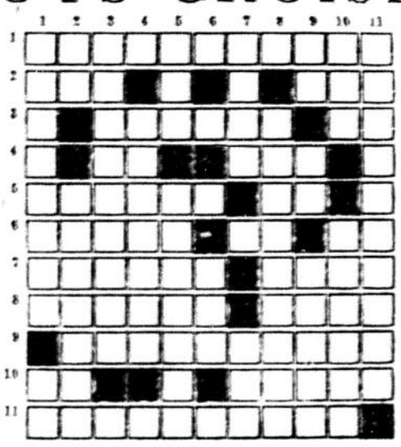

HORIZONTALEMENT

1—Action de moissonner.
2—Poids brut d'une marchandise—Mamm fère rongeur.
3—Qui a peu de largeur — Fille d'Inachos.

Solution du problème d'hier

G	A	L	I	M	A	F	R	E	E	■
A	R	E	■	O	S	I	E	R	■	O
L	I	■	O	R	■	S	■	■	R	U
A	D	M	I	N	I	S	T	R	E	R
N	E	O	■	I	R	I	S	E	■	D
T	■	R	A	F	■	P	■	A	M	I
E	■	T	I	L	L	A	C	■	O	S
R	I	A	■	E	■	R	■	R	I	S
I	R	I	S	■	A	E	■	I	S	O
E	■	S	E	I	N	■	E	T	■	I
S	I	E	C	L	E	S	■	■	U	R

HORIZONTALEMENT

1—Action de moissonner.
2—Poids brut d'une marchandise—Mamm fère rongeur.
3—Qui a peu de largeur — Fille d'Inachos.
4—Lettre grecque — Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise.
5—Exposer en vente — Ile de l'Atlantique.
6—Ordre prescrit des cérémonies de l'Eglise (pl.) — Chemin de la mer — Arbre conifère toujours vert.
7—Donner les couleurs de l'arc-en-ciel — Pitance.
8—Université de Montréal.
9—Action d'éclairer en disant.
10—Année — Interrogation écrite.
11—Qui produit une ségrégation.

VERTICALEMENT

1—Les moines en général — Carte à jouer.
2—Métal jaune — Action de tirer — Animal gêté.
3—Action de répéter.
4—Fer ou acier laminé en feuille (pl.)
5—Titre anglais — Anagramme de see — Venue au monde.
6—Courir, en anglais.
7—Obscur — Conduise, guida.
8—Amener vers soi — Réunion de sons.
9—Dans are — Equerre — Rendu stupide.
10—Enjoué, joyial — Pronom neutre anglais—Partie d'une église.
11—Qui fait qu'on étouffe (pl.)

Le dollar canadien

New-York, 17. (P.C.)—Le dollar canadien a monté de 1-8 de sou pour fermer à un escompte de 9 3-4 pour cent, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était stationnaire à $4.04.

La commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient le cours à $9.09 à la vente et à $9.01 à l'achat.

Ventes-record à la Borden Company

Les ventes de la Borden Company ont atteint en 1944 un chiffre sans précédent dans toute son histoire, déclare le président, M. Theodore G. Montague. Dans son rapport annuel aux actionnaires, M. Montague signale que les ventes totales de la compagnie, y compris celles de toutes les filiales, se chiffrent à $410,478,189, ce qui représente une augmentation de 10 pour cent par rapport au volume de $371,-866,527 en 1943.

Le bénéfice net de la compagnie et de ses filiales s'élève à $9,987,996 et représente 2.4 pour cent seulement des ventes, un des pourcentages les plus faibles depuis sa fondation. Ce profit équivaut à $2.25 pour chacune des 4,250,000 actions détenues par 49,274 porteurs, dont 1,-127 sont des Canadiens. Le bénéfice net s'élevait en 1943 à $9,045,705, soit 2.5 pour cent des ventes et l'équivalent de $2.17 pour chacune des 4,-225,000 actions alors en circulation. Durant l'année, la compagnie a versé en dividendes une somme globale de $1.70 par action contre $1.50 les douze mois précédents.

En 1944, a souligné M. Montague, la compagnie Borden a cherché surtout à répondre aux besoins gouvernementaux et militaires en produits tels que la crème glacée, le lait frais condensé, évaporé, de même que le lait, les oeufs et le café en poudre et le fromage. En outre, elle a pu satisfaire à la demande accrue de produits laitiers pour les civils, tant du Canada que des Etats-Unis.

M. Montague a aussi dit que Borden Co. Ltd., a payé durant l'année dernière au Canada, aux fermiers et autres fournisseurs, aux employés et en taxes, un montant total de $30,366,235, comparativement à $19,-314,767 en 1943.

Au cours de l'année dernière, M. Montague a resigné ses fonctions de président de la compagnie canadienne M. Matt-D. Warner lui a succédé. La direction en ainsi confiée entièrement aux représentants de la compagnie à Toronto.

A propos de la nouvelle politique, M. Montague a dit qu'une organisation décentralisée peut mieux se développer au Canada, parce qu'un personnel exclusivement canadien consacrera toutes ses énergies à résoudre les problèmes nationaux.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 16 mars 1945

	Offert	Dem.
Argentine 4 1-2	100⅜	100
Australie 5 55	104	105
Bolivie 7 58	12½	12⅝
Brésil 6 1-2 57	65	66
Do 5 1-2	62	64
Do 7 62	68	69
Buenos Aires 4 3-4 71	96	97
Chili 6 61	18¼	18½
Colombie 3 70	85	86
Danemark 4 1-2 62	85½	86½
Minas Geraes 6 1-2 58	43	44
Norvège 4 1-2 56	100⅝	102
Por de Jan 6 1-2 59	62	63½
Perou 6 60	18¼	18½
San Paulo 7 40	70	70¼

CORPORATION DE QUEBEC

BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE

TROTTOIRS

Québec, le 16 mars 1945

Il est par le présent stipulé et donné avis à tout propriétaire, occupant ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace sur les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de neige ou de glace, à partir du 28 mars 1945.

Quiconque contrevendra à cet ordre sera passible de la pénalité prévue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur en chef
par J.-R. FILLION
Secrétaire.

Renseignements financiers

Les spécialités ont continué d'intéresser les joueurs, hier, à Wall Street, tandis que nombre de meneurs ont lutté avec succès contre les prises de bénéfices. Le cours moyen de 60 titres compilé par la Presse Associée s'est avancé de .1 de point à 61.8, tandis que l'indice ferroviaire a touché un nouveau sommet depuis 1937 sur un gain de .2 de point. Quelques valeurs au compartiment canadien se sont ralliées de façon superbe à l'approche de la fermeture ; ainsi, Hiram Walker en recul d'un point hier midi a repris la moitié du terrain cédé. Distilliers-Seagrams a effacé une perte de 1-4 de point et a même montré une avance de 7-8 en fermeture. Au groupe des compagnies d'aviation civile, United Air Lines a bondi de 1 3-4 point, reflétant un bon rapport de recettes. Eastern Al rLines a aussi affiché de la fermeté, montant d'un point. Par ailleurs, Santa Fe, Great Northern, Bethlehem, Sears Roebuck, Du Pont, Standard Oil of N. J., Texas Co. et U. S. Rubber ont réalisé des gains moins sensibles. Budd Manufacturing a progressé de 3-4, comme cette entreprise versera son premier dividende depuis 1930 au taux de 25 cents par action. Atlantic Coast Line, en vedette récemment, a converti un recul initial en un gain, mais a clôturé inchangé à 71 1-2. Au contingent des perdants, l'on retrouvait Chrysler, General Motors, N. Y. Central, Chesapeake & Ohio, Douglas Aircraft, Eastman Kodak, Inter. Telephone, Anaconda et J. C. Penney. K. C. Southern priv. a cédé 2 3-4 points à la suite de la déclaration d'un dividende de 50 cents au lieu de deux distributions de $1 chacune effectuées l'an dernier. Sommaire en fermeture : 427 gains, 270 reculs et 196 stocks inchangés.

• • •

Les titres miniers se sont traités encore activement, hier, dans la métropole, mais dans les autres compartiment, le marché était plutôt tranquille et les cours des principales valeurs ont fléchi. Jolies-Quebec a conservé sa grande popularité et a avancé de 6 cents pour toucher un nouveau sommet en compagnie de Mining Corporation qui a gagné 30 cents. Quemont Mining, une filiale a progressé de 90 cents pour atteindre aussi un nouveau haut. Les perdants dans ce secteur comprenaient Biscoe, O'Brien et West Malartic. Abitibi, Price Bros. et Cons. Paper ont baissé parmi les papeteries. General Steel Wares a glissé au compartiment industriel ; les actions de cette entreprise ont été placées sur une base de dividende de 80 cents par année. Parmi les services publics, Montreal Power a converti un recul en une avance. Le C. P. R. paraissait vigoureux, mais la Canada Steamship s'est repliée. Can. Foreign Investment a ajouté 5 points à son avance de 3 points de la veille au groupe des "divers". Sommaire en fermeture : 48 gains, 36 reculs et 51 stocks inchangés.

• • •

Les mines d'or, surtout les titres à bon marché, ont développé de la vigueur, en dernière heure, à Toronto. Les cotations de fermeture étaient inchangées ou quelque peu à la baisse pour les métaux usuels. Quemont Mining a encore affiché une tenue sensationnelle, montant de $1.25 pour fermer à 4.95, soit le "haut" de la journée, sur un roulement de 186,000 actions. On ne possède aucune autre information touchant les résultats du forage sur la propriété de cette entreprise, mais il circule nombre de rumeurs dans les milieux financiers au sujet de la hausse de ces titres. Une de ces rumeurs serait à l'effet que la propriété de Quemont aurait été vendue à un prix équivalant à près de $5 l'action. God's Lake et Heva Cadillac se sont distingués sur la liste des valeurs à bas prix : God's Lake a réalisé un gain net de 10 cents pour clôturer à 79 sur un virement de 223,-600 actions, tandis que Heva Cadillac a monté de 2 1-2 à 40 sur un volume de 225,600.

Buffalo-Canadian a grimpé de 4 cents lundis que des gains de 5 cents et plus étaient inscrits en fermeture pour Bear Exploration, Central Patricia, Croinor, Dondia Prohisher, Inspiration, Negus, Pickle Crow, Preston, Teck Hughes, Sullivan et Wasa Lake. Par contre,

Bourse de Toronto

Séance du 16 mars 1945
(Cours fournis par la P. C.)

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3000	Aldermac	15½	14	15½
1000	Astoria	18	17¾	17¾
11600	Aubelle	38	37	37
82500	Aumaque	92	87½	88½
41700	Base Metal	21	17	20
12400	Bear Explor	218	196	210
62350	Beattie	165	160	165
200	Bellechasse	975	975	975
6800	Bidgood	28½	27	27
113500	Bobjo	30½	27	30
116986	Buffalo Can	44	38	42
50	Cal Exm	190	190	190
6000	Calo Malar	107	107	107
1500	Chesterville	190	185	188
12800	Cochenour	370	330	365
38100	Croinor	180	168	170
39800	Dennison	12	08¼	09½
1000	Dome	27½	27½	27½
21800	Donalda	134	128	134
37100	East Crest	19	17	17
3850	East Malar	276	270	273
5100	East Sullivan	45	45	45
54600	Eldona	21	19½	22
665	Falcon	500	500	500
2700	Francoeur	65	65	65
300	Frobisher	800	780	780
480	G Yellowknife	870	860	865
2531715	Gaudale	25	25	25
2400	Hard Rock	81	79	79
14800	Harricana	30	28	29
228650	Heva	40	36	40
275	Hollinger	11¾	11¾	11¾
3600	Home	410	400	400
19800	Hoaco	32	30½	32
22500	Homestead	12¾	11¾	12
975	Kerr Addison	12¾	12½	12¾
2200	Kirk Lake	117	116	116
2300	Labrador	310	290	305
7100	Lake Dufault	126	126	126
200	Lake Shore	23	23¾	23¾
315	Lamaque	725	725	725
22100	Louvicourt	200	197	199
1800	Marbenor	410	400	400
7300	Malartic	248	240	245
76000	Mar Ta	05	03½	04½
25	McIntyre	68	68	68
2200	McKenzie	145	140	140
57400	Mid Cent	24½	23½	24
68810	Mining Corp	476	426	476
66500	New Bidam	64	53½	59
340	Noranda	54½	54	54
7000	O'Brien	255	240	240
8000	Paramaque	42	39	39
550	Perron	140	140	140
4700	Quebec Mining	106	102	102
186270	Quemont	495	380	495
17800	Senator	42	39	39
9500	Sisco	66	64	65
6300	Sladen	51	50½	51
6250	Steep Rock	305	300	300
6550	Sullivan	170	168	170
19600	Trans Ext	210	190	200
22100	Wasa Lake	170	162	170
18100	West Malar	142	138	140

CURB :

800	Dalhoutie	24	24	24
500	Foothill	145	140	145
18700	Oviatic	48	42	45
3100	Penc Oreille	190	190	190
6800	Temisk	13½	13	13½

Volume : 2,290,000 actions.

Si vous avez un peu de loisirs, enrôlez-vous dans les services auxiliaires de la Croix-Rouge.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
Dans la cour de magistrat
Dr ALEXANDRE BEDARD, demandeur
vs
Dame Vve **ARMAND DESROSIERS** Défenderesse

No 100-826 y. 18

AVIS DE VENTE

Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause en vertu d'un bref de Pieri-Pacias de Bonis émané de la cour de magistrat du district de Québec, en date du 11ième jour de janvier, 1945, seront vendus en vertu du dit bref le 26ième jour de mars, 1945, à 10 heures de l'avant-midi, aux domicile et demeure de la défenderesse situé à 136, rue St-Jean, à Québec.

Le tout pour être vendu suivant la loi.

Les dits meubles consistant en un radio... etc...

Québec, le 17 mars 1945.

LOUIS LECLERC,
H. C. S.
20, St-Flavien, Québec.

Louvicourt Goldfield

Le trou de sondage No 49, situé 100 pieds à l'ouest du No 48, ne manque pas de recouper sa zone de minerai, annonce M. Pierre Beauchemin, président de Louvicourt Goldfield Corporation; sans avoir complètement la largeur, on vient de répéner 50 pieds de matière filonienne bien minéralisée. Ceci porte à 2,000 pieds la longueur de la zone de minerai et les chances de prolongement sont favorables si l'on en juge par les deux sondages pratiqués 1,000 et 2,000 pieds à l'ouest. Les analyses se feront d'ici quelques jours.

Réunion annuelle de Melchers Dist.

L'assemblée de la Melchers Distilleries, Limited a eu lieu dans la métropole sous la présidence de l'hon. Victor Marchand. Tout comme dans le passé, les actionnaires ont approuvé le bilan et procédé à la réélection de l'ancien conseil d'administration pour le prochain terme.

"Contrairement au passé, toutefois, cette réunion n'eut pas le caractère de routine, car ses actionnaires ont voté une résolution dont les conséquences pourraient être fort graves pour la ville de Berthier où la Melchers exerce ses activités depuis au-delà de 50 ans. En effet, il ressort de la résolution adoptée que la direction est autorisée à entrer en pourparlers avec certaines parties intéressées relativement au choix d'un nouveau site pour la fabrique. On en serait venu à cette décision d'inciter les administrateurs à agir ainsi, par suite du refus des autorités de la ville de Berthier de coopérer avec la compagnie. Du point de vue géographique, cette ville ne se prêterait maintenant guère à l'exploitation profitable d'une entreprise du genre, vu son éloignement de tout élévateur à grains, ainsi que le manque de réseaux ferroviaires et maritimes appropriés. Car, à cette époque de vitesse et de concurrence, l'importance du facteur géographique compte plus que jamais. En outre, l'impossibilité de fournir à l'entreprise une protection adéquate contre le feu — sa progression accrue nécessite à elle seule 2,000,000 de gallons d'eau par jour et l'entreprise a construit elle-même son propre système d'égoût — ainsi qu'une protection adéquate de la propriété— si l'on considère la nature de son commerce, cette dernière n'est pas sans importance — n'incite guère cette entreprise à continuer ses activités dans une ville ou elle ne reçoit aucune compensation en retour des taxes municipales élevées qu'elle paie.

"Comme chacun le sait, depuis le début de l'année, il n'y a pas eu d'activité dans le département d'alcool de consommation de la Melchers Distilleries. Ce serait donc son intention d'opérer temporairement dans l'édifice actuel, afin de procéder à la liquidation des stocks en entrepôt, puis de trouver un nouveau local lui permettant de jouir de tous les avantages économiques qui lui permettront de pouvoir lutter d'une manière profitable avec ses concurrents. Ce lui sera alors d'autant plus facile qu'elle sera en mesure d'obtenir ailleurs, une main-d'oeuvre beaucoup plus expérimentée et qualifiée, en vertu des lois ouvrières, qu'elle ne saurait en trouver à Berthier.

"Sur la fin de son allocution présidentielle, l'hon. Victor Marchand fit remarquer qu'il est malheureux qu'à la suite du défaut de compréhension des activités économiques de la part de certains conseillers municipaux de nos petits centres industriels, maintes entreprises soient dans l'obligation de chercher à s'établir dans des grands centres alors que l'intérêt même du Québec milite en faveur de la décentralisation."

Les activités de Quemont Mining Co.

Toronto, 17. — Dans le fond du lac Osisko, au nord-est de la mine Noranda, Quemont Mining Corp. filiale de Mining Corp., of Canada, a foré un trou de sonde qui a recoupé trois zones minéralisées contenant en quantités importantes de l'or, de l'argent et du cuivre. Creuse à un angle de 45 degrés, le 10e trou présente une section de 28.5 pieds, dont la largeur véritable serait d'environ 20 pieds, à la profondeur de 458 pieds; cette carotte aurait une teneur en or de $3.15, en argent de 0.58 d'once et en cuivre de 1.55 p.c. A 486 pieds, la meilleure carotte, d'une largeur de 53 pieds (35 pieds de largeur véritable), donne en moyenne $4.75 d'or, 0.54 d'once d'argent et 1.12 p.c. de cuivre. A 536 pieds, une carotte de 26.5 pieds, largeur véritable approximative de 18 pieds, contient $1.05 d'or par tonne et 1.20 p.c. de cuivre. Ensuite 36 pieds montraient de la sphalérite et de la chalcopyrite, dont les analyses donnent jusqu'à maintenant 1 p.c. de cuivre.

Tous les efforts sont tentés pour faire tout le sondage possible avant la fonte de la glace. Aussi l'on utilise sur les lieux quatre foreuses. L'on a foré le 10e trou directement au nord; le 11e, à l'ouest du 10e et vers le sud, est encore dans le terrain erratique à 123 pieds.

United Air Lines

Boston, 17. — (P.A.) United Air Lines rapporte que ses bénéfices nets ont atteint en 1944 un chiffre sans précédent dans l'histoire de la compagnie, s'établissant à $6,614,991, soit l'équivalent de $4.12 l'action ordinaire en comparaison de $4,203,-276 l'année précédente.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, LIMITEE 70 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 5-1821

Séance du 16 mars 1945

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
25	Asbestos Cor	20¾	20¾	20¾	20¾
75	Bath Pap A	17	17	17	17
465	Brai Trac	28	28	26¾	26¾
2195	Can Brew	12½	12¾	12	12
20	Do Pr	45¾	46	45¾	46
125	Can Car	11¾	11¾	11¾	11¾
100	Do Pr	29¼	29½	29¼	29½
130	Can Nor Pow	9¼	9¼	9¼	9¼
1365	Can Pac Ry	14	14	13¾	14
130	C Steamship	11	11	11	11
455	Cons Smelt	58	58	58	58
202	Dist Seagr	48½	49	48½	49
275	Dom Coal Pr	12	12	12	12
240	Dom Steel B	17¾	17¾	17¾	17¾
20	Gai Power	11¾	11¾	11¾	11¾
365	G Elec W	16¾	16¾	16	16
25	How Smith	23¾	23¾	23¾	23¾
500	Hud B Min	32¼	32¼	32¼	32¼
112	Imp Oil	34¼	34¼	34¼	34¼
470	Imp Tob	13¾	13¾	13¾	13¾
20	Int Nickel	35¾	35¾	35¾	35¾
75	Int P & P Pr	26¾	26¾	26½	26½
115	Int Petrol	23¾	23¾	23¾	23¾
115	Massey Har	8	8	8¼	8¼
1005	Mont Power	20¾	21	20¾	21
385	Nat Brew	43	43	43	43
775	Noranda Min	54	54½	54	54¼
235	Price Bros	36¾	36¾	36½	36½
10	Shaw Pow	17¼	17¼	17¼	17¼
875	St Law Cor	7	7	7	7
195	Do Pr	19½	20	19½	20
10	St Law P Pr	64	64	64	64
65	Steel of Can	73	73	73	73

BANQUES

120	Montréal	17½	17½	17½	17½
60	N-Ecosse	28	28	28	28
680	Royale	16¼	16¼	16¼	16¼

CURB DE MONTREAL

Séance du 16 mars 1945

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
810	Abitibi	5	5	5	5
1245	Do Pr 6%	47¾	47¾	47½	47½
2260	Brown	210	215	210	215
98	C Vicks Ltd	8¾	8¾	8¾	8¾
409	Cons Paper	8	8	8¼	8¼
945	Donnacona A	10¾	10¾	10¼	10½
90	Fraser Co	41¾	41¾	41¾	41¾
225	Maple Leaf	13¾	13¾	13¾	13¾
675	Minn & Ont	13¾	13½	13¾	13½
210	Molson	24	24	24	24
825	Quebec Pulp	36¾	47	46	46
1040	Southmount	22	22	22	22

MINES :

1000	Aldermac	15½	16	15½	16
7000	Aumaque	90	92	90	92
100	Aubelle	39	39	39	39
20000	Arno Mines	4¾	4¾	4¾	5
1000	Bea Mor	11	11	11	11
2000	Carl Malar	9¼	9½	9¼	9½
30200	Cent Cad	7¾	8	7¾	8
2300	Donalda	132	132	130	132
2900	Eldona	20	20	20	20
8965	Empire Min	100	100	100	100
3000	J. M. Cons	06	06	06	06
218100	Joliet Que	32½	38	32	32
12600	Louvicourt	200	200	199	200
1200	Mining Corp	420	430	420	430
2000	Red Crest	15	15	15	15
800	Slaque	66½	66½	66½	66½
1500	Stad Rouyn	68	68	68	68
2650	Bullhat	165	170	165	170

BULLS :

3000	East Crest	18	19	17	17
50	Home Oil	400	400	400	400
4800	Homestead	12½	12½	12½	12½
25	Royale	21¾	21¾	21¾	21¾

Volume : 358.00 actions, dont 24,700 industrielles et 223,300 minières.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY membres de la Bourse de Montréal. 29-31, rue St-Pierre. Tél.: 2-7066

Séance du 16 mars 1945

Titres	Ferm. préc.	Haut	Bas	Ferm.
American Can	93	93¼	93¼	93¼
Amer Car & F	44½	44½	44½	44½
Am Radiator	13¾	13¾	13½	13¾
Am T & T	162¾	162½	162½	162½
Am Water W	16¼	16¼	15¾	16¼
Anaconda Copper	29¾	29¾	29¾	29¾
Armour, Illinois	7¾	7¾	7¾	7¾
Atchison Ry	86	85¾	85	85
At. Refining	35	35	35	35
Baldwin Loco	29	29½	29¼	29¼
Balt & Ohio	16¾	16¾	16¾	16¾
Bendix Aviat	52¼	52½	52¼	52½
Bethlehem Steel	74¼	74¾	74¼	74¾
Boeing Aircraft	19	19	19	19
Budd Mfg	11¾	12	11¾	11¾
Canada Dry	12¾	13¼	12¾	12¾
Can Pacific	12¾	12¾	12¾	12¾
Ches & Ohio	51¾	50¾	50¾	50¾
Chrysler	100¼	100½	99¾	99¾
Columbia Gas	4¾	4¾	4¾	4¾
Cons Edison	26¼	26¼	26¼	26¼
Cont Can	41¾	41¾	41¾	41¾
Crucible Steel	44¼	44¼	44¼	44¼
Curtis Wright	6¼	6	6	6
Du Pont	20½	20½	20¾	20½
Del & Hudson	47¾	48	46	46
Douglas Aircraft	68¼	68	68	68
Dupont de Nem	164	164¾	164½	164½
Gen Electric	42¼	42½	42¼	42½
Gen Motors	66¼	66¾	66	66
Gillette Safety	14¾	14¾	14¾	14¾
Goodyear Tire	55¾	55¾	55¾	55¾
Graham Paige	6¾	6¾	6¾	6¾
Houston Oil	16¾	16¾	16¾	16¾
Int Nickel	32¾	32¾	32¾	32¾
Int Paper	24	24	23¾	23¾
Do Pr	73	72	73	73
Int Tel & Tel	27¾	27¾	27½	27½
Martin G L	25¾	25¾	25¾	25¾
Mead Corp	13¾	13	13	13
Montgom. Ward	54½	54¾	54¼	54¾
Nash Kelvinator	21¾	17¾	17¾	17¾
Nat Cash R	33¼	33¼	33¼	33½
Nat Distillers	38¾	38¾	38¾	38¾
N Y Central	24	24½	24¼	24½
North Am Aviat	40¾	40¾	40¾	40¾
Packard Motor	6¾	6¾	6¾	6¾
Penn R R	36½	36¾	36¼	36¼
Pub S N J	18½	18¾	18¾	18¾
Pure Oil	29¾	30¼	29¾	30¼
Radio Corp	11¾	11¾	11¾	11¾
Remington R	34¾	34¾	34¾	34¾
Republic Steel	22¾	23¼	22¾	23¼
Sears Roebuck	103¾	103¾	103¾	103¾
Socony Vacuum	15¾	15¾	15¾	15¾
Southern Pac	42¾	43	43	43
Southern Ry	40¼	40¼	40	40
Sperry Corp	29½	29¾	29½	29¾
Stan Brands	30¾	30¾	30¾	30¾
Stand Oil of N J	69¾	69¾	69¾	69¾
Studebaker	23¾	23¾	23¾	23¾
Texas Corp	53	53	53	53
United Aircraft	29¾	30¼	30	30¼
United Airlines	33¾	34	33¾	33¾
U S Rubber	57	57½	56¾	57½
U S Steel	62¾	63¼	62¾	63¼
U S Smelting	60	60¾	60¾	60¾
Westing Electric	128	128¼	127¾	128¼
Youngstown Sheet	47¾	48¾	48¾	48¾

La Canada Steamship Lines montre un bilan progressif

Le rapport financier annuel de la Canada Steamship Lines pour l'exercice clos le 31 décembre 1944 indique que cette importante entreprise a fait de nouveaux progrès. Le revenu global, qui s'élève à $17,-206,164, représente une augmentation de $1,673,257 sur le total de 1943 et cette hausse est attribuable en grande partie au trafic record des voyageurs l'an dernier. Les frais d'opération se sont encore accrus de façon substantielle et la compagnie n'a pu contrebalancer cette hausse en raison du plafonnement des prix. L'augmentation des profits d'opération n'a donc pu être retenue entièrement, de sorte que les bénéfices nets se sont traduits par $1,722,-628 en comparaison de $1,700,372 en 1943. Après avoir opéré une déduction de $750,000 pour l'impôt sur le revenu au lieu de $785,000 en 1943, les bénéfices nets divisibles ressortent à $972,688 contre $915,372, ce qui laisse voir une hausse de $42,316 pour l'année passée en revue.

Le rapport ne mentionne aucune portion remboursable de l'impôt sur les bénéfices exceptionnels malgré l'augmentation des profits taxables. Ceci est dû aux profits normaux plus élevés autorisés à la suite d'un amendement apporté au budget l'an dernier. Les recettes de l'exercice équivalent à

Lévis ET LA RIVE SUD

Séance du conseil municipal

Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue mercredi soir, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence du maire J.-Adélard Bégin.

Aucune autre candidature municipale

Dans trois semaines sera faite à Lévis la mise en nomination des candidats aux charges de la mairie et de l'échevinage, et les élections auront lieu le 16 avril, suivant d'une semaine l'appel nominal. Le maire J.-Adélard Bégin ainsi que les échevins F.-B. Atkinson, Léo Lamontagne, Marcel Roy, Alfred Lemieux et J.-Alphonse Samson seront de nouveau candidats. On mentionne trois candidatures qui sont celles de M. Nazaire Lemelin pour le siège présentement occupé par l'échevin Marcel Roy; M. A. Labrecque pour le siège qui était occupé par feu l'échevin J.-B.-René Roy.

Arrêtés pour vol d'une auto

La police de Lévis a opéré jeudi soir dernier, à Lévis, l'arrestation de deux jeunes garçons de Lévis sous l'accusation d'avoir volé une automobile dans le garage Perreault, côte du Passage, à Lévis. Ils ont été conduits hier après-midi devant la cour juvénile de Québec, vu qu'ils sont âgés de moins de 18 ans, et devront comparaître mercredi prochain devant le magistrat de cette cour.

Ces deux jeunes gens enfoncèrent le garage Perreault dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, en brisant une porte d'en arrière. Ils ouvrirent les portes d'avant et sortirent avec l'automobile de M. Lévis Brochu, de Lévis, qui place son char dans ce garage la nuit. Ils allèrent faire une promenade à Québec et revinrent par Breakeyville. Comme celui qui chauffait l'automobile ne savait pas conduire très bien, la machine resta prise dans un banc de neige et elle fut abandonnée là. La police de Lévis, après que le vol eut été constaté, commença des recherches et localisa l'automobile à l'endroit mentionné plus haut. Il y avait un peu de dommages au marche-pied.

Commission d'urbanisme

Une assemblée des membres de la Commission d'urbanisme de la cité de Lévis a été tenue jeudi soir, en la salle de l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence du Dr Arthur Fafard. On a accordé plusieurs permis de construction et de réparations dans les limites de la cité. On a également étudié le projet de différents travaux d'aqueduc dans Lévis qui feront partie du programme également en préparation par le comité municipal de Lévis relativement aux travaux d'après-guerre. Les travaux d'aqueduc et d'égout projetés à Lévis représentent un montant d'environ $600,000.

Séance de bridge-contrat

Mardi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, a eu lieu la séance du tournoi de bridge-contrat pour 1945. Voici le résultat de cette séance :

Nord-Sud : 1ers, Mme Edmond Roy et M. Alphonse Lecours, total 198 points, moyenne 49.5 p.c.; 2èmes, Mme E. Samson et M. Ant. Lemieux, total 197, moyenne 49.2 p.c.; 3èmes, M. et Mme P.-A. Mercure, total 187.5, moyenne 46.9 p.c.; 4èmes, MM. A. Papillon et L.-J. Emond, total 182.5, moyenne 45.5 p.c.; 5èmes, MM. H. Maranda et L. Roberge (3 parties), total 126.5, moyenne 42.2 p.c.; 6èmes, Mme Deschênes et M. Ant. Audet, total 154.5, moyenne 38.5 p.c.

Est-Ouest : 1ers, Mmes A. Bourgault et A. Garneau, total 197, moyenne 49.2 p.c.; 2èmes, Mme H. Bouchard et M. L.-B. Pelletier, total 193, moyenne 48.2 p.c.; 3èmes, Mmes A. Lecours et L. Roberge, total 182.5, moyenne 45.6 p.c.; 4èmes, Mme Paul Boiduc et M. Eugène Garneau, total 177, moyenne 44.2 p.c.; 5èmes, Mmes A. Hudon et H. Maranda, total 176.5, moyenne 44.1 p.c.; 6èmes, Mmes W. Powers et Ant. Papillon, total 154, moyenne 38.5 p.c.

La prochaine séance aura lieu mardi soir, le 20 mars.

Pour la coupe Carrier & Goulet

Demain soir, à 8 h., en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu le concours individuel de quilles pour l'obtention de la coupe Carrier & Goulet. Le détenteur actuel de cette coupe est M. Alphonse Lecours.

Officières de la Cour 763

Une assemblée des officières et membres de la Cour No 763, de Lévis, de l'Ordre des Forestiers indépendants, a été tenue ces jours derniers, sous la présidence de Mme Alexandre Larose. On procéda à l'élection des nouvelles officières pour 1945, avec le résultat suivant :

Présidente, Mme Alexandre Larose, réélue; secrétaire-financière et trésorière, Mme J. Atkinson, réélue; secrétaire-archiviste, Mme A. Larose, élue en remplacement de Mme J. Patry. Un vote de remerciements fut adopté à Mme Patry pour tous les services rendus à la Cour. Nos félicitations aux officières réélues et élues.

Les travaux à l'église

Demain matin, aux différentes messes, en l'église Notre-Dame de Lévis, sera faite la quête mensuelle du vingt-cinq cents pour aider à payer le coût des travaux de restauration à l'église paroissiale.

Voyageurs de commerce

La retraite pascale annuelle des Voyageurs de commerce de Lévis commencera mercredi soir, le 28 mars, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis. Cette retraite, qui sera prêchée par un religieux et se terminera le matin de Pâques, sera également pour les employés de chemins de fer, les professionnels, les marchands et hommes d'affaires ainsi que leurs employés.

St-Jean-Baptiste de Lauzon

Demain matin, à 10 h. 15, en la salle du collège de Lauzon, sera tenue l'assemblée générale des officiers et membres de la Société St-Jean-Baptiste de Lauzon, sous la présidence de M. Arthur Massé. On continuera le forum sur l'habitation commencé à l'assemblée précédente.

Pour un meilleur service de transport

Mardi soir, à l'hôtel de ville de Lévis, fut tenue une réunion d'officiers de l'Union des ouvriers travaillant aux chantiers maritimes de Lauzon avec MM. Cyrille Vaillancourt, H.-E. Weyman et Louis Rhéaume, de la Cie des Tramways de Lévis. Cette assemblée fut sous la présidence de M. J.-Adélard Bégin, maire de Lévis.

On discuta des moyens à prendre en vue d'améliorer le service de transport des ouvriers travaillant aux susdits chantiers. Il fut finalement décidé d'organiser un service de téléphones aux endroits où les tramways se rencontrent où l'on pourra communiquer avec l'inspecteur de la compagnie lorsqu'il se produira des troubles occasionnant des retards. De cette manière, les autres tramways pourront se rendre à destination et le réseau ne se trouvera pas tout paralysé. Lorsqu'il se produira un trouble occasionnant un retard aux ouvriers, la Cie des Tramways avertira les autorités des chantiers maritimes en conséquence qui sauront à quoi s'en tenir sur le retard des ouvriers.

L'Unité sanitaire

Voici les principales activités de l'Unité sanitaire de Lévis pour la semaine prochaine :

Lundi : Lévis, de 10 h. à midi et de 2 h. à 4 h. p.m., clinique antituberculeuse (examen gratuit des poumons) par notre spécialiste. Lévis, cours aux élèves du couvent.

Mardi : St-Romuald, à l'hôtel de ville, de 2 h. à 3 h. p.m., clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie. Lauzon, cours aux élèves du collège et du couvent. Charny, cours de secourisme, à 8 h. p.m.

Mercredi : St-David, clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, de 2 h. 30 à 3 h. p.m., à l'école paroissiale; de 3 h. à 3 h. 30 p.m., à l'école de la Passe Gibson. Examens dentaires dans une école. Inspection médicale scolaire.

Jeudi : Bienville, de 2 h. à 3 h. p.m., au lieu habituel, clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie. Lauzon, de 3 h. à 4 h. p.m., à l'hôtel de ville, clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie. Ste-Bernadette Soubirou, de 4 h. à 4 h. 30 p.m., à l'école de la rue St-Joseph. Lévis, cours aux élèves du collège et de l'école St-François-Xavier.

Vendredi : Inspection médicale scolaire.

Samedi : Lévis, de 9 h. à 11 h. a.m., au lieu ordinaire, clinique dentaire.

A. BELANGER, M.D.,
Médecin hygiéniste.

Ligue Commerciale mixte de quilles

Lundi soir, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, avaient lieu les premières parties de semi-finale de la ligue Commerciale mixte de quilles de Lévis. Les équipes Baribeau & Fils et Québec Brass l'ont emporté sur leurs adversaires Edgar Blais et Noël Bégin, en gagnant respectivement deux parties sur trois.

C'est le 19 mars qu'auront lieu les dernières parties de la semi-finale contre les mêmes équipes de la semaine dernière, soit à 7 h. 30, équipe Baribeau & Fils contre équipe Edgar Blais, et à 9 h., équipe Québec Brass contre équipe Noël Bégin. Les deux équipes victorieuses se rencontreront alors en finale le 26 mars, dans une série de neuf parties.

Mort de M. Georges Guay

Nous avons appris avec regret la mort de M. Georges Guay, époux de dame Leda Groleau, survenue hier après-midi, à sa résidence, 2, rue St-Antoine, à Lévis. Le défunt, âgé de 78 ans, outre son épouse, laisse pour pleurer sa mort, sa fille, Mme Roland Bernier, née Germaine; ses fils, MM. Lucien et Albert Guay; ses frères, M. Amable Guay, entrepreneur-peintre, de Lévis, et M. Philéas Guay, des Etats-Unis. Il laisse aussi plusieurs petits-enfants. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

Le lt R. Beauchesne tué au combat

M. le notaire Albert Beauchesne et madame Beauchesne, de Beauport, viennent d'apprendre que leur fils, le lieutenant Renaud Beauchesne a été tué au combat le 26 février dernier.

Le lieutenant Renaud Beauchesne, âgé de 29 ans, était ingénieur minier de la première promotion à l'école des Mines de Québec, avant de s'enrôler volontairement dans le Régiment des Ingénieurs royaux canadiens.

Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil trois frères : MM. Gilles Beauchesne, ingénieur technicien aux Sorel Industries Limited; Paul Beauchesne, étudiant à la Faculté des Sciences de l'Université Laval, et Jacques Beauchesne, du Corps d'aviation royal canadien; une soeur, mademoiselle Hélène Beauchesne; une belle-soeur, madame Gilles Beauchesne (Pauline Maysenhoelder, ainsi que plusieurs oncles et tantes.

Un service sera chanté prochainement pour le repos de son âme. A la famille éprouvée, "L'Evénement-Journal" offre ses plus vives condoléances.

$200 d'amende

Sherbrooke, 17. — (P.C.).— Le juge Anatole Gaudet a condamné L. Cloutier, d'Ymaska, à $200 dollars d'amende ou trois mois de prison, avec trois mois additionnels à défaut de payer les frais, après que l'accusé eut plaidé coupable à l'accusation d'avoir eu en sa possession des cigarettes américaines.

Idées erronées

Toronto, 17.— (P.C.)— Mme David Meltzer, fille de Peter Bercovitch, ancien député de Montréal-Cartier au parlement, a déclaré au Conseil des Dames juives ici que ce sont des idées erronées et non des faits qui divisent les Canadiens anglais et français.

DOULEURS RHUMATISMALES

Les **pilules du Docteur Hamilton** sont un remède efficace contre les douleurs rhumatismales. L'emploi régulier et continu de ces pilules assure le bon fonctionnement des intestins, ce qui aidera à prévenir les douleurs rhumatismales, la goutte et les affections des voies urinaires. Les **pilules du Docteur Hamilton** stimulent les reins et le foie, débarrassent le sang d'impuretés, renforcissent les organes déprimés et, de cette manière, l'état général est meilleur et l'on est moins enclin aux douleurs rhumatismales. Prenez une **pilule du Docteur Hamilton** tous les soirs. Pour vous rétablir rapidement, prenez les **pilules du Docteur Hamilton**, 25c la boite.

Les Pilules du DR HAMILTON

UNE BELLE CHEVELURE N'EST PAS UNE QUESTION DE CHANCE

"L'on m'admirerait aussi si j'avais ses cheveux. Elle est tout simplement chanceuse!" Combien de fois avez-vous entendu cela—et comme c'est *faux*. Une belle chevelure n'est pas une question de chance. C'est le résultat de *soins!*

Vous pouvez avoir une belle chevelure lustrée, même si vos cheveux sont maintenant ternes et sans vie. Cet état provient souvent de la *pellicule terne* qui dissimule la beauté et les reflets naturels des cheveux. Et cette pellicule terne peut disparaître à l'aide de Danderine.

Il est si facile de se servir de Danderine—vous en versez simplement quelques gouttes sur le peigne ou la brosse pendant que vous vous coiffez. C'est tout! Puis, arrangez vos cheveux comme d'habitude et voyez la différence. Danderine fait ressortir les reflets chattoyants et naturels des cheveux et leur donne un lustre flatteur.

Vous remarquerez aussi que Danderine aide à faire disparaître toutes les pellicules lâches. Rend les cheveux plus faciles à coiffer et fait durer l'ondulation plus longtemps. Essayez Danderine aujourd'hui.

Danderine
Le moyen moderne et rapide d'avoir de beaux cheveux

★

Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

No 583

Votre filleule, ou votre petite nièce vous sera toujours reconnaissante de lui avoir confectionné sa première poupée de la grandeur d'un enfant d'un an. Pourquoi ne pas lui faire ce plaisir.

Vous trouverez dans le patron les indications nécessaires pour la confection de la poupée seulement. Quant aux vêtements la poupée porte les robes d'un enfant de neuf mois ou d'un an.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT - JOURNAL
QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Les pertes de l'armée

Ottawa, 17 (P.C.)— L'armée active canadienne a publié hier sa 807e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de 156 noms et mentionne qu'un officier et treize hommes ont été tués au combat, que onze hommes précédemment portés disparus sont maintenant rapportés tués au combat, que deux officiers et huit hommes sont morts de blessures, qu'un homme s'est noyé et que trois officiers et deux hommes sont morts. Cinq hommes sont disparus, neuf hommes précédemment portés disparus sont maintenant rapportés blessés et prisonniers de guerre, un homme est blessé et prisonnier et vingt hommes précédemment portés disparus sont maintenant rapportés prisonniers de guerre. Un homme a été fait prisonnier et un homme précédemment porté prisonnier de guerre est maintenant rapporte saut. Au Canada, deux hommes ont été tués accidentellement et quatre hommes sont morts. Les autres officiers et soldats mentionnés sont des blessés de diverses categories.

On remarque, entre autres :

précédemment portés disparus, maintenant rapportés tués au combat : le soldat John-Charles-Roger Fortier, fils de M. Roger Fortier, 72 rue Ste-Anne, Ste-Anne-de-Bellevue ; le soldat Joseph-Ernest-Albert Aubin, fils de M. Albert Aubin, Sturgeon Falls, Ontario ; le caporal William-Jean Racicot, fils de M. William Racicot, 254 boulevard Monkland, Montréal ;

tué au combat : le soldat Ernest-Joseph-Edgar Bourgon, fils de madame Blanche Bourgon, 225 avenue Carruthers, Ottawa ;

morts de blessures : le soldat Ernest-Joseph-Auguste Vermette, fils de madame Alexina Sauvé, Tilbury, Ontario ; le soldat Gérard-Auguste Baron, fils de M. Auguste Baron, 49 rue St-Louis, Farnham, P. Q.;

gravement blessé : le fusilier Charles-Napoléon Bernier, époux de madame Marie Bernier, Leclaire Café, St-Norbert, Manitoba ;

blessé : le lieutenant James-Ross Lemesurier, fils de M. Charles-Stuart Lemesurier, 419 avenue Roslyn, Westmount, P. Q.;

légèrement blessés : le sapeur Wilfred Houle, époux de madame Betty Houle, Portage-la-Prairie, Manitoba ; le lance-caporal Philippe Corbin, fils de madame Annie Corbin, St-Léonard, Nouveau-Brunswick ;

disparu : le lance-caporal Antonio Barbaro, fils de madame Catherine Barbaro, 84 rue Norman, Ottawa;

précédemment portés disparus, maintenant rapportés prisonniers de guerre : le lance-sergent Benjamin-Joseph Mailloux, époux de madame Louise-Y. Mailloux, Tilbury, Ontario ; le sergent Lionel Collin, époux de madame Yvette Collin, 7049 rue Drolet, Montréal;

morts au Canada : le soldat Louis Séguin, époux de madame Mary Séguin, Monteigh, Ontario ; le caporal Frederick-William Corbin, époux de madame Mary Corbin, 575 rue McLaren, Ottawa.

Le Dr Garbett au front

Avec la 1ère armée canadienne sur le Rhin, 17.— (P.C.) Le Dr Cyril Garbett, archevêque d'York, a fait une visite à la 1ère armée canadienne. Il déjeuna au Q. G. du général Crerar, rencontra des aumôniers militaires et parcourut le secteur de l'armée.

Banque incendiée

Montréal, 17. —(P.C.) — Un incendie a ravagé jeudi soir une baraque du centre de réception de la Région militaire No 4 de Montréal à Longueuil. On ne signale aucun blessé. Les flammes furent mises sous contrôle en une heure environ.

BRONCHITE RHUMES
Soulagez vos souffrances avec le VICKS VapoRub

Budget supplémentaire de $800,000 voté

Un budget supplémentaire de $800,000 pour l'exercice financier qui se terminera le 1 mars prochain a été voté par l'Assemblée législative, jeudi. Le premier ministre a expliqué qu'il s'agit de dépenses du ministère de la Santé, pour l'Assistance publique, qui ont été laissées de côté par inadvertance dans le premier budget supplémetaire. Le chef de l'Opposition a consenti à voter ce budget avec l'entente qu'il pourra le discuter lors de la présentation du budget régulier.

Les pertes du C. A. R. C.

Ottawa, 17. — (PC) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 1,143e liste de pertes de la guerre. Cette liste contient un total de sept noms et mentionne que deux hommes ont été tués en service actif outre-mer, qu'un homme est mort de blessures subies en service actif outre-mer et qu'un homme précédemment disparu est maintenant rapporté tué en service actif outre-mer. Un homme est disparu et présumé tué en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer et deux hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer.

On remarque, au nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste:

tué en service actif outre-mer : le lieutenant de section John-Gifford Laffoley, fils de M. L.-H. Laffoley, 2162 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

Un parfum joyeux, discret, mais persistant C'est l'indispensable auxiliaire du charme féminin.

Le flacon : 30c ou 60c
Etuis de luxe: $1.00 $1.50 et $2.50

LOTION TULIPE NOIRE. l'idéal complément de la toilette féminine. La bouteille $1.25

CANADA DRUG Co. MONTREAL

Etes-vous Heureux?

Cette question pourrait souvent se traduire par celle-ci "Comment vous portez-vous?" tant votre état de santé en est la règle—L'état de vos nerfs également.

Avez-vous assez d'énergie et d'entrain pour jouir de votre travail quotidien et vous rire des petits détails et des ennuis qui épuisent un si grand nombre de gens?

Si non, vous n'obtenez pas de la vie la meilleure part, n'est-ce pas?

Pourquoi alors ne pas rechercher une meilleure condition d'existence en faisant usage de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, comme le font tant de personnes?

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs peut certainement contribuer beaucoup à vous donner une nouvelle force nerveuse et vous permettre de jouir d'une meilleure santé.

C'est une "panacée" que la plupart de ceux qui en usent trouvent efficace quand ils souffrent de fatigue chronique et de découragement. Demandez à votre pharmacien la nouvelle bouteille de format économique de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

Nourriture du Dr Chase
POUR LES NERFS

"Il a le tour de main qui les garde en forme!..."

QUAND vous confiez votre voiture à un dépositaire de la Sté Ford, pour une réparation ou une mise au point, n'oubliez pas que des milliers de véhicules Ford, ici même, au Canada, exécutent toutes sortes de transports essentiels à l'heureuse issue de la guerre. Nos dépositaires doivent être toujours prêts à en prendre soin avec toute la diligence possible.

Votre dépositaire habituel est également désireux de vous servir promptement. Mais, quand un de ces camions ou autres véhicules lui est remis pour quelque travail urgent, vous n'avez pas d'alternative—il vous faut attendre. C'est fâcheux pour vous et embarrassant pour lui, mais, bon gré mal gré, il est clair que les civils doivent se soumettre aux priorités de guerre.

Toutes les voitures qu'on voit dans les rues sont déjà de vieux modèles, et plus . . . vénérables chaque jour. Conséquemment, les demandes de "service" augmentent à proportion. Néanmoins, et quoique nombre d'habiles mécaniciens soient aujourd'hui sous les drapeaux, sans parler de la rareté de la main-d'oeuvre (qui rend difficile l'emploi continu des mécaniciens disponibles), soyez assuré que votre dépositaire Ford, en plus de la nécessité patriotique de maintenir en forme les moyens de transport essentiels, s'efforce vaillamment de vous rendre tous les services dont vous avez besoin.

Les dépositaires de la Sté Ford apprécient grandement la patience du public dans cette conjoncture incommode. Ne doutez point qu'ils mettront tout en oeuvre pour vous servir expéditivement.

DONNEZ À LA CROIX-ROUGE

AUTOMOBILES V-8 FORD ET MERCURY; CAMIONS, TRACTEURS AGRICOLES ET AUTOBUS FORD

FORD MOTOR COMPANY OF CANADA, LIMITED.

CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES

L'enfant qui perd le goût du jeu et de l'étude est malade. S'il a les yeux cernés, s'il éprouve des picotements au nez et à l'anus, s'il perd l'appétit, s'il a mauvaise haleine, s'il est irritable, c'est qu'il souffre de vers intestinaux. Donnez-lui les CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES et les vers seront vite exterminés ainsi que leurs oeufs. Dans toutes les pharmacies. 50c la boite de 15 chocolats.

Dans nos théâtres

Le lendemain de son arrivée à Hollywood Marsha Hunt reçoit cinq offres de rôles

Marsha Hunt, personnifiant Sylvia dans l'ébouriffante et joyeuse comédie RKO Radio "That Hunter Girl", aide Laraine Day à compliquer la vie pour Alan Marshal. Et c'est elle la jeune fille qui, en arrivant à Hollywood, dit aux reporters qu'elle n'est pas venue pour jouer au cinéma, mais pour rendre visites à des amies, et qui le lendemain ne reçoit pas moins de cinq offres de rôles différents.

Née à Chicago, elle est baptisée sous le prénoms de Marcia, mais plus tard elle le change en Marsha pour éviter sa constante mauvaise prononciation.

Elevée à New-York, diplômée de l'Ecole Horace-Mann pour jeunes filles, elle décide de se faire une carrière au théâtre et entre à l'Ecole dramatique Theodore-Irving. Elle joue plusieurs pieces écolières et finit par devenir un modèle de Powers pour apprendre l'art de maquillage et la technique de la caméra, lorsqu'elle se sent attirée par les films.

Après avoir joué des rôles d'ingenue à Hollywood pendant trois ans, à la suite de sa fameuse visite à ses amies, elle retourne à New-York pour remplir des engagements au théâtre, mais elle est rappelée à Hollywood par MGM pour tourner "Three Glamour Girls". Depuis lors elle passe pour être une des exceptionnelles jeunes actrices dramatiques.

PALAIS MONTCALM
Mercredi le 18 avril
Dernier spectacle du Conservatoire dans
LA PETITE CHOCOLATIERE
Comédie en 4 actes de Paul Gavault
Prix .35 .50 .60 et 75 sous
Pas de taxe fédérale.
Cartes en vente chez MM. J.-E. Valin, rue St-Jean; St-Cyr et Frères, rue St-Joseph; Pharmacie Soucy, ave. Cartier, Pharmacie Jean-Louis East, coin Canardière et 3ième ave. ; Procure de Musique, 9 d'Aiguillon.

Dans deux Cinemas à la fois
CANADIEN
et
CINÉMA de PARIS
COMMENCANT AUJOURD'HUI
NOTRE-DAME DE LA MOUISE
OU NOTRE-DAME DES PAUVRES
MM. DELMONT, FRANÇOIS ROZET, GEORGES ROLLIN, JACQUES CHAMP, RIVERA CADET
MMES ODETTE JOYEUX, ODETTE BARANCEY, SOLANGE VARENNES, JEANNE VENIAT
MADY DEPOIRT, YVONNE LEFEBVRE
EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
Un programme inédit, différent, excitant!
FERNANDEL dans "Un de la Légion"
Le mariage de Fernandel
Jacques Varennes: "Tu es marié, toi?
Fernandel: "Tu penses vieux! Mon cousin avait l'habitude de me refiler ses vieilles vestes en me disant: change la doublure, ça t'en fera des neuves. C'est de cette façon, qu'à sa mort, il m'a REFILE... sa femme.
Les répliques sont extraites du film "Un de la Légion"

Ciné-Beaumont
CLASSIC
2e FOIS A QUEBEC
Tout le brillant et la séduction des spectacles de grande classe!... La débordante gaieté des représentations aux camps! . . . Les chansons qui seront en vogue demain !. . . et par surcroit les plus fameux artistes de l'heure !
GEORGE RAFT ★ VERA ZORINA ★
RANETTE McDONALD ★ ORSON WELLES ★ MERCURY WONDER SHOW
MARLENE DIETRICH ★ DINAH SHORE ★ RONALD O'CONNOR ★ PEGGY RYAN ★ W. C. FIELDS ★ ANDREWS SISTERS ★ ARTUR RUBINSTEIN ★ CARMEN AMAYA ★ SOPHIE TUCKER ★ DELTA RHYTHM BOYS ★ GAUTIER'S BRICKLAYERS ★
CHARLES K. FELDMAN
Follow the Boys
TED LEWIS ★ FREDDIE SLACK ★ CHARLIE SPIVAK ★ LOUIS JORDAN ★
GRACE McDONALD ★ CHARLES BUTTERWORTH ★ MARTHA O'DRISCOLL ★ CHARLEY GRAPEWIN ★ ELIZABETH PATTERSON ★ REGIS TOOMEY ★
2e attraction
"Dr RENAULT'S SECRET"
avec J. Carol NAISH, John SHEPPERD et Lynn ROBERTS
FOLLOW THE BOYS à 9.05, 8.10 hrs
DIMANCHE CONTINUEL

CINÉMA DE LÉVIS
L'HOMME LE PLUS DANGEREUX . . . Qu'aima jamais fille d'Eve !
JEAN GABIN dans The Impostor
Un drame d'amour
VICTOR FRANCEN et VERA KORENE
DOUBLE CRIME SUR LA LIGNE MAGINOT
ACADEMIE
Nouvelle serie, 1er episode
"THE TIGER WOMAN"
JEAN MURAT et Solange FEJILLERE dans LA FEMME QUE J'ADORE
L'insaisissable fantôme aux instincts sanguinaires frappe de nouveau !
JON HALL dans INVISIBLE MAN'S REVENGE
FRANCAIS Aujourd'hui seulement
5 vues d'horreur
Loyd NOLAN, Lynn BARI dans
"SLEEPERS WEST"
LYNNE ROBERTS, dans
"THE MAN IN THE TRUNK"
LLOYD NOLAN, dans
"JUST OFF BROADWAY"
Aussi 2 bonnes comedies
DIMANCHE, LUNDI, MARDI
ROY ROGERS, RUTH TERRY, dans
"HANDS ACROSS THE BORDER"
DEANNA DURBIN
Franchot Tone, Pat O'Brien, dans
"HIS BUTLER'S SISTER"
Lon Chaney, John Carradine dans
"THE MUMMY'S GHOST"

RIALTO AUJOURD'HUI
Le premier film du genre . . . et il est mirifique ! C'est Hollywood en tournée outre-mer !
KAY FRANCIS ★ CAROLE LANDIS ★ MARTHA RAE
FOUR JILLS IN A JEEP
avec JIMMY DORSEY et son orchestre
SECOND FILM
"CORVETTE K-225"
avec RANDOLPH SCOTT
MAT. 12c— SOIR 25c— Taxe comprise

Horaires des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue aujourd'hui et demain, de 1.30 à 11.00 hrs. Rainbow Island" (97 min.) à 1.50, 4.20, 6.50 et 9.20 hrs. Dernière représentation complète à 8.30 hrs.

CARTIER : — Greenwich Village, 1.05, 4.00, 7.00, 9.45 hrs. Abroad With Two Yanks, 2.40, 5.40, 8.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

CANADIEN : — Notre-Dame de la Mouise, 1.15, 4.38, 7.56 hrs. Un de la Légion, 2.58, 6.46, 9.29 hrs. Actualités, 4.18, 7.36 hrs. Cohtinuel tous les jours, de 1.15 à 11.30 hrs.

CINEMA DE PARIS : — Un de la Légion, 1.15, 4.38, 8.01 hrs. Notre-Dame de la Mouise, 2.55, 6.18 hrs. Actualités, 2.35, 5.58 hrs. Continuel dimanche, mêmes heures que samedi.

CAMBRAI : — Mission en France, 1.00, 3.25, 5.50, 7.35, 9.40 hrs. Invasion in Europe, 3.05, 5.30, 9.10 hrs. A Nation Dances, 2.35, 5.00 hrs. Nouvelles, 2.55, 5.20, 7.25, 9.30 hrs. Dimanche, continuel, mêmes heures que samedi.

CLASSIC : — Dr. Renault's Secret, 1.00, 4.25, 6.45, 10.10 hrs. Nouvelles et cartoons, 2.00, 7.45 hrs. Follow the Boys, 2.25, 8.10 hrs. Dimanche, continuel : Nouvelles et cartoons, 12.30, 4.00, 7.30, 11.00 hrs. Dr Renault's Secret, 1.00, 4.30, 8.00 hrs. Follow the Boys, 2.00, 5.30, 9.00 hrs.

FRANÇAIS : — Nouvelles : 1.00, 7.00 hrs. The Man in the Trunk, 1.10, 7.10 hrs. Just off Broadway, 2.20, 8.20 hrs. 2 comédies, 3.25, 9.25 hrs. Sleepers West, 4.00, 10.00 hrs. Dimanche, The Mummy's Ghost, 12.30, 4.10, 7.50 hrs. His Butler's Sister, 1.30, 5.10, 8.50 hrs. Hands Across the Border, 3.00, 6.40, 10.20 hrs.

EMPIRE : — Objective Burma, 1.00, 3.40, 6.20, 9.05 hrs. Nouvelles et sujets courts, 3.20, 6.00, 8.45 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.

IMPERIAL : — Weekend Pass, 1.00, 4.15, 7.00, 10.15 hrs. Sujets courts, 2.02, 5.02 hrs. Hollywood Canteen, 2.11, 8.11 hrs. Dimanche, continuel. Weekend Pass, 1.00, 4.15, 7.21, 10.36 hrs. Sujets courts, 4.06, 8.23 hrs. Hollywood Canteen, 2.02, 5.17, 8.32 hrs.

PRINCESSE : — Sujets courts, 1.00, 7.00 hrs. Swing in the Saddle, 2.48, 8.48 hrs. Moonlight in Vermont, 1.37, 7.37 hrs. The Mark of the Whistler, 3.37, 9.37 hrs. Dimanche, continuel. Sujets courts, 3.10, 7.08 hrs. Swing in the Saddle, 1.00, 4.58, 8.42 hrs. Moonlight in Vermont, 2.00, 6.07, 9.56 hrs. The Mark of the Whistler, 1.47, 7.36 hrs.

RIALTO : — Four Jills in a Jeep, 3.35, 6.30, 10.00 hrs. Corvette K-225, 1.40, 8.20 hrs. Nouvelles, 1.30, 8.00 hrs. Sorties à 3.00 et 11.30 hrs. Dimanche, continuel de 1.00 à 11.30 hrs. Corvette K-225, 1.40, 4.20, 7.40 hrs. Nouvelles, 2.20, 6.00, 9.20 hrs. Four Jills in a Jeep, 2.45, 6.10, 9.45 hrs.

VICTORIA : — Step Lively, 1.05, 4.00, 6.55, 9.30 hrs. Youth Runs Wild, 2.45, 8.40, 8.35 hrs. Nouvelles, 2.35, 5.30, 8.25 hrs. Cartoon, 1.00, 3.35, 6.45, 9.40 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — The Impostor, 6.45, 9.40 hrs. Nouvelles, Mystetone, 8.00 hrs. Double crime sur la ligne Maginot, 8.10 hrs. Dimanche, Matinée à 1.30 hrs. Soirée à 6.15 hrs.

ACADEMIE DE MUSIQUE : — Invisible Man's Revenge, 6.45, 10.00 hrs. Reportage français, 8.00 hrs. The Tiger Woman, 8.10 hrs. Toi que j'adore, 8.40 hrs. Dimanche : matinée à 1.15 h. Soirée à 6.30 hrs.

THEATRE CANADA : — Girl in the Case, 7.00, 10.10 hrs. Nouvelles, 8.05 hrs. Sujet court, 8.15 hrs. Naughty Marietta, 8.25 hrs. Dimanche, matinée à 1.30 h. et soirée à 6.30 hrs.

CAMBRAI — "MISSION EN FRANCE" (Assignment in Brittany)

Suivant toujours sa nouvelle politique, le Cambrai nous offre un film américain, mais avec le dialogue en français. Et cette fois la vedette est bien française! C'est Jean-Pierre Aumont qui, ce premier rôle. Après des exploits qui l'ont rendu fameux en Afrique, et lui ont valu des blessures glorieuses, ce jeune soldat est débarqué en France Britannique pour y occuper une mission de faire du sabotage. On le transforme pour qu'il soit accepté de la population chez laquelle il va se présenter et pour ne pas éveiller les soupçons des nazis qui surveillent toutes les figures nouvelles. Il se fait passer pour le fils d'une vieille femme qui exploite une ferme. Celle-ci l'accepte et le traite comme son fils sans laisser jamais voir qu'elle a découvert la supercherie. Le jeune homme lui inspire la confiance et elle sait qu'il accomplira une bonne oeuvre. Elle se montre en cela patriote. Aumont est quand même soupçonné. Il est arrêté, il est emprisonné, torturé. Il réussit à s'échapper et accomplit un nouvel exploit dans lequel il est bien prêt de laisser sa vie. C'est un drame poignant qui vous tient tout le temps en haleine. Et vous admirez le beau jeu de ce jeune acteur, le sang froid dont il fait preuve, le cynisme avec lequel il répond aux agents de la gestapo. Susan Peters donne la réplique au jeune François. Elle se surpasse dans son rôle. Signe Hasso, une espionne allemande, joue avec un naturel parfait et tous les autres membres de la distribution secondent admirablement les premiers rôles dans ce film qui est probablement la meilleure propagande faite aux Français qui n'ont pas voulu savoir. (Comm.)

RECITAL D'ORGUE DE JOHN-W. CLARKE

M. John-W. Clarke, B. Mus., LL.M.C.T. donnera son deuxième recital de la nouvelle saison à la Cathédrale de la Sainte-Trinité, angles des rues Desjardins et Sainte-Anne, lundi soir prochain, le 19 mars, à 8 heures. L'artiste invité sera M. Gordon Perry, organiste à l'Eglise Unie de Chalmers-Wesley. Les pièces suivantes seront au programme : Orgue : Noël Choral Préludes : Le Petit Livre d'Orgue, Bach. Chrétiens, Louez tous Dieu notre Sauveur. O Jesus, ma Joie. Le Rédemption musique. Christ, nous devons Te glorifier. L'adoration mystique. Nous sommes Chrétiens. Louons la Bonté de Dieu. La vieille année est maintenant révolue. En Toi est la joie. En paix et en Joie, je me rends là-bas (Nunc Dimittis). Maintenant, le Seigneur Dieu nous ouvre le Ciel. Sherzo, Gigout. Allegro, Vierne. Kiev. Procession (à la porte des marchands), Moussorgsky. Orgue Joie et orgue : Arrange pour piano et orgue par M. Gordon Perry, à l'orgue, M. Gordon Perry, au piano, M. J.-W. Clarke. Le troisième recital d'orgue aura lieu lundi, 26 avril, à 8 heures 15 p.m. L'artiste invité sera M. Paul Letourneau, violoncelliste. Le programme comprendra comme pièces d'orgue : Chorals Préludes Nos 26 à 30 du Petit Livre d'Orgue de Bach. "Pax". et "Pax". Fest de Whitsun. "Fantaisie et Fugue en fa mineur" de Mozart, et le "Finale" de la "Première Symphonie" de Vierne, et pour le violoncelle : Sonate en sol mineur" de Beethoven, "Prière en Forme d'Abancer" de Rameau, et "Rêve" de Pierfield. — (Comm.)

PRINCESSE
Comédie musicale :
'Moonlight in Vermont'
avec GLORIA JEAN
Mysterieux film d'action :
"THE MARK OF THE WHISTLER"
avec Richard Dix et Janis Carter
"Western"
"Swing in the Saddle"
avec CHARLES STARRETT et Jane FRAZEE
Ep. 8— "The Haunted Harbour"

Errol Flynn à l'Empire

Scène de "Objective Burma" mettant en vedette Errol Flynn. Ce film est à l'affiche à ce théâtre d'aujourd'hui à jeudi.

Comédie musicale au Rialto

Alice Faye, Betty Grable, Carmen Miranda et George Jessel activent le furieux tourbillon de plaisir de "Four Jills In A Jeep", film qui prend l'affiche aujourd'hui, et dans lequel ils figurent comme étoiles invitées.

Le même film à deux cinémas

L'artiste bien connu François Rozet dans une scène du film "Notre-Dame de la Mouize" ou "Notre-Dame des pauvres" aujourd'hui à l'affiche des Cinéma Canadien et Cinéma de Paris.

Superbe comédie musicale au Cartier

C'est une rhumba-tourbillon du grand "White Way" ; ils dansent dans la rue . . . chantent dans le parc . . . célèbrent joyeusement le Mardi-Gras de l'aurore à la brunante ! Vous verrez tout cela dans "Greenwich village", la nouvelle comédie musicale 20th Century-Fox dont les vedettes sont Carmen Miranda, Don Ameche, William Bendix et Vivian Blaine. Ce film est à l'affiche pour 4 jours à partir d'aujourd'hui.

Artistes du Metropolitan à Québec

Le Metropolitan Opera Artists Ensemble, composé de Jarmila Novotna, soprano, Herta Glaz, contralto, Raoul Jobin, ténor et Martial Singher, baryton, qui donnera un grand concert gala, au Capitol le 21 mai prochain, sous les auspices des Chanteurs de St-Dominique (présidence, M. Antonio B. Lemelin). Le programme comportera des extraits de sept opéras et sera présenté en costumes appropriés. La vente des billets s'ouvrira dimanche après-midi, le 18 mars à 2 h. 30, à la salle paroissiale de St-Dominique, Grande-Allée, Québec.—a

ROGER ANGERS
et son orchestre
CE SOIR
Chalet des Employés
Civiques : Parc Victoria
Prix ordinaires
Pour réservation appeler 2-0009

A L'AFFICHE JUSQU'A DEMAIN SOIR
REPRESENTATION CONTINUE AUJOURD'HUI et DEMAIN de 1h30 à 11h : "RAINBOW ISLAND" à 1h50, 4h20, 6h50, 9h20.
Une ile d'hilarité sur un océan de liesse !
Tout est prétexte à la joie la plus débridée . . . dans cette ile perdue quelque part au milieu d'un océan anonyme !
Paramount's "Rainbow Island" IN TECHNICOLOR
ECOLIERS APRES-MIDI : 17c APRES-MIDI
Starring Dorothy LAMOUR, Eddie BRACKEN, Gil LAMB with Barry SULLIVAN
Directed by RALPH MURPHY
AUTRES ATTRACTIONS : MARCH OF TIME : REPORT ON ITALY ; CARICATURE: "JASPERS PARADISE" ; "LONG SHOTS OR FAVORITES.— ACTUALITES. PARAMOUNT.
CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS
4 JOURS COMM. LUNDI
Fred MacMurray, Barbara Stanwyck, Edward Arnold
"DOUBLE INDEMNITY"

CANADIEN ET CINEMA DE PARIS — "NOTRE-DAME DE LA MOUISE"

Le film "Notre-Dame de la Mouise" qui prend l'affiche aujourd'hui au Canadien et au Cinéma de Paris, est une oeuvre exceptionnelle pour bien des raisons. En premier lieu c'est le premier film réalisé en France grâce à la collaboration de la compagnie France-Film de Montréal. Cette collaboration a donné un film remarquable. L'essai a dépassé toutes les espérances, car on a voulu réussir une oeuvre cinématographique d'une valeur supérieure. Le thème même du film est absolument nouveau. C'est un coup de sonde qui est donné dans le domaine social avec tout ce qu'une pareille exploration peut comporter de découvertes. Connait-on la misère humaine? Sait-on les récoltes du coeur? Sait-on les rancoeurs de l'esprit ? A-t-on pansé les blessures morales des malheureux qui traînent leur triste destin dans une dédale de miseres physiques et morales? Autant de questions graves auxquelles le film répond avec une franchise peu commune. Les scènes se déroulent à Paris dans un quartier pauvre. Elles pourraient tout aussi bien être d'ici puisque nous avons ici les mêmes miseres les mêmes déchéances. Le héros du film est un jeune prêtre qui laisse une riche paroisse pour aller dans les quartiers pauvres fonder son église dédiée à Notre-Dame de la Mouise ou Notre-Dame des Pauvres. Il est mal reçu; criblé de pierres et d'injures. Il se butte à la haine, à l'incompréhension et à l'hostilité des âmes fermées à toute miséricorde. Pourtant l'église s'élèvera: L'on verra comment et dans quelles circonstances. La distribution comprend Delmont, François Rozet, Odette Joyeux, Georges Rollin, Rivera Cadet et une foule d'artistes de premier plan. Le second film est "Un de la Legion", avec Fernandel. Ce nom seul suffit au public. — (Communiqué)

PALAIS MONTCALM — "LES SECRETS DU DOCTEUR MORANGES" (3e version)

Louis Verneuil a écrit "Monsieur Lamberthier" une pièce en trois actes à deux personnages seulement. C'était d'une audace folle. Jamais auteur n'avait pris de tels risques. La pièce cependant fut un succès sans précédent, plus de 10.000 representations en dix-neuf langues différentes. Succès chaque soir devant des salles combles et enthousiastes. Henry Deyglun avait matière pour écrire une pièce à deux personnages. Il n'a pas osé. "L'esprit contre la chair" compte trois personnages: Le mari, la femme, et un amoureux, un prétendant qui n'est pas un amant comme dans le triangle habituel. Le combat n'est pas là. Le titre: "L'esprit contre la chair" indique la nature du combat. Une femme est poussée par ses instincts vers un jeune homme, alors que son esprit est tout à son mari, grand blessé de guerre, un héros authentique, un homme intelligent et sensible. Nous assistons à une lutte Cornélienne entre ces trois personnages. La pièce sera représentée au Palais Montcalm les 3, 4 et 5 avril prochain. La pièce est destinée à une tournée mondiale. L'action est intense, le conflit prenant. Les personnages sont toujours aux prises; ils ne sont que trois, mais le public n'a pas le temps d'y penser, car il est pris par l'action, par le mouvement dramatique, de la première réplique à la dernière. — (Comm.)

CARTIER — "GREENWICH VILLAGE"

"Greenwich Village", film technicolor musical, est le spectacle à l'affiche du Cartier. Ce film traduit à l'écran la vie, la couleur et la gaîté d'un des centres d'amusements les plus curieux de New-York, durant la fabuleuse période qui suivit la première grande guerre. En vedette dans cette production: Carmen Miranda, Don Ameche, William Bendix, Vivian Blaine. Vivian Blaine, qui naquit et vécut à Newark, N.J., passa un an à Hollywood en restant complètement inaperçue. Un jour Laurel et Hardy la remarquèrent et attirèrent l'attention de leur studio sur la jeune fille. Elle fut choisie pour un rôle d'ingénue dans "Jitterbugs". Vivian Blaine ne manque pas d'experience; elle a en effet passé sept de ses vingt-et-une années à chanter dans des clubs de nuit de New-York et avec orchestres populaires. Lorsque le producteur de films William LeBaron se mit à la recherche d'une nouvelle venue pour jouer aux côté de Carmen Miranda et de Don Ameche dans "Greenwich Village", il interviewa plusieurs jeunes filles et en remarqua plus particulièrement cinq. Les experts décidèrent alors qu'il faudrait une actrice rodsse à cause des effets de couleurs. Vivian, de blonde, devint rousse et obtint le rôle. Au même programme on verra "Abroad With Two Yanks" avec Dennis O'Keefe, Helen Walker et William Bendix. — (Com.)

EMPIRE — "OBJECTIVE BURMA"

"Objective Burma", cela nous dit assez que c'est un film de guerre que l'Empire nous présente depuis hier. Cela veut aussi dire clairement que l'action est située ne passe en Birmanie où les Américains, comme les Britanniques d'ailleurs, livrent une lutte acharnée aux petits hommes jaunes qui occupent ce pays pour les déloger. Il a donc ressemblance entre ce film et "Casa Blanca" qui nous fut offert au moment où se faisait l'invasion du Nord africain par les Alliés. On se rappelle le grand succès de "Casa Blanca". On anticipe un succès aussi grand pour "Objective Burma". Tout s'y prête d'ailleurs. La vedette, Errol Flynn, est un des acteurs les plus populaires à Québec. L'action est d'un dramatique intense, elle nous donne le recit d'une incursion de cinquante parachutistes descendus derrière les lignes japonaises pour harasser celles-ci, les difficultés rencontrées par ces soldats, l'heroisme dont tous font preuve, le sacrifice que font la majorité d'entre eux puisque douze seulement survivent lorsqu'on porte secours au groupe, puis la distribution se compose d'artistes qui sont tous dignes de figurer aux côtés de la grande étoile qu'est Erroll Flynn. Pas une seule scène de la pièce n'a été tournée dans les studios de Hollywood des Frères Warner, tout s'est fait sur des terrains plus propices à donner l'illusion de la couleur locale. Une partie fut faite à Palm Springs alors que le thermomètre marquait 127 au-dessus de zéro. On a une idée de ce que les acteurs ont dû subir. Une particularité à signaler, un serpent python tient un rôle dans le film, c'est la première fois que cela arrive. On y voit aussi un tigre du Bengal. Ces deux bêtes de la jungle ont obéi aux commandements de leurs dompteurs avec une docilites qui assurait la sécurité de tous les acteurs. On aura donc une idée juste de ce que doivent accomplir nos soldats pour gagner cette guerre dans le Pacifique. — (Com.)

PALAIS MONTCALM
Mercredi en soirée ; jeudi matinée et soirée 21 et 22 mars
FANNY
Pierre Dagenais et Ovila Legaré
dans les principaux rôles
Billets en vente au contrôle

DIALOGUES ENTIEREMENT FRANÇAIS
Continuelle, 2 h. jusqu'à la fermeture
PIERRE-AUMONT
SUSAN PETERS, RICHARD WHORF
DANS
"MISSION EN FRANCE"
Chaque seconde est remplie de moments de suspens, de dangers et d'aventures.
Plusieurs sujets courts très intéressants
MAT. 20c taxes
SOIR 30c incluses
AUJOURD'HUI A JEUDI SOIR
CINEMA CAMBRAI

IMPERIAL
Gaieté, chansons, danses à profusion! Entendez "Sweet Dreams, Sweetheart", "Don't Fence me in", etc.— 60 artistes dont
JOAN LESLIE, ROBERT HUTTON, The Andrews Sisters, Bette DAVIS, JIMMY DORSEY et son orchestre
dans
"HOLLYWOOD CANTEEN"
Comédie :
"WEEKEND PASS"
avec
Martha O'Driscoll et Noah Beery

FRANK SINATRA
Chante 4 chansons à sensation toutes nouvelles
2 — PRIMEURS — 2
Pin-up cuties . . . panicky producers . . . and a guy with a play who can sing (That's Frankie!). It's a heart-lift hit!
FRANK SINATRA, GEORGE MURPHY, ADOLPHE MENJOU, GLORIA DeHAVEN, WALTER SLEZAK, EUGENE PALLETTE
Step Lively
WALLY BROWN ★ ALAN CARNEY ★ GRANT MITCHELL ★ ANNE JEFFREYS
ATTRACTION SUPPLEMENTAIRE
BONITA GRANVILLE ● KENT SMITH, dans
"YOUTH RUNS WILD"
Des jeunes errant en temps de guerre sur une route sans enseigne, conduits seulement par l'émotion. Que va-t-il leur arriver ?
Continuelle tous les jours: 1 h. jusqu'à la fermeture
MATINEE 30c — SOIREE 47c — TAXES INCLUSES
AUJOURD'HUI A JEUDI SOIR
VICTORIA

Au Princesse

Vivian Austin et Ray Malone dans le musical "Moonlight in Vermont".

A l'Impérial

Joan Leslie interprète une jolie chanson populaire au cours du film "Hollywood Canteen", actuellement à l'affiche.

Au Canada

Une scène du grand succès musical, "Naughty Marietta", où Jeanette MacDonald et Nelson Eddy sont les deux vedettes. Ce film est présentement à l'affiche avec un autre grand film.

Dans la comédie

Monsieur René Arthur qui a remporté un si beau succès dans la "Mascotte", remplira le rôle de Félicien Bédarrige dans la "Petite Chocolatière" que le Conservatoire présentera au Palais Montcalm le 18 avril prochain.

Au Classic

George Raft et Vera Zorina dans "Follow the Boys" une des scènes qui seront montrées sur cet écran jusqu'à mardi soir prochain.

PALAIS MONTCALM — LA MISE EN SCENE DE "FANNY"

Pierre Dagenais, le directeur-fondateur de l'Equipe, veille personnellement à la mise en scène. Lors de la présentation de "Marius" la critique de Québec et de Montréal a retenu son magnifique résultat dans la mise en scène : . . . "Je ne puis m'empêcher de louer d'abord chez M. Pierre Dagenais le metteur en scène de l'Equipe. Il réussi une direction scénique extrordinairement soignée, qui n'est pas une copie du cinéma . . . Il a su inspirer ses interprètes selon le ton même, dans le mouvement précis qu'exige une pièce. Sous sa direction, on a édifié des décors d'une ambiance pleinement évocatrice et l'on a réglé des éclairages qui sont nettement au service de l'action . . ." (Jean Béraud). . . . "La mise en scène, parfaitement réglée, nous a voulu un spectacle rapidement mené, sans une seule longueur inutile". (Ech. Hamel). . . . "Son travail de directeur artistique est étonnant". (Jean Desprez). . . . "La mise en scène de Pierre Dagenais est aussi remarquable". (Maurice Huot). Le même spectacle qui a été donné à Montréal avec tant de succès, sera présenté à Québec au Palais Montcalm les 21 et 22 mars. La distribution de "Fanny" comprend entre autre, Ovila Légaré, Roland Chenail, Pierre Dagenais, Janine Sutto, Rose Rey-Duvil, Nini Durand, Robert Gadouas, etc. — (Communiqué)

FRANCE-FILM présente
lundi, 26 mars
PALAIS MONTCALM
en récital
WILLIAM Kapell
le sensationnel
PIANISTE
américain
Le pianiste qui a obtenu le plus d'engagements au cours de la présente saison aux Etats-Unis.
BILLETS : $1.00, $1.50, $2.00, plus taxes. En vente au Palais Montcalm, lundi, 19 mars. Impresario : Canadian Concerts & Artists.

Les COMÉDIENS de la NEF
jouent
Les SAINTES-FEMMES au TOMBEAU
extrait de la 4e journée de la passion d'Arnould GREBAN
et
Le CHEMIN de CROIX
extrait du Mystère de l'invention de la croix d'Henri GHEON
d'après les mises en scène d'HENRI BROCHET et des compagnons de JEUX
à l'ACADÉMIE de QUÉBEC
jeudi le 22
et samedi le 24 mars
à 9 h.
Entrée : .50 et .35

Messieurs les Étudiants
et le PROGRAMME
Radio-Carabin
Comme Gilles Breton, notre jeune et brillant pianiste québecois, sera l'invité d'honneur au très intéressant programme Radio-Carabin, le 22 mars prochain, nous serions reconnaissants à messieurs les Etudiants d'organiser une nombreuse délégation au grand Concert que donnera Gilles, le 19, lundi, au Palais Montcalm.
Comme il fera honneur à Québec, allons lui faire une ovation digne de son talent.
LE COMITE DE FIDUCIE ET D'ORIENTATION GILLES BRETON
de la Société St-Jean-Baptiste de Québec

★ CARTIER
4 jours commençant
AUJOURD'HUI
à 1.05, 4.00, 7.00 et 9.45
CARMEN MIRANDA
DON AMECHE
WILLIAM BENDIX
Chansons, danse, bonne humeur, romanesque ! Les plus désopilants comédiens jamais groupés pour faire d'un film musical un retentissant succès ! Sans oublier la ravissante "Cherry Blonde" Vivian Blaine !
"GREENWICH VILLAGE"
in Technicolor!
Introducing Sensational
VIVIAN BLAINE (The Cherry Blonde)
with FELIX BRESSART
TONY and SALLY DeMARCO · THE REVUERS
Directed by WALTER LANG · Produced by WILLIAM LE BARON
20th CENTURY-FOX PICTURE
AU MEME PROGRAMME
DENNIS O'KEEFE et HELEN WALKER, dans
"ABROAD WITH TWO YANKS"

Le jeune prodige québecois qui donnera son 2e grand concert lundi soir au Palais Montcalm. Il reste environ 100 sièges en outre de ceux qui seront placés sur la scène.

PALAIS MONTCALM — WILLIAM KAPELL

Les billets pour ce concert seront en vente dès lundi matin au Palais Montcalm. "Il n'est pas fréquent qu'un pianiste de 21 ans "interrompe" littéralement un concert de la Symphonie de Boston. Mais cela s'est produit hier. Son nom est William Kapell, et il semble posséder une technique aussi formidable et un bagage musical aussi complet qu'aucun vétéran qui se soit fait entendre déjà avec cet ensemble." Tel est le jugement que portait le critique du "Boston Herald" le 30 octobre dernier sur le jeune pianiste qui nous sera révélé le 26 mars au Palais Montcalm. Kapell a été l'objet depuis ses débuts de distinctions uniques. En quatre semaines il joua cinq fois avec l'Orchestre Symphonique de Boston sous la direction de Serge Koussevitzky. Il fut ensuite engagé par la direction de la Symphonie de Boston, de la New-York Philharmonie Symphony, de l'Orchestre de Philadelphie, de la Smphonie de Saint-Louis, de l'Orchestre Philharmonique de Montréal, et donna la saison dernière une quarantaine de récitals. Il semble donc que ce soit une révélation qui nous attende le soir du 26 mars, comme ce fut le cas avec Witold Malcuzynski. Le nom de Kapell jouit déjà d'un grand prestige aux Etats-Unis : à 22 ans, ce pianiste doué d'une techniqune phénoménale paraît destiné à une carrière exceptionnellement brillante. — (Communiqué)

Victor Francen au Cinéma de Lévis

Vera Korène et Victor Francen dans le film "Double Crime sur la Ligne Maginot", dès ce soir.

"Rainbow Island" en technicolor au Capitol

Barry Sullivan et Dorothy Lamour sont les vedettes de "Rainbow Island" la comédie musicale Paramount en Technicolor à l'affiche.

PALAIS MONTCALM
3-4-5 AVRIL EN SOIREE
LES SECRETS du Docteur MORHANGES
3ème version
L'ESPRIT CONTRE LA CHAIR
Drame en 3 actes
AVEC HENRY DEYGLUN, PHILIPPE RUBERT
MIMI D'ESTEE
ADMISSION : 50c, 75c
BILLETS EN VENTE LE 23 AVRIL

Variétés 'Follies 1945'
GRANDE REVUE
en blanc et en noir
CE SOIR à LA TOUR à 8h. 30
15 numéros de vaudeville
6 actes américains
Swifty et sa troupe
Swifty se surpassera ce soir à l'occasion de sa fête, la St. Patrick
3 heures de spectacle de gaietés — de bonne humeur — la meilleure représentation à date — Aucune augmentation dans les prix.
Réservé: 75c Générale: 40c
Taxe comprise

CAPITOL — "RAINBOW ISLAND"

Un groupe de marins, survivants d'un cargo torpillé en haute mer, atterrit dans une île habitée, la "Rainbow Island", d'une mer inconnue. Après cette première touche d'actualité, — c'est-à-dire la guerre, les torpillages et ses victimes — le film qui décrit ce naufrage pénètre carrement dans la bonne vieille jungle des studios d'Hollywood avec d'énormes palmiers, des fougères gigantesques et tout ce que nous présentent généralement les films en couleurs naturelles sur la jungle. N'oublions pas qu'au milieu de ce décor équatorial, palpite la jeune fille au sarong, Dorothy Lamour, qui prend les naufragés pour des dieux à la peau blanche descendus du ciel sur un nuage d'étoiles. Les dieux blancs cette fois, sont Eddie Bracken et Gil Lamb qui ont l'opportunité d'échouer dans la même île que Dorothy, et ils s'en tirent au milieu d'un éclat de rire général. "Rainbow Island" restera à l'affiche du Capitol jusqu'à demain soir et "Double Indemnity", grand film dramatique, prendra l'affiche lundi pour quatre jours. — (Communiqué)

Un prodige

William Kapell, bien qu'âgé seulement de 22 ans n'est pas moins considéré comme le plus prodigieux pianiste que l'on puisse actuellement entendre en récital. En moins de 3 années, il a réussi à se classer parmi les 7 ou 8 premiers pianistes d'Amérique. Il donnera son premier récital à Québec lundi 26 mars au Palais Montcalm.

THEATRE CANADA LÉVIS
AUJOURD'HUI A LUNDI
Film musical d'une beauté inusitée ! Des heures chargées d'aventures . . . des nuits propices au rêve . . . avec des scènes de piraterie . . . dans les chaudes régions du Sud !
Naughty
NAUGHTY *Mad-Merry*
MARIETTA
JEANETTE MacDONALD et NELSON EDDY
2ème FILM
"GIRL IN THE CASE"
avec Edmund Lowe et Janis Carter

EMPIRE
d'aujourd'hui à jeudi
à 1.00, 3.40, 6.20
9.05 hrs.
Dernière représentation complète à
8.45
OBSESSIVE BURMA
en vedette :
ERROL FLYNN
Errol Flynn n'a jamais eu un meilleur rôle et il n'a jamais mis autant de réalisme dans une personnification. (New York Times)
avec
WILLIAM PRINCE · JAMES BROWN · DICK ERDMAN
GEORGE TOBIAS · HENRY HULL · WARNER ANDERSON

Notre pays a toujours été présent à l'esprit des délégués, à Mexico

Déclarent deux membres de la délégation américaine à la conférence de Mexico. — On a montré un grand intérêt à l'endroit du Canada. — On espère qu'un jour le Canada fera partie de la ligue panaméricaine.

Washington, 17. — (PC) Par C.-R. Blackburn, de la Presse Canadienne — Le Canada, le plus grand en superficie et le second en importance des pays de l'hémisphère occidental, n'était pas représenté à la conférence de la sécurité interaméricaine à San Francisco, mais il fut souvent présent à l'esprit de ceux qui y assistaient au nom des républiques américaines.

Les sénateurs Thomas Connally (démocrate — Texas) et Warren-R. Austin (républicain — Vermont), qui faisaient partie de la délégation américaine, ont été interrogés sur la position du Canada, lorsqu'ils ont fait rapport de la conférence à leurs collègues, cette semaine.

Interrogé par le sénateur J.-W. Fulbright (démocrate — Alabama) qui lui demandait si le Canada était représenté à la conférence, le sénateur Austin a répondu dans la négative, ajoutant : "Le Canada n'est pas l'une des républiques américaines et sa position est quelque peu différente parce qu'il fait partie du Commonwealth des nations britanniques.

"Les représentants de l'Amérique du sud, tout comme nous, ont montré un grand intérêt à amener de quelque façon le Canada à participer dans cette organisation de tout l'hémisphère.

"Souvent, la question est venue sur le tapis et l'on a demandé "comment pourrions-nous inviter ce voisin à entrer dans cet effort coopératif pour la paix ?" Nous croyons pouvoir atteindre ce résultat un jour", a-t-il dit.

Le sénateur Connally a résumé ainsi les travaux de la conférence qui s'est terminée par l'adoption de "L'Acte de Chapultepec". "Nous avons fait trois choses", a-t-il dit. "Nous avons pourvu à la sécurité et à la paix dans l'hémisphère occidental pendant la guerre, par l'application de pouvoirs constitutionnels, généraux et de guerre après consultation ; nous avons pourvu à la négociation d'un traité ayant le même but, pour la paix ; nous avons pourvu que cet accord de tout l'hémisphère soit inclus dans la structure de l'organisation mondiale qui doit être établie à la conférence de sécurité des Nations Unies à San Francisco, le 25 avril".

Quatre accusés de vol à main armée

Montréal, 17. — (PC) Quatre hommes, dont un garde de la Brink's Express Company et un soldat, ont été traduits en cour de police hier sous des accusations de conspiration et de vol d'une somme de $15,000, lors du hold-up d'un camion blindé de la compagnie Brink, à la manufacture de la Wilsil Ltd., il y a deux semaines. On leur a refusé un cautionnement et ils subiront leur enquête préliminaire vendredi prochain.

Les accusés sont Louis Delicato, 22 ans, le garde, le soldat Bob Jones, 24 ans : Tom Pytel, 20 ans, et Johnny Stack.

On rapporte qu'on a recouvré plus de 15 pour cent du vol.

Académie de Lévis

NOUVELLE SERIE

Avec Linda Sterling dans le rôle-titre. Le premier épisode de cette série dont l'action est située dans les Tropiques, sera montré dès ce soir.

PALAIS MONTCALM — "LA PETITE CHOCOLATIERE"

Pour terminer une série de grands succès, le Conservatoire mettra à l'affiche pour mercredi, le 18 avril, La Petite Chocolatière de Paul Gavault. C'est le modèle parfait de la pièce agréable que l'on entend avec plaisir, le visage et le coeur — plutôt que la rate — dilatés par un agrément sans mélange. Sans l'appareil d'un effort et par le jeu naturel des mots, des scènes, des caractères et des situations, cette comédie fait rire et conquiert le spectateurs par son charme et sa gentillesse sans prétention. Le dialogue est rapide, à mi-ton entre la comédie hilarante et la comédie sentimentale. Une gaîté souriante et légère, fraîche et enjouée comme le titre de cette comédie, s'en dégage constamment pendant quatre actes trop courts où le mouvement ne ralentit jamais. Toute la troupe du Conservatoire que l'on applaudit durant cette saison sera au grand complet dans "La Petite Chocolatière", mercredi le 18 avril. Les cartes sont en vente aux mêmes endroits et qui sont indiqués dans notre annonce. Les cartes de saison seront échangeables vendredi, le 13 avril et immédiatement après les cartes individuelles et vente au public. — (Comm.)

VICTORIA — "STEP LIVELY"

Frank Sinatra est le héros de la pièce. Voilà pour les admirateurs de la "Voix", comme on appelle Sinatra à Hollywood. Et pour les admirateurs de belles femmes il y aura Gloria DeHaven. Ce sont là deux traits, deux attraits plutôt du film "Step Lively" que le théâtre Victoria a mis à l'affiche hier et qui fait salle comble depuis. C'est une comédie gaie, pleine d'entrain, du dernier goût, qui vous force à suivre les acteurs et à vous mettre en mesure vous aussi. En plus des vedettes que nous avons nommés dès le début vous verrez sur l'écran des favoris de nos auditoires tels que George Murphy, Adolphe Menjou, qui ne vieillira jamais, Walter Slezac, Eugène Pallette, qui ne sait pas ce que c'est que de maigrir, mais n'oublie jamais une ligne de ses rôles toujours écrits pour le gros homme bon vivant qu'il semble être — et est de fait. Un grand hôtel de New-York sert de décor à un des actes de cette comédie où un impresario cherche à monter une comédie musicale en dépit de tous les obstacles qu'il a à surmonter. Le malheureux promoteur est fauché, il doit une quinzaine de cent dollars à l'hôtel où il loge. Naturellement il n'a pas un sou pour lancer son affaire, mais il espère enrôler un capitaliste pas trop soucieux de ce que peuvent lui rapporter les placements qu'il fait. C'est Murphy qui est l'impresario dans cette circonstance et il démontre une capacité plus qu'ordinaire pour éblouir ses interlocuteurs. Sinatra est l'auteur de l'oeuvre que veut faire représenter Murphy. Le chanteur s'acquitte fort habilement de son rôle de comédien. On l'aime encore mieux quand il chante et c'est sur sa voix que les producteurs du film comptent pour rendre leur film payant. Ils y réussissent. Le second film est plus sérieux. Il est intitulé "Youth Runs Wild" et nous montre les écarts de conduite de trop de nos jeunesse. — (Communiqué)

AMICALE DE LIMOILOU
Partie de cartes annuelle
LUNDI LE 19 MARS
à 8 h. 30 p. m.
au Couvent de Limoilou
Invitation pressante à toutes les anciennes et leurs amies.
PRIX DE PRESENCE

Comités paroissiaux

(Suite de la dernière page)

ou à l'usine, de donner une obole au nom de la famille. Ce sera, comme le suggérait une dame charitable de notre organisation, l'obole de la famille, quelques petites économies, le prix d'un coke" par ci, par là, et cela versé de la main droite en ignorant ce que la gauche a déjà donné pour une oeuvre qui a besoin de votre appui financier, et qui après tout travaille pour nous tous, notre Croix-Rouge."

Madame Valmore Bienvenue a la direction générale des quatre paroisses suivante : Notre-Dame-du-Chemin, chef d'équipe, Mme Henri Tessier, 89 Manrèse, Tél. : 5971. Saints-Martyrs, chef d'équipe, Mme Jean-Marie Dagneau, 33 Avenue des Braves, tél. : 4-1645. St-Dominique, chef d'équipe, Mme Cimon Parent, 125 Avenue des Erables, tél. : 2-4610. Notre-Dame de Québec. (Partie haute), che d'équipe Mme Louis Berger, 1 rue du Parloir, tél. : 2-6652.

Me Jean-Paul Galipeault a la direction générale des paroisses suivantes : St-Coeur de Marie, chef d'équipe M. A. A. Letarte, 55 Claire-Fontaine, tél. : 3-1981. Notre-Dame de Québec (Partie basse), chef d'équipe Me Jean-Paul Galipeault, 132 rue St-Pierre, Tél. : 2-2078.

M. Omer Fleury, 85 Fornenau, tél. : 4-3037 est en charge du comité de la paroisse de St-Sacrement M. J.-A. Larose, 183 Lavigueur, tél. : 7230 est chargé de la paroisse de St-Jean-Baptiste. La cueillette des envolppes dans St-Jean-Baptiste sera faite demain par les membres de l'Amicale St-Jean-Baptiste.

M. L.-F. Martel, 81 des Commissaires, tél. : 4-2901, et M.-S. Proteau, 277 rue de la Reine, Tél. : 3-3376 sont en charge des paroisses de St-Roch, Jacques-Cartier et Notre-Dame de la Paix.

M. le commandeur Jules Côté a la direction générale des paroisses suivantes : St-Charles, chefs d'équipe M. E.-G. Giasson, 184, 3e rue, Tél. 4-1189, et M. Maurice Hawey, 123, 8ième ave., St-François-d'Assise, chef d'équipe, M. L.-N. Papillon, 362, 2ème ave., tél. : 4-3712. St-Esprit, chef d'équipe M. J.-E. Picard, 285, 3ième ave., tél. : 3-4241. St-Pascal Baylon, chef d'équipe M. P.-N. Bergeron; 630 10ème rue, Tél. : 4-1946. Stadacona, chef d'équipe M. J. Puchol, 90 Desmeules, Tél. : 3-4249. St-Fidèle, chef M. J.-Arthur Côté, 366, 3ième ave., tél. : 4-4920.

M. J.-Oscar Paquet a la direction générale des paroisses suivantes ; St-Sauveur, chefs d'équipe, M. J.-Oscar Paquet, 797 St-Vallier, téléphone 9866, et M. J.-W. Cantin, 446 St-Joseph, tél. : 8007. Sacré-Coeur, chef d'équipe M. L.-P. Rathel, 79 ave. Taschereau, tél. : 3-6996. St-Malo, chef d'équipe M. Liguori Lapointe, 226 Marie de l'Incarnation. Tél. : 3-0160. N.-D. de Grâce, chef d'équipe M. J.-Raoul Matte, 209 Arago, tél. : 9073. St-Joseph, chef d'équipe J.-Oscar Paquet, 797 St-Vallier, tél. : 9866.

Au Palais de Justice

(Suite de la dernière page)

o tention de le voler, ont été condamnés hier à dix ans de pénitencier par le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, après avoir également plaidé coupables sur trois accusations de vol avec effraction et deux vols d'automobile. Les sentencés sont Louis-Philippe Joncas, 25 ans, 288 rue Commerciale à St-Romuald, et Jean-Baptiste Huot, 19 ans, 85 rue St-Pierre à Québec.

Un complice de Joncas et Huot dans les vols d'automobiles et les vols avec effraction, Albert Lariviere, 26 ans, de Victoriaville, a été condamné pour sa part à neuf ans de pénitencier.

Rendant les sentences, le juge Roy a exprimé la détermination de la Cour de mettre fin à une épidémie de vols qualifiés et autres qui sévissait de par la ville. Le procureur de la Couronne, Me Noël Dorion, C. R., avait exigé pour sa part, au nom du procureur-général, une sentence très sévère contre les accusés.

Trois autres accusations, dont 2 de vol avec effraction, et une autre de vol avec violence, cette fois encore sur un Chinois, Tom Yen, à 23 rue Couillard. M. Yen se serait fait voler une somme de $45 après avoir été battu. Les deux vols avec effraction auraient été perpétrés au magasin de M. R. Roy, 1 rue Thibaudeau et à celui de M. Georges Faucher, 3 rue Notre-Dame.

Les trois accusés ont protesté de leur innocence sur ces trois chefs d'accusation et leur enquête préliminaire a été fixée à jeudi, le 22.

L'enquête qui conduisit à l'arrestation de Joncas, Huot, et Lariviere fut menée par le lt-détective Mitchell, le sergent-détective Healey, et le détective Jean-Marie Bouchard, de la Sûreté provinciale.

Prévenu acquitté

Dans un jugement rendu hier matin, M. le juge Achille Pettigrew a acquitté un garagiste de Donnacona, M. Lacasse Douville, qui avait été accusé d'avoir recelé des cigarettes volées. Le juge déclara qu'il était en preuve que les cigaerttes retrouvées chez l'accusé avaient été achetées régulièrement par lui.

Madison a vaincu Larry Raymond

Harry Madison a vaincu Larry Raymond dans la finale présentée hier soir à La Tour. Raymond doit en partie sa défaite à l'arbitre Emile Lamontagne qui ne l'a pas suffisamment protégé contre les coups défendus de Madison. La foule ne s'est pas gênée pour manifester ouvertement son mécontentement. Dans de telles conditions le lutteur gentilhomme n'a aucune chance de triompher d'un adversaire qui transgresse impunément les règlements.

Raymond concéda la première chute après 12 minutes et 45 secondes. Durant cet engagement Madison l'étouffa presque pour ensuite le cribler de coups.

Dans le second engagement Raymond réussit une prise qui força Madison à lui accorder une chute-éclair en 5 minutes et 43 secondes.

Raymond essaya de s'emparer d'une autre chute en utilisant la même prise, une torsion de jambes, mais Madison s'en tira cette fois et colla son adversaire au tapis après 4 minutes et 7 secondes.

En l'absence de Jean Pusie, le rude Al Tucker fut opposé en semi-finale à Jim Spencer. Visiblement fatiguée par son premier combat avec Tremblay, Tucker n'avait pas tout son entrain habituel. Ceci ne l'empêcha pas de mettre Spencer plusieurs fois en danger. Celui-ci, fatigué d'encaisser sans mot dire, changea soudainement de tactiques et fit pleuvoir sur Tucker une série de coups bien appliqués qui l'amortirent davantage. Spencer ne lui laissa pas le temps de se remettre et lui riva les épaules au tapis après 17 minutes et 53 secondes.

Dès le début du combat spécial entre le champion Georges Cagney et le toujours dangereux Bob Langevin, il y eut de beaux échanges entre les deux gladiateurs. L'athlète local se fit molester par la suite par Langevin qui n'a pas l'habitude des tactiques loyales. Mais le bouffon montréalais paya cher son audace. A l'issue du combat déclaré nul par l'arbitre Emile Lamontagne, Langevin ne semblait pas satisfait de la râclée reçue et le champion se chargea de compléter.

Al Tucker n'a pu disposer de Paul Tremblay dans la préliminaire qui se termina par un verdict de nullité. Aux mains de Tucker, Tremblay encaissa de durs coups qu'il essaya tant bien que mal de rendre chaque fois que l'occasion lui était offerte.

L.-P. Genest en première place

Louis-Philippe Genest, président de la ligue Provinciale de grosses quilles et gérant du club Hubert Moisan, champion du Canada, défient la première position, actuellement, dans le tournoi de grosses quilles, présentement en cours, à la salle paroissiale de St-Malo. Le quilleur a totalisé 1118 pour les six parties officielles pour obtenir une moyenne de 186.2 qui lui permet de tenir la tête du tournoi à date.

Henri Vallières est en seconde position tandis que Lucien Gauvin apparaît en troisième place.

La plus haute partie simple jusqu'à présent a été roulée par Henri Vallières, soit 235 sur l'allée No 1. L.-P. Genest vient ensuite avec une partie de 225 sur l'allée No 2.

Voici le classement des premiers joueurs à date dans le tournoi de grosses quilles, pour le championnat de la ville:

	Pts	Moy.
L.-P. Genest, Hubert Moison	1118	186.2
H. Vallières, B.N.R.S.	1090	181.4
Lucien Gauvin, Wellie Roth	1027	171.1
Paul-Emile Thibault, Ind.	984	164
Alcide Côté, Hubert Moisan	967	161.1
Albert Hudon, Wellie Roth	967	161.1
Marcellin Chabot, B.N.R.S.	960	160
Magella Page, St-Malo	953	158.5
Robert Beaumont, B.N.R.S.	925	154.1

Meilleures parties sur chacune des allées.

Allée 1 : H. Vallières, B.N.R.S., 235 ; Allée 2 : L.-P. Genest, Hubert Moisan, 225 ; Allée 3 : Lucien Gauvin, Wellie Roth, 211 ; Allée 4 : Henri Vallières, B.N.R.S., 195 ; Allée 5 : P.-E. Thibault, Independant, 215 ; Allée 6 : Magella Page, St-Malo, 220.

A l'U. Commerciale

Une intéressante partie de hockey eut lieu mardi soir dernier, au Patronage Laval, entre deux équipes de la section de la raquette de l'Union Commerciale. Le club Wright eut raison du club St-Pierre par 4-3. La rondelle fut mise au jeu par M. Arsène Belleville.

Les scoreurs du Wright furent Gilles Belleville, 3 buts et H. Hawey 1 but. H. Paré, A. Fortier et M. Ampleman comptèrent les points des perdants. Les officiels étaient Bertrand Asselin, Alfred Letarte et Albert Cloutier.

Tous les joueurs et supporteurs se rendirent ensuite aux salles de l'Union Commerciale pour une réception. Des trophées furent remis à Hervé Wright, capitaine de l'équipe victorieux; L. St-Pierre capitaine du club perdant et au meilleur compteur, Gilles Belleville.

Jeudi soir, tous les membres allèrent saluer le président de l'Union Commerciale, M. Gérard Letarte et le président honoraire du club, M. B.-E. Leclerc. Après la parade, tous furent reçus par les trois présidents à l'Union Commerciale.

Une assemblée générale aura lieu demain, aux salles du club. Tous les membres devront être présents.

ECOLE DE COIFFURE

Cours complet et revue sur toutes les branches. Enseignement français et anglais donné par Elizabeth, éminente artiste capillaire.

Classe de jour et du soir.

Les élèves pourront se chercher de l'ouvrage de temps partiel dans le territoire de Moncton pour aider à défrayer leurs dépenses.

Ecrire pour renseignements.

ELIZABETH'S HAIRDRESSING SCHOOL

Immeuble Théâtre Capitol MONCTON, N.-B.

R.-C. Cream défait

Montréal, 17. — (P.C.) R.-F. Dettmers, d'Outremont, et D.-M. MacKay, de Trois-Rivières, ont avancé en finale du tournoi de curling pour le trophée Royal Caledonia, ici, hier, en remportant des victoires contestées.

MacKay a défait J.-E.-D. Sicotte, du Montreal Thistle, tandis que Dettmers a éliminé le major T.-S. Graham, d'Ottawa, par 12-9.

Dans le tournoi de consolation, Cuyler Stevens, d'Ardsley, dut jouer un bout supplémentaire pour disposer de J. Twimane, de Russell, par 13-12, cependant que A. Cappella, du Seigniory Club, eut peu de peine à triompher de R.-C. Cream, du club Victoria de Québec, par 19-4.

Voici les résultats des matches disputés hier:

THISTLE — TR.-RIVIERES
J. E. D. Sicotte, Skip 12 — D. M. MacKay, Skip 14
Bout extra
OUTREMONT — OTTAWA
R. F. Dettmers, Skip 12 — Maj. T. S. Graham, Skip 9

CONSOLATION

Seigniory Club — Québec Victoria
A. Cappella, Skip 19 — R. C. Cream, Skip 4
Russell — Ardsley
J. Twinane, Skip 12 — C. Stephens, Skip 13

Bout supplémentaire

Cercle paroissial Saint-Malo

Un grand projet sportif est à l'étude à St-Malo actuellement. On désire former un cercle sportif paroissial, chose qui n'existe pas depuis près de dix ans. Plusieurs sportifs sont en faveur d'un tel mouvement qui, s'il était réalisé, prendrait fonction de la Salle Paroissiale. On nommerait un prêtre de la cure comme aumônier et l'on s'occuperait surtout de la jeunesse qui semble vouloir s'éloigner peu à peu du milieu paroissial.

Les plus intéressés au mouvement, présentement, ont constaté depuis longtemps déjà qu'un pareil mouvement manquait à St-Malo et qu'il fallait, plus que jamais, parer à la situation. C'est pourquoi l'on a demandé la collaboration de la section paroissiale de la société St-Jean-Baptiste pour mettre le mouvement à l'étude à son assemblée régulière qui aura lieu demain après-midi, à la salle St-Malo, à 2 heures précises.

M. J.-Bte Côté, président de la St-Jean-Baptiste, apprécie un tel mouvement et par la suite désire fonder d'une façon permanente la fédération des mouvements paroissiaux. Pour cela il est plus nécessaire que jamais que le comité sportif soit fondé incessamment.

Tous les sportifs de St-Malo, jeunes comme vieux, sont invités cordialement à assister à la réunion qui devrait aboutir à une heureuse issue.

Si la paroisse de St-Malo se donne un cercle paroissial sportif, on est déjà assuré de l'essor que prendront les sports dans la paroisse.

Nous souhaitons une bonne chance aux promoteurs d'un pareil mouvement.

Diminution dans les exhibitions

New-York, 17. — (Par Harold Claassen, de la Presse Associée). — Environ 60 pour cent des 142 parties au programme d'entraînement printanier des ligues majeures de baseball tombent dans la catégorie des joutes défendues selon le nouveau règlement édicté par la direction des ligues. C'est ce que révélait hier un relevé fait par la Presse Associée.

Les Phils de Philadelphie, qui s'entraînent à Wilmington, Del., ont dû diminuer le nombre des joutes-exhibitions de 16 à 4 en vertu du plan par lequel Ford Frick, président de la ligue Nationale, et Will Harridge, président de la ligue Américaine, ont recommandé à leurs clubs de laisser de côté les parties qui nécessitent des voyages non essentiels.

Les Yankees de New-York ont biffé 10 des 16 parties à leur programme mais en organiseront probablement d'autres avec les Red Sox de Boston, dont les quartiers généraux sont à Atlantic City mais qui pratiquent à Pleasantville, N.-J. Les Yankees, eux, s'entraînent à Atlantic City.

Washington a biffé les parties qu'il devait jouer avec les Phils, les Giants de New-York et Baltimore, mais espère en céduler d'autres avec les Braves de Boston, qui pratiquent au parc de l'Université Georgetown, Washington.

Les clubs qui s'entraînent dans l'Indiana: Détroit, Cleveland, Cincinnati, Pittsburgh, les Cubs et les White Sox de Chicago, ne savent pas encore jusqu'à quel point le règlement affectera leur programme tant qu'ils n'auront pas étudié la clause qui permet la présentation des joutes lorsqu'un des clubs retourne chez lui à la fin de la période d'entraînement. Les clubs les moins affectés sont probablement les deux clubs de St-Louis, les Giants de New-York et les Dodgers de Brooklyn. Virtuellement, les seules parties d'exhibition cédulées pour les deux clubs de St-Louis sont les sept joutes habituelles jouées à St-Louis.

Les Dodgers et les Giants et leurs clubs-fermes s'entraînent en même temps et peuvent facilement organiser des exhibitions avec ceux-ci. Les Athlétiques de Philadelphie, qui ont leur camp d'entraînement à Frederick, Md., attendent des nouvelles de Harridge avant de faire des changements à leur programme.

Club Universel

Les skieurs du club de ski Universel se rendront demain au Lac Beauport. Le président Jacques Parent invite tous les membres du club à se réunir au lac pour l'occasion.

ÉRUPTIONS

Pour aider à soulager et à chasser rapidement l'irritation, employez les

SAVON et ONGUENT CUTICURA

MÈRES! Essayez l'Huile Cuticura pour Bébés. Excellence contre l'éruption causée par les coqueluches, l'irritation cutanée.

Une exhibition Ottawa-Québec

Les clubs de l'Université d'Ottawa et de l'Université Laval se rencontreront, ce soir, à 8 heures, au Y. M. C. A., dans une exhibition de ballon panier qui suscite beaucoup d'intérêt.

Le major Gravel, commandant du C.E.O.C. Laval, mettra le ballon au jeu et la partie sera arbitrée par Jerry Wright, arbitre officiel du Y. M. C. A.

McDonald Caza est le gérant de l'équipe d'Ottawa qui est formée des joueurs suivants : Yvon Lacasse, Louis Lefebvre, Gaétan Valois, Richard Parisien, Louis Richer, Gabriel Benoit, Hector Lacasse.

Le club de l'université Laval est formé comme suit : défenses : Michel Samson et André Verge; avants, Yvan Jinchereau, Arthur Barry, Jean Couture, Gaston Pelletier et Roger Darveau.

Les joueurs de la capitale fédérale sont formidables. Ils ont remporté le championnat du Canada il y a deux ans et, cet hiver, ils ont remporté 14 victoires en 15 parties. Le club Laval comprend également de solides joueurs qui feront une belle lutte aux visiteurs. Le Laval occupe le deuxième rang dans la ligue de ballon-panier de la Cité.

Lors de la rencontre Laval-Ottawa disputée en dernière fin de semaine, les joueurs d'Ottawa ont remporté deux victoires par 50-49 et 40-29. Les deux rencontres furent très contestées. On ne doute pas que les deux équipes sauront fournir une belle exhibition, ce soir.

Le public est invité à cette rencontre.

Réunion de notre association

Il y aura une réunion des officiers et directeurs de l'Association Sportive des Employés du Soleil et de L'Evénement-Journal, dimanche à 10 heures 45, au lieu ordinaire.

Tournoi de boxe pour la C.-Rouge

Le major Lucien Côté, commandant de la Citadelle et président de la campagne actuelle de souscription en faveur de la Société canadienne de la Croix-Rouge, annonce qu'un grand tournoi de boxe aura lieu le mardi 20 mars, à La Tour. Les profits entiers de cette soirée seront versés à la Croix-Rouge. Le spectacle a été placé sous le patronage du brigadier Edmond Blais, C. B.E., M.C. commandant de la 5e région militaire, et sous les présidences honoraires des colonels G.-E. A. Dupuis, C.B.E., M.C. avec agrafe, commandant du 35e groupe de brigade (Réserve), Jean LaFontaine M.C., commandant du dépôt régional no 5, et Dollard Ménard, D.S.O. commandant du centre d'instruction A-13, ainsi que du commandant P.-B. Latchmore, R.C.N.V.R., officier naval en charge de la région de Québec et du lt.-commandant Eugène Noël, R.C.N.V.R., commandant du H. M. C. S. Montcalm.

Le tournoi comprendra dix combats auxquels participeront les champions des trois services armés de notre région, dont la liste sera publiée sous peu. La fanfare du Royal 22e Régiment, dirigée par le lt. Edwin Bélanger, exécutera un programme de pièces bien choisies.

Les organisateurs s'attendent cette année, à un succès plus vif encore que celui de l'an dernier, alors que les militaires de notre région s'étaient rendu en fort grand nombre. "La Tour" est fournie gracieusement par MM. Cantin, Ste-Marie et Lanthier.

Les quilles

ASSOCIATION SPORTIVE LAC ST-AUGUSTIN

SECTION QUILLES

Dimanche, 11 mars, 1945.

L'équipe Lemieux joue ses derniers atouts pour essayer en vain de battre Laliberté, pour se tailler une place dans les éliminatoires ; mais cette dernière réussit quand même à prendre le compte de 2 à 1. Mlles Marcelle Plante et Pauline Lemieux se sont livrées une lutte serrée en l'occasion en roulant 297 et 296 en triple.

L'équipe Marquis enlève tout espoir à Plante, alors que conduite par Mlle Yvette Laliberté qui roule les meilleurs simple et triple soit 130 et 300 en gagnant 2 à 1.

L'équipe Lachance finit la saison en vrai champion en établissant un record pour une partie simple soit 503 ; alors que Mlle Gilberte Plante prend la part du lion en roulant 128 à cette partie, et bat l'équipe Bussières bien affaiblie par 3 à 0. Jean Paul Lachance roule le meilleur triple soit 358. Eddie Verreault roule 141 en simple pour conduire l'équipe Giguère à sa première victoire au tournoi au score de 2 à 1.

La direction remercie tous les quilleurs pour le bon entrain fourni durant la saison et invite les équipes éliminées à venir encourager les finalistes qui se disputeront le trophée Drouin.

Laliberté—				
Paline Lemieux	74	124	98	296
Jeannine Gilbert	67	89	74	230
Gaston Tremblay	108	114	102	324
Armand Laliberté	117	94	92	303
Totaux	366	421	366	1153
Lemieux —				
Marcelle Plante	102	88	107	297
Madeleine Dussault	69	83	84	236
Marcel Bédard	102	112	99	313
Gérard Lemieux	123	124	74	321
Totaux	396	407	364	1161
Laliberté gagne 2 à 1.				
Marquis—				
Yvette Laliberté	72	130	98	300
Florence Tremblay	76	88	64	228
Paul Tremblay	83	123	136	342
Dummy	83	74	72	229
Totaux	314	415	370	1099
Plante—				
Gaby Noul	116	96	93	296
Yolande Groleau	63	87	75	225
Philippe Groleau	103	101	72	276
Georges Plante	121	74	91	286
Totaux	403	347	333	1083
Marquis gagne 2 à 1.				
Turgeon—				
Gisele David	88	65	78	231
Rita Labbe	81	99	94	274
Mauril Noul	116	90	106	312
Dummy	118	90	78	284
Totaux	401	344	356	1101
Giguère—				
Thérèse Dumas	83	82	94	359
Dummy	81	65	78	224
Paul Laliberté	130	118	89	337
Eddie Verreault	141	107	78	326
Totaux	435	372	339	1146
Giguère gagne 2 à 1.				
Lachance—				
Dummy	86	128	81	275
Gilberte Plante	66	128	81	275
René Treublay	83	125	96	304
Jean Paul Lachance	119	122	117	358
Totaux	334	503	375	1212
Bussières —				
Dummy	86	128	81	275
Dummy	86	128	81	275
Gérard Groleau	68	82	69	219
Dimmy	68	82	69	219
Totaux	268	420	300	988
Lachance gagne 3 à 0.				

Classement final des équipes

Noms	G.	P.	Points
Lachance	39	26	26116
Giguère	35	28	23756
Turgeon	35	25	23317
Laliberté	33	30	23419
Plante	31	32	22228
Lemieux	30	33	22256
Marquis	27	36	23616
Bussières	23	40	21919

Plus haut triple— Eq. Morissette 1515

Demoiselles:

	P.J.	Pts	Moy.
1—Mlle M. Marmion	60	5574	92.54
2—Mlle T. Drolet	53	5836	92.40
3—Mlle M. Létourneau	57	5100	89.29
4—Mlle F. Racine	45	3938	87.23
5—Mlle F. Bélanger	60	5131	85.23
6—Mlle T. Roy	60	5069	84.29
7—Mme A. Soucy	44	3893	83.41
8—Mlle M. P. Poitras	57	4836	81.19
9—Mlle A. Morency	57	4622	81.5
10—Mlle J. Paradis	63	5104	81.1
11—Mlle G. Guay	51	4062	79.33
12—Mlle P. Ménard	54	4294	79.28
13—Mlle T. Bélanger	63	4890	77.39
14—Mlle C. Racicot	63	4798	76.10
15—Mlle M. Racicot	60	4659	75.59
16—Mlle A. Pelchat	63	4758	75.33
17—Mlle M. Noël	57	4283	75.5
18—Mlle A. Hamel	60	4383	73.3
19—Mlle M. A. Parent	51	3512	68.44
20—Mlle M. Morel	57	3915	68.39
21—Mlle L. Cogger	45	2891	64.11

Moins des deux tiers des parties :

Mlle J. Despatis	9	810	90.
Mlle G. Dutil	27	2382	88.6
Mlle F. Gobeil	21	1837	87.10
Mlle M. Chabot	36	2533	70.13

Moyenne des Messieurs:

	P.	Points	Moy.
Jean Paul Lachance	63	7985	126.7
Jean Paul Bolduc	39	4864	124.7
Paul Laliberté	60	6911	115.1
René Tremblay	37	4039	109.1
Marcel Bédard	57	6129	107.5
Mauril Noël	60	6386	106.4
Marcel Turgeon	60	6242	104.
Armand Laliberté	42	4430	105.4
Georges Plante	62	6495	104.7
Paul Tremblay	44	4581	104.1
Georges Bussières	39	4039	103.5
Robert Marquis	51	5235	102.6
Gérard Lemieux	59	5882	99.7
Gaston Tremblay	57	5602	98.1
Gérard Groleau	54	5273	97.6
Jean Paul Gariepy	23	2077	90.3
Philippe Groleau	21	1980	94.3
Roger Lebel	18	2073	115.1
Lionel Giguère	18	1777	98.7
Eddie Verreault	15	1875	125.
Gabriel Benoit	6	636	106.
Ernest David	3	392	6.53
Charles Marquis	3	324	109.
Armand Lapointe	3	303	101.
Ernest David	3	295	98.3
Lindy Giguère	3	292	97.

Moyenne des Demoiselles :

	P.	Points	Moy.
Yvette Laliberté	59	5744	97.3
Gisèle David	63	5573	88.4
Gaby Noël	63	5470	86.9
Pauline Lemieux	53	5038	86.8
Jeannine Gilbert	39	3308	84.8
Marcelle Plante	63	5333	84.6
Gisèle Turgeon	43	4538	82.2
Madeleine Lachance	53	4175	78.7
Thérèse Dumas	39	2932	75.2
Yolande Groleau	54	3962	74.8
Gilberte Plante	63	4707	74.7
Cécile Plante	60	4396	73.2
Rita Labbé	57	4115	72.2
Gisèle Bussières	48	3424	71.3
Florence Tremblay	63	4410	70.
Doris Giguère	33	2214	67.1
Madeleine Dussault	21	1617	77.
Thérèse Laliberté	14	1136	81.1
Cécile David	9	690	76.6

LIGUE DE PETITES QUILLES DU "CONSEIL 446"

des Chevaliers de Colomb

RECORDS

de la semaine :	de la saison:
147—René Trudel— Plus forte partie simple. C. E. Larose	204
360—René Trudel— Plus fort total. Lionel Fortin	464
537—Equipe Deschamps— Plus forte partie d'équipe. Equipe Québillon	604
1482—Equipe Deschamps— Plus fort total d'équipe—Equipe Quevillon	1676

Moyenne des Joueurs

1—C.-E. Larose	48	5643	117.5
2—Lionel Fortin	48	5600	116.6
3—J. Morency	42	4781	113.8
4—J.-E. Prudhomme	9	1012	112.4
5—A. Proulx	45	4922	109.3
6—P. Dupuis	9	970	107.7
7—F. Caron	36	3752	104.2
8—L. Bergeron	45	4669	103.8
9—R. Trudel	45	4633	102.9
10—P. Martin	42	4295	100.8
11—F. Marquis	42	4123	98.2
12—P.-A. Rondeau	45	4304	95.6
13—J.-A. Blagdon	48	4452	92.5
14—J.-A. Nadeau	24	2215	92.2
15—R. Mainguy	47	4077	86.7
16—J.-M. Clément	30	2434	81.1
17—Dr D. Roy	38	2008	79.1
18—A. Amyot	9	691	76.7
19—L. Mercier	9	680	75.5
20—Abbé Bergeron	15	1126	75.0
21—J.-A. Jobin	17	1269	74.6

Position des Equipes

Lachapelle	48	31	17	22477
Quevillon	48	28	20	21112
Deschamps	48	27	21	22371
Genest	48	10	38	17292

LIGUE MIXTE DE PETITES QUILLES DE LA VOIRIE

L'équipe "Kirouac" a remporté le championnat de la ligue mixte de petites quilles de la Voirie pour l'année 1944-45, lundi soir dernier en gagnant contre l'équipe "Hardy" par 2 à 0. Le Colonel Jos. Matte, sous-ministre suppléant de la Voirie a présenté le trophée "Bidegaré" à Mlle Kirouac, capitaine de l'équipe gagnante.

Voici le résultat des deux parties jouées:

Equipe Kirouac			
Noreau B	63	103	166
Lafrance A.	110	82	192
Kirouac J.	101	164	265
Bélanger R.	100	151	251
Desbois D.	125	81	206
			1080
Totaux	497	530	1027
Equipe Hardy—			
Hardy J.	51	59	110
Blouin F.	74	88	162
Gagnon J.	80	123	203
St-Hilaire R.	92	127	219
Pelletier R.	200	133	333
oTtaux	497	530	1027

L'Equipe "Kirouac" gagne par 2 à 0

Le Comité de Quilles organise un tournoi mixte éliminatoire qui commencera le 19 mars à la Salle Palace à 5 heures.

LIGUE DE QUILLES DU CENTRE RECREATIF

La ligue de quilles du Centre Recréatif de Limoilou a terminé ses activités vendredi dernier et voici le classement final des équipes :

Equipes	P.J.	P.P.	P.G.
Gérard Cayer	54	15	39
Robert Simard	54	18	36
Ren eSimard	54	20	34
Jean Giroux	54	26	28
Roger Gourdeau	54	31	23
Roger Nolin	54	34	20

L'équipe Gérard Cayer détient donc la première position et de ce fait passe automatiquement en finale pour le championnat.

Le détail pour le championnat commencera immédiatement et les quarts de finale mettront aux prises vendredi prochain, le 16 mars, les équipes suivantes : Robert Simard vs Jean Giroux Allées 1—2 René Simard vs R. Gourdeau Allées 3—4

Ces équipes sont très bien balancées et personne ne peut dire à l'avance qui triomphera de son adversaire. Tous les amateurs de quilles sont invités à suivre les parties de détail qui suivront, vu la force égale des équipes en lice.

LIGUE DE QUILLES "LES BONS CAMARADES"

Moyennes Finales

Saison 1944-45

Messieurs—	P.J.	Pts	Moy.
1—Mercier F.	63	7586	120.26
2—Béland R.	60	7112	118.32
3—Létourneau J.	63	7095	112.93
4—Mercier J. C.	51	5354	104.50
5—Barbeau, Y.	42	4404	104.36
6—Morissette, A.	63	6555	104.13
7—Girard R.	63	6560	104.8
8—Villeneuve J.	63	6480	102.54
9—Beaudoin, C. A.	63	6455	142.29
10—Nolet Pl.	63	6149	97.38
11—Filion, R.	63	6102	96.54
12—Bisson R.	63	6011	95.26
13—Boutet M.	51	4713	92.21
14—Richard P.	45	4150	92.10
15—Simard H.	63	5538	87.57
16—Boulet G.	60	5129	85.29

Position finale des équipes

Clubs	P.J.	P.G.	P.P.	H.T.	T.Pts	Pts
Mercier	63	40	23	17	28243	57
Bisson	63	34	29	13	27958	47
Létourneau	63	34	29	10	28221	44
Girard	63	34	29	10	27422	44
Béland	63	29	34	11	27314	40
Simard	63	28	35	10	27058	38
Morissette	63	29	34	8	27462	37
Nolet	63	24	39	6	27469	30

RECORDS DE LA LIGUE

Plus haut simple— M. R. Béland	241
Plus haut simple—Mlle T. Racine	150
Plus haut simple—Equipe Béland	576
Plus hatu triple— M. R. Béind	472
Plus haut triple— Mlle M. P. Poitras	340

La Gorge Enflammée Rapidement Soulagée

Le problème d'un simple mal de gorge est vite résolu quand vous faites usage du CATARRH-O-ZONE. Ce remède réconfortant chasse rapidement le rhume et, une fois la cause disparue, le rétablissement a lieu aussitôt.

Ne souffrez pas un autre jour. L'irritation de la gorge peut être signe de danger. Plus vite vous aurez recours au CATARRH-O-ZONE plus vite vous vous remettrez dans la voie de la bonne santé. Sous l'effet du CATARRH-O-ZONE l'inflammation des parois du nez et de la gorge disparaîtra ; la toux cessera et l'éternuement prendra fin. Vous vous sentirez de nouveau comme une personne nouvelle. Tous les pharmaciens vendent le CATARRH-O-ZONE en cartonnages de 25c et de 50c.

Respirez la VAPEUR de CATARRH-O-ZONE Soulagement rapide!

marraine, Mlle Fleurette Sirois. Porteuse, Mme E. Papillon.

—Joseph-Paul-Roméo, enfant de M. et Mme Raoul Langlois. Parrain, M. Jean-Paul Marcotte; marraine, Mlle Jeannine Langlois. Porteuse, Mme Jos. Gauthier.

MONTMAGNY

Naissances

—Joseph-Louis-Jacques-Cyrille, enfant de M. et Mme Cyrille Chabot, cultivateur, née Marie-Anna Pcurnier, de St-Vallier. Parrain et marraine, M. Joseph Chabot et Mme Aurélie Chabot, oncle et grand'mère de l'enfant.

—Joseph-Roch-Clément-Julien, enfant de M. et Mme Jules Gaudreau, née Irène Buteau. Parrain et marraine, M. et Mme Roch Gaudreau, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-André-Gilles, enfant de M. et Mme Omer Germain ,militaire, née Cécile Desrosiers, de St-Pierre du Sud. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Desrosiers, grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.

Décès

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Mme Marie-Anna Gaudreau, épouse de feu Albert Collin, cultivateur, décédée le 1er mars, à l'âge de 85 ans et 1 mois.

Ses funérailles ont eu lieu, lundi, le 5 mars, en l'église de Montmagny.

Nos condoléances à la famille.

St-Cyprien de Dorchester

Baptêmes

Marie-Lucienne-Gisèle, fille de M. et Mme Archille Leclerc, née Claudia Leclerc. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Brousseau.

—Marie-Hélène-Diane, fille de M. et Mme Apollinaire Nadeau, née Cécile Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boilard.

—Joseph-Paul-Gilbert-Yvon, fils de M. et Mme Simon Roy, née Amazélie Gilbert. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Grenier.

—Joseph-Laurent-Ghislain, fils de M. et Mme Alphonse Beaudoin, née Alexandra Pépin. Parrain et marraine, M. et Mme Archellas Beaudoin.

—Marie-Donalda-Valentia-Claudette, fille de M. et Mme Euchariste Rodrigue, née Rita Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Fillion.

—Marie-Diana-Lauréane, fille de M. et Mme Maurice Gosselin ,née Yvette Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Fillion, grands-parents.

De retour

Mme Raymond St-Pierre est revenue dans sa famille, après un séjour de 4 mois à l'hôpital.

ST-BENOIT de Beauce

Bingo

Le 8 mars, eut lieu un magnifique bingo organisé par les Enfants de Marie. Ce fut un grand succès.

De retour

MM. Raymond Lessard et Clément Binet, étudiants, sont revenus de Ste-Anne de la Pocatière, où ils ont été suivre les cours de coopération.

STE-AURELIE

Nos malades

On apprend avec bonheur le retour de Clément Paquet ,hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec, depuis décembre, à la suite d'un sérieux accident. Après de longues semaines d'immobilité, un mieux sensible s'est fait sentir, quoique M. Paquet en soit quitte pour une très longue convalescence.

—On apprend également le retour de Mme Maurice Giguère, hospitalisée à l'hôpital St-Sacrement, après un séjour de quelques semaines.

—Par contre, Mme Jean-Marie Veilleux hospitalisée au Jeffrey Hale devra demeurer encore plusieurs jours à l'hôpital, après une sérieuse opération.

Début de construction.

Grâce au dévouement de notre bon curé, les paroissiens ont reçu un don gratuit d'une coupe de bois, du côté américain pour fins de construction de notre temple paroissial, en projet de construction prochaine.

Une équipe d'une quinzaine d'hommes se succèdent chaque semaine pour la coupe et le charroyage de ce bois de construction. Tout ce travail est fourni gratuitement. D'ici quelques jours, nous espérons que ce travail soit terminé, car M. Elie Giguère, industriel, fournit ses deux tracteurs pour cet ouvrage.

PORTNEUF STATION

Naissances

Pauline, enfant de M. et Mme Pierre Germain. Parrain, M. Jean-Louis Julien; marraine, Mlle Corinne Germain. Porteuse, Mme Jacob Prepette.

—Joseph-Donat, enfant de M. et Mme Donat Marcotte. Parrain et marraine, les grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Arthur Poliquin.

—Joseph-Lucien-Evil, enfant de M. et Mme Lebel. Parrain, M. Lucien Lebel; marraine, Mlle Jeannette Sirois. Porteuse, Mme E. Papillon.

—Joseph-Paul-Roméo, enfant de M. et Mme Raoul Langlois. Parrain, M. Jean-Paul Marcotte; marraine, Mlle Jeannine Langlois. Porteuse, Mme Jos. Gauthier.

ST-LAZARE

Anniversaire de naissance

Dimanche, le 11 mars, se réunissaient à la demeure de Mme Jos. Laverdière, à l'occasion de son anniversaire de naissance, ses enfants, petits-enfants et amis.

Au début de la soirée, une adresse fut lue par la petite Rachel Laverdière, fille de M. Sauveur Laverdière; et Diana, fille de M. Joseph Laverdure, lui présenta un joli bouquet. Il y eut aussi présentation de nombreux cadeaux.

La jubilaire remercia en termes délicats par cette marque d'affection à son égard. Un goûter fut servi au cours de la soirée. L'on s'amusa ferme et l'on se sépara en emportant le meilleur souvenir de cette réunion.

ST-CYRILLE

Baptêmes

Joseph-Ghislain, enfant de M. et Mme

Slalom géant disputé sous les auspices du Quebec Ski Club au St-Castin

Potins sportifs

(Par Roger Bussières)

DEUXIEME PARTIE AS VS ROYAL

Bien que victorieux par 6-0, mercredi soir dernier, à Montréal, dans la première partie de la série finale pour le championnat de la ligue Senior de hockey, le Royal trouvera probablement la soupe chaude lorsqu'il affrontera les As de Québec dans la deuxième joute de cette série, demain après-midi, dans la métropole.

Certains experts en pantoufles n'hésitent pas, à Montréal, à concéder le championnat au Royal. Ils se basent, pour cela, sur le tat de la première partie. Les nt bien lutté avec leur coura- habituel pour tenter de rem- la victoire. Mais, en plus de de malchance en plusieurs tances autour des filets de McNeil, l'équipe québecoise ouvait sans les services de e joueurs réguliers.

choses seront différentes, ain, toutefois. Le solide joueur défense Douglas Baldwin et les iers Bill Robinson, Frankie Dartnell et Norm Larson, qui n'avaient pu se rendre dans la métropole pour participer à la première joute de la série finale seront de la partie demain. De cette façon, l'instructeur Don Penniston sera en mesure d'opposer une équipe complète au club de Frank Carlin et Gus Ogilvie. Penniston pourra compter sur trois lignes d'attaque tandis que l'habile cerbère Lionel Bouvrette sera assuré d'une meilleure protection à l'arrière-garde.

Le Royal tentera l'impossible pour enregistrer un deuxième triomphe aux dépens de nos porte-couleurs afin de s'assurer une marge confortable avant de venir rencontrer le club local au Colisée les 21 et 25 mars.

La présence des quatre joueurs-marins sur l'alignement des As permettra à l'équipe locale d'opposer une plus vive résistance au Royal. Il est sûr que les hommes de Penniston mettront tout en oeuvre pour remporter la victoire et égaliser les chances dans la série.

DANS LA NATIONALE

Les six clubs de la ligue Nationale de hockey seront en action en fin de semaine alors que se terminera la saison régulière du circuit Dutton. Ces dernières joutes n'affecteront pas, cependant, le classement des quatre premiers clubs qui prendront part aux éliminatoires pour la coupe Stanley.

En effet, les Bruins de Boston ont éliminé définitivement les Black Hawks de Chicago des séries de détail quand ils ont disposé de ces derniers par 5-3, jeudi soir, dans la ville des vents. Cette victoire des joueurs bostonnais mettait fin à la lutte pour la quatrième place, la dernière position qui donne droit de prendre part aux éliminatoires. Les Canadiens de Montréal, les Red Wings de Détroit et les Maple Leafs de Toronto s'étaient emparés depuis longtemps des trois premières places et la lutte pour la quatrième position avait été le principal sujet d'intérêt dans la ligue récemment.

Les Bruins ont donc obtenu le droit de faire face aux Red Wings de Détroit dans la série semi-finale "B" de 4 de 7 pour la coupe Stanley. Cette série débutera à Détroit le 20 mars. La deuxième partie aura lieu à Détroit également le 22 mars. Les deux joutes suivantes auront lieu à Boston les 25 et 27 mars. Les parties suivantes seront jouées alternativement dans chaque ville. La série semi-finale "A" entre les Canadiens et le Toronto commencera aussi le 20 mars et la deuxième joute sera également jouée à Montréal le 22 mars.

EN RACCOURCI

Les As-Académiciens ont remporté un nouveau triomphe lorsqu'ils ont vaincu les Cataractes de Shawinigan par 8-4 hier soir, pour gagner ainsi, par le score total de 13-7, la série semi-finale pour le championnat junior "B" de la province . . . Les valeureux champions juniors locaux feront maintenant face aux champions du district de Montréal dans la finale . . . Les Generals de Québec, qui viennent d'éliminer les As de Jonquière recevront, demain, le gagnant de la série Wright Cyclones - St-Philippe de Trois-Rivières dans la série finale 3 de 5 pour le championnat intermédiaire "A" de la province . . . Le vainqueur de la série Montréal - Trois-Rivières ne sera connu que ce soir . . . Les champions intermédiaires locaux attendent de pied ferme leurs prochains adversaires . . . Tout marche rondement dans l'organisation du tournoi provincial de petites quilles . . . Cette classique des quilles réunit en notre ville, chaque année, depuis 1940, un nombre considérable de quilleurs de différents centres de la province . . . Ce tournoi célébrera cette année son cinquième anniversaire et les organisateurs prévoient que la classique 1945 remportera un succès sans précédent . . . De nombreux groupements sont déjà inscrits et on estime que plus de 1,000 quilleurs participeront à ce concours.

Hubert Moisan à Donnacona

Les quilleurs de la Cie Hubert Moisan se rendront à Donnacona, demain après-midi, pour y donner une exhibition aux grosses quilles. Le club sera sous la direction de M. Louis-Philippe Genest. M. Gérard Moisan, propriétaire, sera présent.

Tous les membres du club feront le voyage et le gérant prie les joueurs de se rendre en temps au rendez-vous.

A Donnacona les quilleurs locaux, champions du Canada et détenteurs du trophée McCallum, seront reçus par M. Leslie-A. Palmer.

Shawinigan éliminé par les Académiciens

Belleau et Corbin se mettent en vedette pour les champions juniors locaux quand ils triomphent des Cataractes par 8-4, hier soir, au Colisée. — Ils gagnent la série par 13-7. — En finale contre le champion de Montréal.

Les redoutables As-Académiciens ont écrasé les champions de la Mauricie 8-4 pour gagner la série semi-finale 13-7, hier soir, au Colisée. Les 3,000 spectateurs qui assistaient à la rencontre ont constaté que nos valeureux champions sont mûrs pour un autre championnat junior provincial dans la catégorie "B". Les visiteurs étaient de beaucoup inférieurs surtout dans la deuxième joute alors qu'ils furent complètement déclassés par nos champions locaux.

Le club du pilote Adjutor Côté est maintenant qualifié pour la finale junior "B", qui débutera à Montréal, la semaine prochaine. Cette série finale sera de deux joutes au total des points, la deuxième joute étant jouée à Québec. Maurice Belleau fut la grande vedette des vainqueurs en enrégistrant trois buts. Victor Corbin se mit également en vedette pour les vainqueurs en comptant deux points tandis que Boulet, Houle et Talbot en scorèrent chacun un. Du côté des visiteurs, Garant se mit en évidence en comptant deux fois tandis que Boucher et Loranger y allèrent de chacun un point.

Au début de la première période, les Cataractes enregistrèrent deux buts rapides par l'entremise de Garant et Boucher qui déjouèrent Déchesne, qui ne put bloquer. Boulet et Corbin égalisèrent le pointage quelques minutes plus tard en lançant sur le cerbère Matteau qui ne put rien voir. Au cours de la deuxième période, Belleau, assisté de Houle et Bilodeau, compta deux fois, ce qui donna l'avantage aux Académiciens par une marge de quatre points. Corbin et Houle scorèrent chacun une fois avant que Belleau scorât son troisième but alors qu'il ne restait que quelques secondes à jouer dans cette seconde manche.

Le Shawinigan enregistra un autre but par l'intermédiaire de Garant en 2.14 de jeu dans la dernière session. Talbot scora le dernier point des Académiciens après 16 minutes de jouées dans cette période. Loranger enregistra le dernier point de la partie en 19.56 de jeu dans la session finale. Les arbitres distribuèrent 15 punitions au cours de cette partie.

SOMMAIRE

Première période

1—Shawinigan, Garant	8.25
2—Shawinigan, Boucher	15.31
3—As-Acad., Boulet	18.58
4—As-Acad., Corbin (Côté)	19.23
Punitions : Lafond, Isabelle, Corbin.	
Deuxième période	
5—As-Acad., Belleau (Houle)	6.32
6—As-Acad., Belleau (Houle et Bilodeau)	14.46
7—As-Acad., Corbin	16.08
8—As-Acad., Houle (Belleau, Rancourt)	18.45
9—As-Acad., Belleau (Houle, Bilodeau)	19.04
Punitions : Rancourt, Boulet, Talbot, Williams.	
Troisième période	
10—Shawinigan, Garand (Giroux)	2.14
11—As-Acad., Talbot (Corbin)	9.44
12—Shawinigan, Loranger (Poudrier)	13.52
Punitions : Bilodeau, Isabelle, Rancourt, Gignac, Bilodeau, Corbin, Blackburn, Garant.	

Concours de sauts interscolaire au St-Castin demain après-midi

Le concours de sauts interscolaire qui se déroulera demain sous les auspices du club de ski Voir.e est assuré d'un franc succès. 20 des meilleurs sauteurs des écoles de la ville sont inscrits dans cette dernière épreuve des quatre concours interscolaires. Les trois sauteurs d'une même institution qui prendront les meilleures positions remporteront le trophée Jacques Taché.

Les dossards seront remis à 11 heures précises, au chalet de la Zone de ski de la Vallée du St-Laurent, et le concours débutera à midi. Aucun retard ne sera considéré.

Les juges du concours seront le sergent Conrad Delisle, Pierre Désy et Raymond Blouin. Leurs décisions seront finales.

Voici l'ordre des départs, d'après le tirage au sort :

1—Pierre Leclerc, Séminaire
2—Maurice Paquet, Ecole Ouellet
3—C. McNicoll, St. Pat's
4—Jacques Faguy, Académie
5—Charles Fréchette, Ec. Technique
6—Jacques Brochu, Ecole Ouellet
7—Julien Chouinard, Jésuites
8—Jacques Amyot, Ec. Technique
9—Louis Chassé, Académie
10—J.-P. Terreau, Ecole Ouellet
11—R. Bélanger, Ecole Michaud
12—Yvan Mignault, Jésuites
13—R. Dolbec, Académie
14—Louis Dolbec, Ecole Ouellet
15—J. Saucier, Jésuites
16—Henri Paquet, Ecole Ouellet
17—Chs Bolly, Séminaire
18—J. Boyer, Jésuites
19—B. Grondin, Séminaire
20—Jean Côté, Académie

Cornwall défait Valleyfield, 8-2

Cornwall, Ont., 17. — (P. C.) Les Cookies de Cornwall ont écrasé les Braves de Valleyfield par 8-2, hier soir, dans la première partie de la série finale de 4 de 7 pour le championnat de la ligue Interprovinciale de hockey. Bobby Burr compta trois buts dans les huit dernières minutes et les frères Lauzon enregistrèrent deux autres points pour les Cookies.

ALIGNEMENTS

VALLEYFIELD — But, Lascelles ; défense, Brennan, Poissant ; centre, Joannette ; ailes, Boyer, Vinel. Subs : Harnott, Connolly, McIntosh, Campeau, Plamondon, Drillon, Toupin.

CORNWALL — But, Renaud ; défense, Dupuis, Hébert ; ceitre, Carragher ; ailes, Burra, Perron. Subs : Desroches, Proulx, Vallière, Gravel, B. Lauzon, F. Lauzon, Demers, Bean.

Officiels — Murray, Mullins.

SOMMAIRE

Première période

1—Cornwall, Carragher	9.08
2—Valleyfield, Drillon	11.02
3—Cornwall, Desroches (Proulx, Vallière)	12.55
Aucune punition.	
Deuxième période	
4—Cornwall, Gravel (F. Lauzon, Hébert)	7.27
5—Valleyfield, Plamondon (Drillon, Campeau)	11.30
Punition : Connolly.	
Troisième période	
6—Cornwall, Burr (Carragher)	12.46
7—Cornwall, F. Lauzon (Gravel, B. Lauzon)	15.50
8—Cornwall, B. Lauzon (Gravel, F. Lauzon)	16.20
9—Cornwall, Burr (Perron)	10.00
10—Cornwall, Burr (Perron, Carragher)	19.46
Aucune punition.	

Réception aux As de Jonquière

Le notaire Jules Gauthier, maire de Jonquière, a donné une réception en l'honneur des As de Jonquière, champions intermédiaires du district du lac St-Jean, à l'hôtel St-Roch, jeudi soir. M. Gauthier était au nombre des officiels qui accompagnaient l'hon. Antonio Talbot, M. A.L., lorsque celui-ci mit la rondelle au jeu lors de la joute Jonquière-Generals.

COLISÉE
DIMANCHE à 2 h. 30
Première joute-série finale
Championnat intermédiaire de la Province.
CYCLONE
ou TROIS-RIVIÈRES
champion de la série Montréal-Mauricie
VS
GENERALS
champion de la série Québec-Lac St-Jean
Adultes 50c—35c
Enfants 10c
DIMANCHE SOIR de 8 à 10 heures
PATINAGE
Patineurs: .35— Patineuses: .25
Spectateurs 10c
Taxes comprises

Raquetteurs Frontenac

Les membres du club de raquetteurs Frontenac sont invités à se rendre au chalet du club, demain soir, afin d'assister à une agréable soirée qui sera présidée conjointement par Wilfrid Gamache et Emile Tremblay, deux directeurs du club depuis plusieurs années. Notre ami Jos est parti pour Mont-Joli et il sera de retour mardi.

As contre Royal à Montréal demain

La deuxième partie de la série finale de 4 de 7 pour le championnat de la ligue Senior de hockey et la possession du trophée Thomas O'Connell sera disputée demain après-midi alors que les As de Québec rencontreront de nouveau le Royal au Forum de Montréal.

Le club de Frank Carlin et de Gus Ogilvie s'est assuré un avantage d'une partie dans cette série en triomphant de nos porte-couleurs par 6-0, mercredi soir, à Montréal. On ne se gêne pas, dans la métropole, pour dire que l'équipe montréalaise remportera la victoire encore demain et continuera ses succès pour éliminer le club local et lui enlever le championnat de la ligue.

Les joueurs montréalais n'ont donné aucune chance aux hommes de Don Penniston, mercredi, et ils comptent enregistrer au autre triomphe éclatant demain pour s'assurer une bonne avance avant de venir visiter les As à Québec la semaine prochaine.

Ainsi que l'a annoncé le président des As, M. Gérald Martineau, Don Penniston aura une équipe complète à opposer à celle de Frank Carlin demain. En effet, Douglas Baldwin, Norm Larson, Bill Robinson et Frankie Dartnell, qui ne se rendirent pas à Montréal pour la première joute, seront sur l'alignement demain. De cette façon, Penniston pourra compter sur trois lignes d'attaque tandis que Lionel Bouvrette sera assuré d'une meilleure protection à la ligne bleue.

Le Royal constatera qu'il n'a pas encore gagné le championnat quand il recevra les As pour la deuxième fois dans la série finale. Avec le retour des joueurs-marins, le club local sera en mesure de lutter avec plus de chances de succès contre l'équipe pour égaliser les chances dans la série.

On sait que la troisième partie de cette série sera jouée au Colisée mercredi soir prochain, le 21 mars.

Remerciements du club Sf-Joachim

Le club de hockey Marché St-Joachim midget remercie sincèrement tous les amateurs qui ont bien voulu les encourager pendant la saison qui vient de se terminer. Il est probable que le St-Joachim se lancera dans la balle-molle cet été et conservera ce nom.

Trente-huit concurrents participeront à ce concours. — Il y aura onze skieuses, trois instructeurs et vingt-quatre concurrents seniors en lice. — Gaby Pleau et Jacqueline Tracey se feront la lutte chez les skieuses seniors. — On anticipe un grand succès.

Le Quebec Ski Club a reçu trente-huit entrées pour son concours de slalom géant qui sera tenu demain dimanche sur le mont St-Casin. Malgré qu'aucune entrée n'ait été reçue de l'étranger tous les concurrents ont été choisis parmi les meilleurs skieurs du district.

Fait intéressant à remarquer tous les instructeurs de la ville et du district de Québec ont consenti à poser leurs inscriptions et pour la première fois on verra à l'oeuvre trois insructeurs F. I. S. en compétition. Fritz Loosli, instructeur en chef du Ski Hawk au Château Frontenac, est retenu par la maladie et ne pourra traver le parcours. En son absence, Henri-D. Fiset, directeur à vie du Quebec Ski Club, fera le tracé des deux épreuves.

Ce concours promet d'être des plus intéressant, si l'on considère que les deux skieuses québécoises, membres de l'équipe féminine canadienne, soit Gaby Pleau et Jacqueline Tracey se feront la lutte. Mesdemoiselles Suzanne Perreault et Suzanne Marcoux seront aussi de la partie. Chez les juniors les demoiselles, Monaghan, Langlais, Brunet et Lamothe se disputeront les honneurs.

Voici le résultat du tirage tel que fait au chalet du Quebec Ski Club hier soir :

Dames Seniors et Juniors

1—Gaby Pleau, E. Civils
2—Joan Monaghan, E. Civils
3—Jacqueline Tracey, Québec
4—Camille Marmette, Québec
5—Suzanne Marcoux, Québec
6—Thérèse Lamothe, Québec
7—Monique Langlais, Québec
8—Paule Brunet, E. Civils
9—Marguerite Dallaire, Québec
10—Suzanne Perreault, Québec
11—Charlotte Lavoie, Québec

Instructeurs F. I. S.

12—Bob Lebon, Manoir St-Castin
13—Marcel Paquet, Ski Hawk School
14—Jack Holland, Ski Haw School

Seniors

15—Bernard Grondin, Laval
16—Yvon Yvon Feuiltault, E. Civils
17—Edmond Bernier, Armée
18—Jacques Racine, Laval
19—Arthur Côté, Québec
20—Georges Dubuc, U. Commerciale
21—André Tessier, Laval
22—Raymond Dion, Québec
23—Remi Larose, U. Commerciale
24—André Lachance, Voirie
25—Jacques Amyot, Voirie
26—Robert Monast, Laval
27—Henri Picard, Voirie
28—Gaston Angers, Québec
29—Alexandre Alain, Québec
30—Jean Richard, E. Civils
31—Lionel Leblond, U. Commerciale
32—Pierre Désy, Voirie
33—Henri Richard, Québec
34—Rodolphe Dubé, U. Commerciale
35—David Peters, Québec
36—Thomas Dennie, Québec
37—Maurice Lefaivre, Québec
38—J.-R. Flynn, Voirie

On choisit Frank McCool comme la meilleure recrue de l'année

Toronto, 17. — (Par Fraser MacDougall, de la Presse Canadienne) — Frank McCool, ancien rédacteur sportif de Calgary, âgé de 26 ans, qui a enregistré quatre blanchissages dans les 48 parties qu'il a jouées pour les Maple Leafs de Toronto cette saison, a été désigné hier soir comme le titulaire du trophée Calder, décerné au meilleur joueur-recrue de l'année dans la ligue Nationale de hockey.

McCool est le plus vieux joueur à avoir jamais remporté le trophée de la meilleure recrue depuis que le pool annuel dirigé par la Presse Canadienne a été inauguré durant la saison 1932-33.

Il a reçu 1,424 points sur un total possible de 3,024 dans le vote auquel prirent part 27 rédacteurs sportifs.

Ken Smith, jeune joueur de 20 ans originaire de Moose Jaw qui débuta brillamment dans les rangs professionnels cette saison comme ailier de gauche sur la "ligne typhon" des Bruins de Boston, est arrivé au 2e rang avec 1,083 points, 341 de moins que McCool. Ted Lindsay, ailier de gauche des Red Wings de Détroit, originaire de Kirkland Lake, Ont., vient au 3e rang avec 844 points. Lindsay est âgé de 18 ans.

Les points furent attribués sur une base de 3-2-1 et le vote fut réparti de façon à donner le même pouvoir de vote à chaque ville représentée dans la N.H.L.

McCool est le troisième joueur du Toronto à remporter le trophée en autant de saisons. Son prédécesseur immédiat fut Gus Bodnar, joueur de centre de 22 ans. L'année précédente, l'ailier de gauche Gaye Stewart, maintenant dans la marine canadienne, fut le choix presque unanime des journalistes qui votèrent.

McCool, qui débuta dans le hockey à Calgary puis s'aligna avec le club Gonzaga University sur la côte du Pacifique, passa deux ans dans l'armée canadienne avant d'être licencié à cause d'ulcères d'estomac. Il attira l'attention comme gardien de buts alors qu'il jouait pour les Stampeders de l'armée de Calgary. Il eut un essai avec les Rangers de New-York au commencement de la dernière saison mais ses maux d'estomac l'empêchèrent de se tailler une position sur l'équipe.

Il fut attaché à la rédaction sportive du "Calgary Albertan" avant d'être appelé par les Leafs, l'automne dernier, pour remplacer Paul Bibeault.

McCool s'est amélioré constamment durant toute la saison. Il a été déjoué 151 fois en 48 joutes, ce qui lui donne une moyenne de 3.1 points par partie.

Ken Smith, qui demeure à Régina, joua avec les Regina Abbotts en 1940-41 puis vint dans l'est où il fit partie pendant trois ans des Generals d'Oshawa. Après avoir aidé les Generals à décrocher la coupe Memorial et le championnat junior du Dominion l'année dernière, Smith s'enrôla dans la marine royale canadienne puis fut licencié plus tard.

Jusqu'ici, cette saison, il a compté 19 buts et obtenu 14 assistances pour un total de 33 points.

Lindsay prit également part aux éliminatoires juniors avec les Generals la saison dernière, joignant ce club après avoir passé la plus grande partie de la saison avec le club St. Michael's College de Toronto. Il s'est surtout signalé cette saison par son "back-checking" et, dans les joutes contre les Canadiens, il a très efficacement mis en échec Maurice Richard, le brillant compteur de buts de la ligue.

Les autres joueurs qui ont obtenu des votes sont : Frankie Eddolls, des Canadiens ; Butch McDonald, des Black Hawks de Chicago ; Steve Wochy, du Détroit ; Pete Horeck, du Chicago ; Frank Mario, du Boston ; Walter (Ants) Atanas, des Rangers de New-York ; Jud McAtee, du Détroit.

Détail de la ligue de tennis sur table

On a joué les premières rondes des séries de détail dans la ligue de tennis sur table. Voici quels en sont les résultats: Le Quebec Sporting Goods a éliminé la Banque Canadienne Nationale au score de 11 à 4 et 11 à 1. Paul Thomassin a été la vedette des gagnants en remportant 9 victoires en dix parties.

Le Jacques-Cartier a causé une forte surprise en triomphant du Murray en deux victoires consécutives au score de 11 à 9.

Lucien Morneau et Alphonse Gagnon ont été les deux étoiles de la série, le premier avec 10 victoires en 12 parties et le second avec 9 victoires en 12 parties.

Le Bougainville a écrasé le Belvédère au score de 11 à 3 dans la première rencontre ; la seconde sera jouée lundi soir.

Le Quebec Sporting Goods est maintenant rendu en finale, il rencontrera le gagnant de la série Belvedère-Bougainville et Jacques-Cartier.

M. Paul Gobeil, le dévoué secrétaire de la ligue, nous a annoncé qu'une série entre Shawinigan et Quebec pour le championnat de l'Est de la Province a été bâclée et qu'elle débutera probablement le 8 avril à Québec.

Paul Thomassin, Yvan Daignault, Jack Thomassin, P.-E. Grenier et B. Morissette seront les joueurs probables pour Québec.

Série Détroit-Boston

Montréal, 17. — (P.C.) La ligue Nationale de hockey a annoncé hier les dates pour la série semi-finale B des éliminatoires à la suite de la dernière partie du Boston contre le Chicago. Les Red Wings de Détroit seront donc opposés aux Boston Bruins dans une série semi-finale de quatre parties de sept.

Les dates de la série semi-finale A entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto ont déjà été désignées. Les séries B sont semblables, avec les deux premières parties à Détroit, les deux suivantes devant avoir lieu à Boston, et les autres parties, si nécessaires, alterneront entre les deux villes.

Suivent les dates officielles : à Détroit le 20 mars et le 22 mars; à Boston les 25 et 27 mars; si nécessaire, il y aura une partie à Détroit le 29 mars, à Boston le 1er avril et à Détroit le 3 avril. Si une huitième partie devait avoir lieu elle serait jouée à Détroit.

Une dure droite au menton

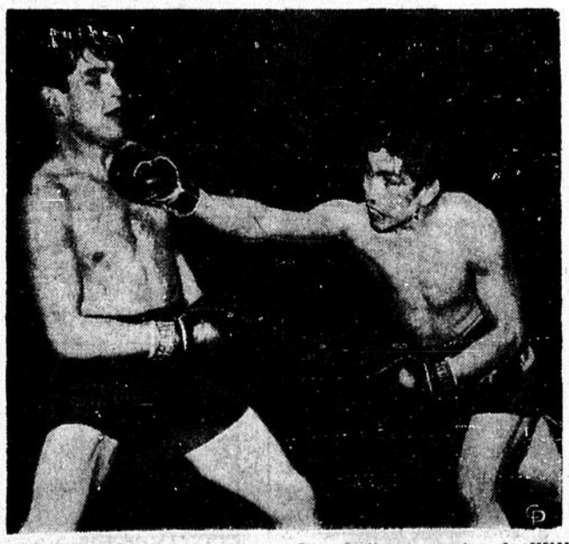

PAT DEMERS (gauche) reçoit une dure droite au menton de HUMBERTO ZAVALA lors de leur combat disputé à l'aréna St-Nicholas, de New-York. Demers, de Brockton, Mass., fut défait aux points par son adversaire. (Photo Central Press)

Le hockey

HIER

Ligue Nationale—
Aucune joute
Ligue Américaine—
Aucune joute
Ligue Senior—
Aucune joute
Ligue Interprovinciale—
(Série finale 4 de 7)
Valleyfield 2, Cornwall 8
(Cornwall en avant 1-0)
Eliminatoires juniors—
Cataractes de Shawinigan 4
As-Académiciens 8
(As.-Acad. gagnent la série 13-7)

CE SOIR

Ligue Nationale—
Chicago à Canadiens
Détroit à Toronto
Ligue Américaine—
Pittsburgh à Cleveland
St-Louis à Hershey

DEMAIN

Ligue Senior—
(2e partie de la finale 4 de 7)
Québec à Royal
Ligue Nationale—
Canadiens à Boston
Toronto à Rangers
Chicago à Détroit
Ligue Américaine—
St-Louis à Buffalo
Cleveland à Indianapolis
Hershey à Providence
Ligue Interprovinciale—
(Série finale 4 de 7)
Cornwall à Valleyfield

Patro St-Roch gagne

Le Patro St-Roch a défait le "All-Stars" Coca-Cola par 2-1, jeudi soir dernier, dans une exhibition aux quilles. Raymond Langlais, du Patro, et Boucher furent les étoiles de la soirée avec des triples respectifs de 417 et 411. Le St-Roch a totalisé 1881 points contre 1754 pour les vaincus.

Voici les résultats de la rencontre:

COCA-COLA (1):				
Georges Savard	141	92	101	334
Maurice Larochelle	121	123	81	325
John Condon	98	49	118	310
R. Boucher	122	143	146	411
Alex. Richard	141	112	100	354
	624	564	546	1734
PATRO. ST-ROCH (2):				
Amos Glode	111	140	128	379
Raymond Langlais	133	133	151	417
Armand Duval	126	135	120	381
J. P. Robitaille	118	103	132	353
Jos. Glode	94	157	100	351
	582	668	631	1881

Finale intermédiaire demain au Colisée

La série finale de 3 de 5 pour le championnat intermédiaire "A" de la province débutera demain après-midi alors que les Generals de l'Univ. Equipment recevront le gagnant de la série Montréal-Trois-Rivières. — Mise au jeu à 2 h. 30.

Les Generals de l'Universal Equipment qui se sont qualifiés pour la finale intermédiaire "A" provinciale recevront le vainqueur de la série Trois-Rivières-Montréal, demain après-midi, au Colisée. On anticipe que l'assistance sera très nombreuse à cette rencontre qui promet de donner lieu à du jeu captivant, vu que les clubs mettront tout en oeuvre afin de s'assurer la première partie de cette série qui décidera du championnat intermédiaire "A" de la province.

Les Generals ont tout balayé sur leur passage et ils devront se surpasser s'il veulent continuer leur marche victorieuse vers le championnat intermédiaire. Leurs rivaux de demain semblent très dangereux si l'on tient compte des luttes contestées qu'ils se sont livrées jusqu'à maintenant et il est très difficile de prédire le vainqueur de cette rencontre. Turcotte sera dans les filets et il sera protégé à la ligne bleue par Mercier, Couture et Coulombe qui sauront rendre la tâche plus facile à leur brillant cerbère.

Les lignes d'attaques composées de Hébert Pissinis-Labarre et Beaudoin, Raymond et Blackburn seront très dangereuses à l'offensive. Ces athlètes ont dominé chez les compteurs du circuit Hébert au cours de la présente saison et il sera intéressant de les voir à l'oeuvre contre leurs puissants rivaux.

Nous invitons tous les amateurs de hockey à assister à cette première joute de la série finale qui décidera du championnat intermédiaire "A" de la province. La mise au jeu se fera à 2 h. 30 précises.

Activités du 5e tournoi provincial

Plusieurs groupement de la ville se sont enregistrés à date dans le 5e tournoi provincial de petites quilles qui débutera le 6 avril prochain, à la Salle Paroissiale St-Malo.

Les Employés Civiques : M. Jean-Baptiste Dufresne vient de réserver la date du 9 avril pour les membres de la ligue de quilles de l'Association Sportive des Employés de l'Hôtel de Ville. Plus de 20 quilleurs, tous des confrères de travail, se feront une grande compétition le lendemain de l'ouverture de la grande classique.

Centre des Loisirs St-Dominique: M. Léo Leclerc a réservé la date du 20 avril prochain pour figurer dans le tournoi provincial 1945. Plus de 25 adeptes des quilles représenteront le Centre St-Dominique et l'on compte plusieurs excellents quilleurs dans le groupement.

Centre Récréatif Limoilou : M. Emery Fournier, du Centre Récréatif de Limoilou va participer au tournoi provincial le 18 mai prochain, à la Salle Paroissiale de St-Malo. On présume que les meilleurs quilleurs de Limoilou vont faire des leurs, ce soir-là, pour établir des records puisqu'on ne sera pas loin de la fin du tournoi.

Association Sportive Indépendante de St-Malo : M. Roger Soulard, organisateur de cette association a réservé à date du 28 mai prochain pour prendre part au tournoi provincial. Plusieurs jeunes de cette nouvelle association vont se joindre au groupement.

Ligue des Copains : Les quilleurs et les quilleuses de la ligue des Copains, du président Raoul St-Michel participeront au tournoi provincial le 29 mai prochain, à St-Malo.

Patronage St-Roch: M. Jos. Glode a réservé le 24 avril prochain et bon nombre de quilleurs du Patronage vont figurer dans le groupe.

Arsenal St-Malo : M. Claude Paquet vient de s'enregistrer avec les membres de la ligue de petites armes pour la soirée du 27 avril prochain.

Jeunesse libérale : M. Albert Vallières, bien connu dans le domaine des quilles, a réservé les dates des 30 et 31 mai et le 1er juin prochain pour le tournoi provincial.

On compte d'autres mouvements encore et nous en reparlerons bientôt.

Ceux qui ne se sont pas encore enregistrés sont priés de communiquer avec Paul-Emile Bélanger, 56, rue Lafayette, tél.: 3-3163.

Course de fond pour la coupe A. Lachance demain à Giffard

Vingt-six skieurs sont inscrits dans le cross-country de deux milles qui aura lieu à Giffard, demain après-midi. Les concurrents se disputeront la jolie coupe en or offerte par M. Augustin Lachance.

Claude Roy, le nouveau champion de Giffard, entend bien remporter la palme encore une fois. André Legaré pourrait tout de même causer une surprise. André Bilodeau, le champion d'il y a deux ans, sera de la partie mais il prendra part à la compétition, hors concours.

Le tirage se fera demain matin, à 11 h. 30, chez M. C.-A. Gagnon, 101, avenue Royale. La remise des numéros se fera à partir de 1 h, 30, à la salle paroissiale. Le premier départ sera donné à 2 h. 30, à la salle paroissiale : Voici la liste des concurrents:

Claude Roy
André Legaré
Laurent Thibault
Yvan Turgeon
Gerald Vachon
R. M. Fortin
Maurice Emond
Raymond Hains
Laurent Pailleur
J. P. Fortin
Clermont Parent
Robert Parent
Lucien Bégin
Denis Drouin
André Lortie
Fernand Drouin
Adrien Lapointe
Noël Rochette
Claude Rochette
Paul Croteau
P. E. Bussières
Patrick Guay
Lucien Drouin
Guy Fortin
Jacques Bilodeau (hors concours)

Semi-finale de la ligue Garnison

La deuxième partie de la série semi-finale B de deux parties de trois pour le championnat de la ligue de hockey de la Garnison aura lieu cet après-midi, à 1 h. 30, au Colisée.

Le C. E. O. C. Laval a gagné la première partie de cette série mais le R. C. O. C. est bien décidé à égaliser les chances. Les hommes du major Larose devront se surpasser, cependant, car les joueurs de Phil Renaud veulent mettre fin à la série dès cet après-midi. Le gagnant de cette série fera face au vainqueur de la série Chaleur II vs R. C. A. S. C.

Voici les alignements des deux équipes pour la partie de cet après-midi:

R.C.O.C. : Gaspé Taschereau, buts ; Paul Emile Gingras, capitaine, G. Walsh, défenses ; A. Bisson, centre ; Paul Emile Côté, Paul Therrien, ailes. Subs : V. Côté, Charlie Munroe, P. H. Duval, M. Berry, C. A. Dumais, Lelièvre ; coach, major Larose.

C.E.O.C. LAVAL : Gaston Drouin, buts; Gérard Marcotte, Pierre-Albert Moreau, défenses ; Paul-Arraand Drouin, centre ; Maurice Gagnon, Léon Dolbec, ailes. subs : Roméo Côté, Jean-Yves Houle, Cecil Bilodeau, Claude Melançon, André Dussault, Wellie Ross, Jean Bolduc, Roger Lussier, Guy Bilodeau; Phil Renaud, coach.

Les deux arbitres seront Charlie Moreau et Conrad Parent.

Grand tournoi de lutte lundi

Huit lutteurs très populaires prendront part au grand tournoi de lutte qui aura lieu, lundi soir, à la Tour. En effet, s'efforçant toujours de donner des spectacles intéressants, le Club Athlétique Champlain a mis sous contrat quelques-uns des gladiateurs qui ont fait fureur lors des séances présentées récemment.

On verra donc, lundi, Jim Spencer, ex-vedette du rugby américain qui a grandement impressionné hier soir ; Larry Raymond, dont le travail hier a été encore toute une revélation ; Jean Pusie, athlète renommé dans la réputation n'est sûrement pas surfaite ; Jacques Trudeau, lutteur rude mais toujours agressif ; Eddie Ben Jackson, qui demeure toujours populaire ; Al Tucker, un autre vilain qui sait toutefois mettre toujours beaucoup d'action dans un combat ; Joe DeValteau, l'un des lutteurs les plus puissants que l'on puisse voir actuellement ; et enfin Paul Tremblay, un autre local qui fait sa marque.

On peut se rendre compte qu'avec de tels athlètes le programme de lundi fera sensation. On ne sait encore comment se disputeront les combats, étant donné que le tirage n'aura lieu qu'au début de la soirée, mais on a l'assurance de voir sept batailles contestées. Chaque combat sera d'une chute à finir, ce qui assure des rencontres excitantes.

On croit que Spencer, Raymond et Pusie sont les lutteurs ayant les plus belles chances de se rendre en finale. Il est entendu que l'opposition sera excessivement forte pour chacun, mais si l'on se base sur la tenue de ces figurants hier, ou auparavant, ils devraient disposer de leurs rivaux.

Rappelons que le tirage se fera à 8.30 heures, avant la première ronde. Il y aura quatre batailles éliminatoires, deux semi-finales et une grande finale. On peut réserver sa place en s'adressant à la Tour, chez Henri Gagnon ou encore à la pharmacie Pelletier, 365, 3e avenue. Les prix d'admission seront les mêmes qu'à l'ordinaire.

LAFONDINN
Chambres, touristes, voyageurs. 1006-12 Sherbrooke Ouest Montréal, proximité des gares, centre des grands magasins, maison tranquille, propre, confortable. eau chaude et froide, bains.
Attention spéciale aux réservations.

Défi aux quilleurs de la salle Palace

Une équipe de quilleurs de la Salle Paroissiale de St-Malo serait anxieuse de rencontrer une équipe de la Salle Palace n'importe quel temps pour une série "home and home", aux petites quilles.

S'il y a quelqu'un d'intéressé on pourra s'adresser à Chs-Eug. Gaumond, Salle Paroissiale de St-Malo, tél. 2-0381.

Le baromètre marque : TEMPÊTE . . .

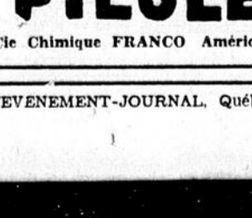

Quand vous êtes irritable que tout vous agace, que tout ce que vous faites est un fardeau, prenez vos précautions, car de telles inégalités d'humeur trahissent souvent un mauvais état de santé.

Tonifiez-vous et tout changera. Commencez tout de suite un traitement sûr et efficace comme celui des PILULES MORO qui augmenteront vos forces et rétabliront l'équilibre dans votre organisme.

Les PILULES MORO sont le remède qui a aidé des milliers d'hommes souffrant de : manque de force, perte d'appétit, fatigue habituelle, nervosité, douleurs de dos ou de reins conséquentes à l'épuisement.

"Lorsque j'étais jeune homme, pendant plusieurs années, j'ai beaucoup souffert de mal de reins et du mal de dos. Je me sentais fatigué et à bout de force au milieu de ma journée de travail. J'ai fait usage de PILULES MORO et c'est avec ce tonique que j'ai réussi à me remettre dans un bon état de santé. Je fus si satisfait des résultats des PILULES MORO que dernièrement il y a environ un an, j'ai eu une mauvaise attaque de grippe qui m'a laissé très déprimé et je n'avais pas d'appétit. Encore une fois, j'ai fait usage de PILULES MORO, et je me suis remis en très bon état de santé avec ce tonique . . ."

(Signé) — ALBERT PAUL,
St-Joseph de Drummondville, P. Q.

Témoin (Signé) : — Y. P.

Pilules Moro, par la poste : 50c. la boite ou 3, $1.25

PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, St-Denis, Montréal.

RESULTATS *la journée même...*

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : **7116**

L'Evénement - Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 25 mots ou moins 35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c
Annonce classée avec vignette : double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions, moins 15%

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion, selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel : .02 exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, entre mondain etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $5 par année, $3.00 pour 6 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65. A la campagne, $5 par année, $2.50 pour 6 mois, $1.25 pour 3 mois, 1 mois .65. Combiné ville et campagne, 12 mois 10.00, 6 mois $4.50, 3 mois $2.00, 1 mois $1.00.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsables.

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

AGENTS

AGENTS : 100 dollars par semaine durant loisirs. Licence ou permis pas nécessaire. CASIER 222, DEPT 2, Hull, P.Q. 4B—U85668-C

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur 1ère hypothèque 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser : L.-E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 9480. Res. 4-0312.
OSX-7R—S90973-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 37, DE LA COURONNE, Ch. 215. Tél.: 2-6488.
CAR-7HC—U85310-C

ARTICLES DE MENAGE

A VENDRE, poêle à gaz McClary, poêle à l'huile et fourneau, fournaise tortue. **Téléphone** : 2-5964.
CBA-9B—U85178-C

CORRESPONDANCE

VOUS CHERCHEZ VOTRE IDEAL : Correspondez avec nos membres. Vous trouverez Amour, Mariage, Fortune, Distraction. Connaissances nouvelles, intéressantes. Succès garanti. Discrétion assurée. Pour détails complets, écrivez **CLUB DU BONHEUR, CASE 1431, Québec.**
CBA-Corr.—U82164-E

FILLES, GARÇONS, VEUVES, VEUFS de tout âge et condition qui désirez vous marier, vous obtiendrez rencontrez votre idéal, devenez membres de notre club Organisation sérieuse, discrète, comptant plus de 12,000 membres. Publions chaque mois le Carnet Social. Abonnement $1.00 par année qui donne la liste des correspondants. Ecrivez pour détails complets. **CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, CASE 1722, QUEBEC.**
CBA-Corr.—U82162-E

CLUB DE CORRESPONDANCE. Faites de nouvelles connaissances par la correspondance, renseignements gratuits. **STATION R., Casier 65, Montréal** (Timbre).
HAA-Corr.—U82750-C

CERCLE LITTERAIRE UNIVERSEL. — Pourquoi vous ennuyer rester seul inactif ? Cherchez votre idéal par correspondance. Faites nouvelles connaissances. Avons centaines de demandes quotidiennes et centaines d'abonnés satisfaits soit pour nouvelles connaissances, passe-temps ou intentions matrimoniales. Succès assuré. correspondants partout. Demandez renseignements **CERCLE LITTERAIRE UNIVERSEL**, casier postal 2784, **Montréal** (Place d'Armes). Inclure timbre pour réponse.
6-ACA-Corr.—U82775-C

DIVERS A VENDRE

CHESTERFIELD et deux fauteuils presque neufs à vendre. **TEL.** : 3-6675.
CBA-43B—U85079-C

A VENDRE série de revues illustrées de la guerre 1914-18 comprenant 10 revues illustrant War News, 13 revues Great War, 11 revues War of Nation, aussi série journaux New York Time 1914-18, très peu endommagée. **Telephoner** : 3-3709.
43B—N85461-C

AMEUBLEMENT salle à manger, chêne fumé, divanette, horloge Regulator cadres **20 JEROME.** 4J—U85218-E

ELEVES DEMANDES

Institut J. Thomas

25, **ST-STANISLAS**, tél. 2-7490, Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
HBA-46R—U832 3-E

FILLE DEMANDEE

"DEMANDE"

IMMEDIATEMENT institutrice bilingue, pour école privée ouverte par une compagnie de pulpe et de papier sur la rive nord du St-Laurent. Conditions de bien-être excellentes avec si désiré, opportunité d'un autre emploi durant la période des vacances. Faire application à **BOITE POSTALE 1187, QUEBEC**, et inclure photo.
CBR-3R—U84951-E

FINANCE

Avez-vous besoin d'un

PRÊT PERSONNEL

pour payer les impôts sur votre propriété et votre revenu ?

Adressez-vous à la succursale la plus rapprochée de

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Remboursement par dépôts mensuels

— Taux modiques —

Au cas de décès du titulaire d'un prêt personnel en règle, l'assurance-vie prise et payée par la banque sert à liquider la balance non payée.

FOURRURES

Uldéric Bédard

MANTEAUX sur mesures ou prêts à porter. Assortiment complet de boléros en taupe, chat, lynx, renard argenté, etc. 244, **RICHELIEU**, tél. : 2-4592.
246-OL-59R—U84708-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

Colporteurs - Marchands - Jobbers

Vous êtes sûrement intéressé dans l'achat de marchandises neuves et usagées pouvant se revendre rapidement avec tous profits. Notre assortiment est au complet dans toutes les lignes désirées. Prix défiant toute compétition. Une visite vous convaincra. Liste de prix sur demande. Notez bien l'adresse : **LA CO. ASSH ENRG.**, 28½-30 **ST-JOSEPH, Québec, P.Q.**
NLX-7DH—T81717-E

Quebec New Second Hand Jobbers

DEMANDEZ notre catalogue gratis pour toutes marchandises d'hiver, neuves et usagées. Grande attention pour commandes par malle. Gros et détail, **44½ ST-JOSEPH**
SSA-CDHC—U82486-C

MATERNITE

MATERNITE PRIVEE, dirigée par un médecin d'expérience, chambres privées et semi-privées, confort, sécurité, toute maladie traitée, bébés placés, avantages religieux. **CLINIQUE ST-THOMAS, 26-28 RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.**
AR-Mat.—U83698-C

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité à catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions, sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, **680, CHEMIN STE-FOY, Québec.**
NR-Mat.-R.—U84913-E

MALADIES

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine, doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à **l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 3140 RUE HUTCHISON MONTREAL.**
HHA-Mal.—U79446-C

MALADIE DE PIEDS

A. LACHANCE

METHODE SANS DROGUE
ONTHEOPATHIE — ORTHOPEDIE
13, d'Aiguillon, suite No 3. Tél.4-2690

6-SHX-Serv.-Sp.-R—T71725-E

MEDECINS

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. **59 ST-JOSEPH**, appt. 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 hrs a.m. et 2 à 4 hrs p.m. Le soir lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 hrs. **TEL.: 3-4061.**
HBA-C.D.R.—U83275-E

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. **417 ST-JEAN. Tél. : 2-1975.**
BR-Méd. R—U84342-E

PERSONNELS

HOMMES 30, 40, 50 ANS, VOTRE VIGUEUR ou vitalité baisse ? Essayez : Tablettes Oatrex. Contiennent toniques, stimulants, facteurs d'entrain normal. Paquet d'essai, **seulement 35c.** Toutes pharmacies.
HHA-Pers.—U82666-C

CRISES ASTHMATIQUES peuvent se soulager avec le Remède Davis No 7855 contre l'asthme et créer de la résistance contre attaques futures. Procurez-vous-en une provision de 3 semaines, $3.00, à la **PHARMACIE JOLICOEUR.**
Pers.—U85656-C

DOUCHE NASALE CANADIENNE

(CANADIAN NASAL SPRAY) ne contient pas d'ingrédients nocifs. Soulage vite rhumes de cerveau, simple mal de gorge, sinusite et catarrhe. Cette préparation éprouvée au laboratoire est médicalement approuvée et recommandée par milliers d'usagers satisfaits. Ensemble complet de soulagement avec vaporisateur, $1.50, recharges 50c et $1.50. Dans toutes les pharmacies.
Pers.—U85674-C

REPARATIONS DE MATELAS

MATELAS FRONTENAC — TEL.: 5347. Frontenac Mattress Enrg manufacturier matelas à ressorts, crin laine échiffée, lit plume. Réparations sommiers. Rembourrage meubles. Attention spéciale aux communautés. **15 RUE BOISSEAU, tél. 5347. ULRIC POULIOT**, prop.
246-HRR-CHDC—U83116-C

REPARATIONS DE MEUBLES

REMBOURRAGE MEUBLES 5347 — Chesterfield, divan studio, meubles antiques, rembourrage général et réparations de toutes sortes. Ouvrage garanti. **ULRIC POULIOT, prop., 15 RUE BOISSEAU**, tél. 5347.
246-HRR-CDHC—U83115-C

Action plutôt étrange en cour de Montréal

Montréal, 17 (P.C.) — M. Gérald Fauteux, C.R., avocat des autorités militaires, a décrit hier la dernière d'une série d'actions prises dans le but d'obtenir un bref d'habeas corpus comme presque fantastique.

L'action a été prise par Fernand Valois, demandant des brefs d'habeas corpus et de certiorari en vertu desquels les autorités militaires seraient requises de l'amener en cour et de montrer pourquoi il a été détenu ainsi que de faire connaître les détails du record militaire.

"A mon avis, cette situation est presque fantastique," dit Me Fauteux. "Voici un soldat qui était absent sans permission de son camp lorsqu'il a déclaré sous serment qu'il était détenu illégalement. Maintenant, il vient devant cette cour et dit en substance: "Je suis absent sans permission du camp et je demande à la cour d'ordonner aux autorités militaires de venir et de me capturer et de m'amener en cour afin de déterminer si oui ou non j'ai été enrôlé justement dans les forces armées."

Valois prétend qu'il n'aurait pas dû être enrôlé à la suite de son examen médical.

En souscrivant $2.75 à la campagne de la Croix-Rouge, vous achetez un colis de vivres qui sera délivré à un prisonnier canadien dans un camp d'internement ennemi.

La session provinciale

(Suite de la page 3)

M. Duplessis: — "Le député ne dit pas que les juges Rinfret et Lamont étaient dissidents."

M. Bienvenue: — "J'ai pris soin de mentionner que c'était une opinion majoritaire de la Cour."

M. Onésime Gagnon: — "Le député ne sait-il pas que la référence à la Cour suprême avait été décidée en 1930 par le gouvernement de M. King ?"

M. Bienvenue: — "Oui, mais je sais que c'est le gouvernement conservateur qui a retenu les services de M. St-Jacques. On a soumis ensuite cette décision au Conseil privé, qui l'a trouvée bien fondée. C'est bien beau, après cela, de parler des droits de la province en matière de radiodiffusion, mais les jugements demeurent tant qu'ils n'ont pas été changés."

M. Duplessis: — "Le député ne devrait pas oublier, d'un autre côté, qu'en matière d'assurances le Conseil privé a décidé que les provinces ont juridiction exclusive et le gouvernement fédéral n'en a pas tenu compte. Cela ne nous donne-t-il pas le droit de réclamer nos droits en matière de radiodiffusion ?"

Une machine politique

Le député de Bellechasse affirme, plus loin, que le bill Duplessis contient le germe d'un monopole absolu, que c'est une loi qui crée une machine politique. Radio-Québec, dit-il, n'aura aucun pouvoir à moins que la province n'obtienne un permis d'Ottawa.

M. Onésime Gagnon: — "Le député insinue-t-il qu'Ottawa aura l'indécence de refuser un permis à une province ?"

M. Bienvenue discute ensuite les trois buts principaux que le premier ministre a attribués à Radio-Québec. Il lui demande si, pour faire connaître la province de Québec à l'étranger, il va acheter des postes aux Etats-Unis ou dans les autres provinces. Il prétend qu'il s'est vanté de vouloir contrôler les nouvelles.

M. Duplessis: — "Je n'ai jamais dit cela. J'ai dit que je ne voulais pas que l'émission de nouvelles fût l'apanage d'un seul organisme. Je veux des nouvelles exactes et vraies."

M. Bienvenue: — "Il y a deux moyens de faire valoir les droits et les revendications: les tribunaux et le parlement. Devant quel tribunal le premier ministre est-il allé défendre nos droits depuis qu'il est au pouvoir ? Ce n'est pas avec des causeries de l'U.N. que l'on va défendre nos droits."

Le député de Bellechasse se demande, aussi, si la minorité de langue anglaise, dont "le premier ministre s'est toujours prétendu l'ardent défenseur", aura aussi le droit de faire entendre sa voix. Il soutient que l'arme la plus dangereuse que s'approprie le gouvernement lui vient de l'art. 5 du bill. Cet article, soumet l'ex-ministre, permettra au gouvernement de faire irruption dans n'importe quel poste privé et d'y imposer ses créatures et ses amis. Et si le montant de $5,000,000 n'est pas suffisant à cette fin, on en demandera un autre l'an prochain. Sous prétexte de tuer un monopole, on va instituer le plus formidable monopole au Canada. M. Bienvenue ajoute que si la province s'empare de tous les postes privés, que restera-t-il aux autres partis politiques de la province ? C'est la porte ouverte au dépotisme et au népotisme.

Commission indépendante nécessaire

Le député de Bellechasse suggère, à son tour, la création d'une commission indépendante pour administrer Radio-Québec. Il déclare que "les amis les plus chers du premier ministre" ont critique la loi et il cite un article éditorial de la "Gazette".

M. Duplessis: — "La Gazette représente plutôt les vues de mes amis d'en face. La Gazette m'a toujours combattu. Je dirai que ni la Gazette, ni les autres journaux de ce genre-là n'inspireront le premier ministre."

M. Bienvenue: — "Quand le premier ministre attaque la Gazette, il se sert de gants de soie."

M. Duplessis: — "La Gazette ne reçoit pas de contrats du gouvernement. L'U.N. taxait les journaux, comme la Gazette et le Star, tandis que le régime libéral a demandé un reçu à la Presse."

M. Bienvenue déclare, enfin, que le premier ministre prétend vouloir combattre les socialistes avec la radio provinciale, se débarrasser de la C.C.F., peut-être, ajoute-t-il. Après cela, il s'en prendra au Bloc Populaire et au parti libéral. Il réaffirme que le système que l'on veut créer sera une machine politique et il demande au premier ministre de retirer sa loi.

Menace pour les postes privés

M. David Lemieux (B.P., Beauharnois) est d'opinion que l'art. 5 de la loi est une menace pour les postes privés de la province. Il ajoute que les droits des intéressés ne seront protégés qu'en autant que les pouvoirs qu'accorde le bill seront confiés non au gouvernement mais à une commission d'hommes indépendants de la politique. Il estime qu'un système provincial de radiodiffusion est nécessaire, est désiré depuis longtemps, mais il soutient qu'il faut l'entourer des précautions nécessaires en créant une commission indépendante.

M. David Côté relève certaines paroles du premier ministre, jeudi soir, et affirme que ces paroles confirment son opinion que Radio-Québec sera une machine politique pour combattre les adversaires.

M. Duplessis: — "C'est absolument inexact."

M. Côté: — Le premier ministre a confirmé cette impression quand il a dit : le socialisme, c'est une menace à Ottawa. Or, le socialisme, c'est la C.C.F., et nous sommes un parti majeur."

M. Duplessis: — "Je n'hésite pas à affirmer que l'arrivée au pouvoir de la C.C.F. serait une calamité nationale."

M. Côté: — "Si la C.C.F. a été fondée, c'est parce qu'il y a eu des gouvernements, comme celui du premier ministre, qui ont nécessité la création d'un parti chargé de prendre la défense des intérêts du peuple. Le premier ministre a dit qu'il se servirait de la radio pour combattre le socialisme."

M. Duplessis: — "J'ai dit que nous combattrions toutes les doctrines subversives, le communisme, le socialisme anti-chrétien qui n'est que le déguisement du communisme."

M. Côté: — "Le premier ministre n'a parle que du socialisme. Il a confirmé mon opinion que son système est dirigé contre la liberté de parole des différents partis politiques. C'est une mesure tory réactionnaire."

Amendement de M. Godbout

Les résolutions relatives au bill, soumises à la Chambre la semaine dernière, sont alors adoptées en comité. Sur proposition du premier ministre pour qu'elles soient agréées, le chef de l'Opposition propose, secondé par M. Mathewson, l'amendement suivant:

Que la motion en discussion soit amendée en remplaçant tous les mots après "que" par les suivants:

"cette Chambre, tout en se déclarant favorable à l'établissement d'un service de radiodiffusion provinciale, désapprouve les résolutions relatives au bill No 12 intitulé: Loi autorisant la création d'un service provincial de radiodiffusion parce qu'elles ne soumettent pas les dépenses courantes du service projeté au contrôle des représentants du peuple et ne confient pas à une commission compétente et indépendante la direction des émissions projetées."

Cet amendement, mis aux voix, est repoussé par 25 voix contre 42, MM. Chaloult, Laurendeau, Lemieux et Bergeron votant avec le gouvernement.

Le bill est ensuite voté en 2e lecture sur division, mais avec la dissidence de M. Côté. M. Godbout exprime comme suit son avis :

M. Godbout: — "Nous sommes en faveur du principe de ce bill, en ce qu'il a trait à la création d'un service de radiodiffusion et nous voterons pour la 2e lecture. Mais nous nous réservons le droit de nous prononcer contre les modalités d'application de ce bill en comité plénier, parce que nous trouvons qu'elles rendent le bill inacceptable et antidémocratique."

Amendements de M. Duplessis

La Chambre se forme alors en comité plénier pour l'étude du bill clause par clause. Le premier ministre fait amender les clauses 16 et 21 de façon à accorder les pouvoirs de surveillance de l'Office, pour la réglementation et la préparation des programmes au lieutenant-gouverneur en conseil, c'est-à-dire au gouvernement, et non pas au premier ministre.

Le premier ministre propose un autre amendement qui dit ce qui suit: "la préparation des programmes, en matière éducationnelle, relèvera du département de l'Instruction publique".

Un autre amendement stipule qu'un "état des dépenses, revenus et opérations de l'Office devra être déposé devant la Législature chaque année, durant les 15 jours qui suivront le début de chaque session".

M. Duplessis propose alors la 3e lecture de son projet mais M. Laurendeau lui fait observer qu'il a, lui aussi, des amendements à soumettre. Il passe déjà une heure.

M. Duplessis: — "Dans ce cas-là, nous allons être obligés de siéger cet après-midi. Il me semble que la Chambre a eu suffisamment de temps pour étudier le bill et qu'il serait temps, après cinq séances de discussions, de l'adopter."

M. Laurendeau: — "J'ai pris une attitude et je veux la maintenir. Le malheur, c'est que l'on consacre beaucoup trop de temps aux discussions et que, lorsque le moment important arrive, celui de légiférer, on est obligé de procéder à la vapeur."

M. Laurendeau ajoute qu'il présentera rapidement ses amendements. Il veut d'abord amender l'article 1 pour que l'Office de la radio soit formé de trois membres, dont un président-gérant et deux commissaires.

M. Godbout: — "Le député de Laurier vient de voter contre cela en votant contre mon amendement."

M. Laurendeau: — "Pas du tout. L'amendement du chef de l'Opposition tuait le principe du bill."

M. Godbout: — "Pas du tout, car nous avons approuvé le principe du bill en 2e lecture."

L'amendement Laurendeau est mis aux voix et il est rejeté par 21 voix contre 30.

Un autre amendement de M. Laurendeau, à l'effet que la Législature ratifie les règlements de l'Office, est aussi rejeté, M. Chaloult et les trois députés du Bloc étant les seuls à voter pour.

Le même sort est réservé à un autre amendement à l'effet que la nomination du secrétaire, des comptables, des ingénieurs ne soit pas soumise à l'approbation du gouvernement.

Enfin, à 1 heure et demie, le bill est voté en 3e lecture sur division, l'Opposition enregistrant sa dissidence.

HÉMORROÏDES

Essayez cet efficace traitement combiné interne et externe

Où que vous demeuriez — quel que soit votre âge ou votre occupation — si vous souffrez d'hémorroïdes, nous voulons vous faire essayer le traitement Page combiné interne et externe en comprimés. Non seulement cette méthode ne tarde pas à mettre fin à la douleur, mais des lettres reconnaissantes de personnes qui en ont fait usage attestent qu'elle leur a procuré un soulagement rapide.

FRANK BARGE

"Je n'en saurais trop dire à la louange de votre traitement. Il y a plus de quatre ans que je suis ce traitement et je n'ai jamais eu de récidive. Je ne crois pas que personne ait souffert autant que moi avant de prendre ce remède." — Frank Barge, 1302 ave. Columbia, Trail, C.-A.

Nous désirons spécialement l'envoyer à ces malades découragés qui considèrent leur cas désespéré. Même dans ces cas sérieux, aggravés et de vieille date, ce traitement produit souvent d'heureux résultats. Voilà 50 ans qu'on l'emploie avec succès.

Ne négligez pas un autre jour. Ecrivez tout de suite. N'envoyez pas d'argent. Adressez-nous simplement des aujourd'hui par la poste le coupon ci-dessous et nous vous en enverrons promptement un essai gratuit sous enveloppe sans annonce.

COUPON D'ESSAI **GRATIS**

Pour prouver nos avancés, nous vous enverrons promptement dans un paquet sans annonce, une bonne quantité de ce traitement. Postez ce coupon DES AUJOURD'HUI.

E. R. PAGE CO., dépt 250-X-14, Toronto, Ont.

Nom .....
Adresse .....
Endroit ..... Prov. .....

Demandez détails de notre offre de brochurette GRATUITE

UNE FORME SEDUISANTE

Solius, consacré par 25 ans d'usage et d'une sûreté absolue, assure une poitrine bien développée. Flacon $1.50

Crème Egyptienne efface rides du front et petites rides autour des yeux $1.50

Misepile Egyptienne détruit graduellement et à jamais la racine des poils follets. Flacon..... $1.50

Jeanne d'Orléans

Dept SE
3613, Ave du Parc, Montréal — LA 0960

Aussi en vente à la Pharmacie Brunet, Québec. Commandes par la malle.

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4689

Vous pouvez choisir un tissu de laine et vous confectionner le plus pratique costume, ou encore choisir un matériel léger pour vous confectionner un costume d'été non moins pratique.

Le patron se vend dans les grandeurs de 12 à 20 ans et de 30 à 44. La taille 16 ans demande 3 1-8 vges de matériel de 39 pces de largeur.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT - JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Transportés au front en avion

Londres, 17. — (P.C.). — Environ 6,000 soldats, dont on a eu besoin de façon pressante en Belgique, ont été transportés par avion de Grande-Bretagne là-bas en cinq jours. Les militaires ont été transportés dans des avions de transport de la R. A. F. et des appareils du Transport Command de l'armée américaine.

Le grand Sceau sera transporté en juin

Ottawa, 17 (P.C.) — Le grand Sceau du Canada repose dans un bureau de style Victoria, de l'édifice ouest du parlement. Une chaine le retient au plancher, par mesure de sûreté.

Ce bloc d'acier de 4 livres, qui rend valides les décrets du pays, sera détaché de ce lieu pour être transporté à Rideau-Hall, quand le gouverneur général, le comte d'Athlone, finira son terme d'office, en juin prochain. Puis au cours d'une cérémonie, il le confiera au secrétaire d'Etat qui en assume la garde en attendant l'arrivée du futur gouverneur.

Les gouverneurs généraux sont ordinairement les gardiens du sceau, mais la responsabilité relève du secrétariat d'Etat, et le soin que l'on en prend incombe à H.-W. Doyle, chef de la division de l'enregistrement. Ce sceau sert tous les jours. Son empreinte de cinq pouces est gravée dans des blocs de cire qui rendent officielles les volontés du gouvernement.

Contrairement à la croyance presque générale, le sceau ne porte pas les armes du Canada, mais une représentation du roi revêtu des ornements royaux et assis sur le trône.

Sherbrooke, 16. — (P. C.) Le juge L.-P. Cliche a acquitté Raymond Blouin, de Sherbrooke, de l'accusation d'avoir conspiré pour frauder le gouvernement fédéral de $50,000 en exploitant un alambic pour la fabrication d'alcool militaire.

Lord Reith de retour

Londres, 17. — (Reuters). — Des bananes, des pamplemousses, du sirop d'érable et des boites de papillon sont au nombre des effets personnels que lord Reith a descendus de l'avion qui l'a ramené du Canada en Angleterre, après la tournée qu'il a faite dans tout l'empire dans le "Commando", une version du célèbre bombardier Liberator. Lord Reith était accompagné de sir Edwin Herbert, directeur technique du Bureau de poste général britannique, et de sir R. Stanley Angwin, assistant directeur technique.

L'arrivée des soldats dans notre capitale

Ottawa, 17 (P.C.) — La capitale s'honore de ses nouveaux arrangements pour souhaiter la bienvenue aux vétérans. Les gens de la capitale ont approuvé un nouveau plan qui enlève tout danger d'encombrement à la gare et facilite la rencontre des soldats par leurs parents.

Au lieu des cérémonies habituellement tenues à la gare, ils sont amenés au parc Lansdowne, où les parents ont tout l'espace voulu, dans des salles meublées. Les contingents sont amenés en parade non officielle et ils font leur entrée aux échos d'une fanfare militaire. Ils écoutent les discours de bienvenue du maire Lewis, qui a reçu plus de 1,000 groupes de rapatriés, et des autorités militaires.

Quand le commandement "Rompez les rangs" est donné, on les voit dans les bras de leurs parents. On leur distribue des beignes, du café, des cigarettes, etc. Plus tard, ils reforment les rangs et expédient les dernières procédures d'après un système imaginé par le brigadier F. Logie Armstrong, commandant du district militaire. Le procédé est si simple que 100 hommes peuvent être libérés en une demi-heure. Ce qui veut dire qu'ils peuvent immédiatement après se rendre à leurs foyers avec leurs familles, au lieu d'attendre que leurs documents soient vérifiés et leurs permissions distribuées.

Le Docteur vous dit: "Ce sont vos nerfs, Madame. qu'il faut soigner." Et vous demandez: "Est-ce grave ?" C'est peu de chose, si vous n'attendez pas, c'est la porte ouverte aux troubles les plus graves si vous vous négligez, car les nerfs gouvernent tout l'organisme. Prenez au plus tôt du GLOBEOL. C'est à la fois, le tonique du coeur, des muscles et des nerfs. Il régénère le sang le plus appauvri. Le GLOBEOL réadapte merveilleusement les neurasthéniques à la vie normale et augmente la force de vivre.

GLOBÉOL

Nourrit les nerfs et regénère le sang.

Se vend en boîtes de 120 pilules dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N., Montreal, pour recevoir brochure gratuite: "Connaissez-vous ?"

CHATELAIN LABO. C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE L'URODONAL

APPRENEZ POURQUOI DES MILLIERS DISENT : ESSAYEZ LES

COMPRIMES PFUNDERS

CONTRE LE MAL D'ESTOMAC dû à l'hyperacidité

Pour soulager le mal d'estomac... les douleurs stomacales brûlantes et mordantes — indigestion— gastralgie ou autres symptômes, essayez les COMPRIMES PFUNDERS. Il s'est vendu plus de 100 millions de COMPRIMES PFUNDERS en 10 ans chez les principaux pharmaciens. Les ingrédients de la formule PFUNDER sont scientifiquement composés sous contrôle rigoureux de laboratoire pour assurer leur pureté et leur uniformité en valeur médicinale. La plupart des pharmacies vendent et recommandent les COMPRIMES PFUNDERS. Informez-vous chez votre pharmacien de l'entente de remboursement des PFUNDERS. Ne retardez pas une journée de plus — essayez tout de suite les PFUNDERS.

COMPRIMES **Pfunders**

DEMANDEZ-LES CHEZ VOTRE PHARMACIEN

C'est humain

de se tracasser. Et les tracas comme les excès dans le boire et le manger occasionnent l'hyperacidité de l'estomac qui est cause de nuits agitées, fer-chaud, gaz et douleurs d'estomac.

mais c'est INTELLIGENT de prendre du

Lait de Magnésie

PHILLIPS'

liquide ou en comprimés

Le véritable Lait de Magnésie Phillips' agit d'une façon doublement merveilleuse au cours de la nuit pour vous aider à vous réveiller frais et dispos. *Premièrement*—il alcalinise l'estomac et l'adoucit presque instantanément. *Deuxièmement:* il agit comme un laxatif doux et agréable. Achetez le Lait de Magnésie PHILLIPS', reconnu par les médecins comme un *antiacide laxatif idéal.*

L'AGENT SECRET X-9

(Copyright Public Ledger Inc.)

Par ROBERT STORM

LE CAPITAINE JACQUES

Attention !

Par FRANK TINSLEY

Le système de justice français n'est pas l'oeuvre de partisans

Me René Savetier dit que ceux qui ont organisé en France la Justice par laquelle sont jugés les "collaborateurs" ont fait oeuvre de justice et demande aux Canadiens français de ne pas avoir de préjugés contre la justice française.

Parlant hier soir des "Aspects juridiques des procès des collaborateurs", Me René Savatier, juriste français de grande réputation, conférencier de la Société des Etudes juridiques, au Palais de Justice, a demandé à ses auditeurs de croire que "les hommes qui ont organisé en France la Justice par laquelle sont jugés les "collaborateurs", n'ont pas fait oeuvre de partisans, mais oeuvre de justice, dans un pays qui, étant presque toujours en guerre, doit se défendre."

Me Savatier, qui s'adressait à un auditoire particulièrement nombreux de magistrats, d'avocats, de notaires, a demandé aux Canadiens-français, en terminant sa causerie, de montrer pour la Justice française un préjugé favorable, ou du moins de n'avoir pas un préjugé défavorable. M. le notaire Raymond Cossette présidait la réunion et présenta le conférencier.

Celui-ci dit d'abord quelle est la législation française concernant la justice à rendre envers les délits de collaboration, puis il montra comment cette législation s'était appliquée dans le département particulier qui était le sien au moment de la libération.

Les cours de justices qui avaient charge de juger les présumés collaborateurs étaient formées de magistrats professionnels et de jurés. Ces deux éléments, dit le conférencier, étaient de nature à donner les garanties d'une bonne et impartiale justice, tout en tenant compte de l'ensemble des réactions françaises à ce moment-là. Le mécanisme qui présidait à l'instruction de la cause, assurait la garantie de la défense, en même temps que celle de la magistrature professionnelle.

Quant aux accusations qui pouvaient être portées, il faut remarquer qu'aucun délit nouveau ne fut créé. Il n'existe pas de délits d'opinions: nul ne peut être poursuivi pour les opinions qu'il a pu manifester, pourvu que ces opinions n'aient pas pris le caractère de la propagande. Le conférencier note les délits d'indignité nationale, dont pouvaient être accusés les hauts fonctionnaires ayant consenti à faire partie du gouvernement de collaboration, les membres d'un certain nombre de ligues que les Allemands avaient formées pour soutenir leur propagande. Ceux condamnés pour ce délit perdent leur droit de suffrage et le droit d'exercer les fonctions publiques, soit pour la vie, soit pour une période déterminée.

Comment cette législation fut-elle appliquée ? Dans mon département, dit le conférencier, il n'y eut au jour de la libération, au moment où les passions populaires d'un peuple qui avait beaucoup souffert pouvaient se faire jour, aucune exécution sommaire. Il y eut cependant un grand nombre d'arrestations et plusieurs durent passer des jours en prison sans l'avoir mérité. Mais ces faits ne sont pas tels, ajoute le conférencier, qu'on ne puisse donner son admiration à un peuple qui malgré qu'il aie eu tant à souffrir, n'a pas commis dans un moment de fièvre, un acte irréparable."

La causerie de Me Savatier fut suivie d'une discussion libre.

Des condoléances du Service familial

Les membres du comité exécutif du Service familial ont adopté récemment une résolution de condoléances à l'occasion de la mort du recorder Eugène DesRivières. La résolution adoptée à l'unanimité se lit comme suit : "Les membres du Service familial de Québec ont appris avec un vif regret le décès de M. le recorder Eugène DesRivières, membre de leur corporation et de leur conseil d'administration. Ils conserveront toujours le souvenir des nombreux et utiles services rendus par ce membre dévoué à leur oeuvre de service social. Les membres du Service familial de Québec prient la famille de M. le recorder DesRivières de bien vouloir accepter, avec leur gratitude, l'expression de leurs plus sincères condoléances".

Ne coûte que quelques sous

Initiation au conseil Laval

Tous les Chevaliers de Colomb de la région sont invités à assister à une cérémonie d'initiation qui aura lieu au Conseil Laval 2721, dimanche après-midi, à 113 rue Fleurie. Les cérémonies du 3e degré débuteront à 1 heure et demie et seront sous la présidence de M. Ludger Faguy, député d'Etat, assisté de M. J.-H. Levasseur, député du district no 1. Le grand chevalier du Conseil Laval, M. J.-R. Rochefort, invite tout spécialement les membres des conseils environnants à assister à cette initiation.

Les citations de soixante décorés

Ottawa, 17. — (P. C.) Le quartier général de la Défense nationale a publié hier des citations révélant le sang-froid avec lequel deux commandants de bataillons ont dirigé leur unité à l'attaque.

Ces citations se rapportent à soixante décorations qui ont déjà été décernées pour bravoure à des Canadiens en service en France et en Italie. Ces décorations comprennent sept D. S. O., vingt-quatre Croix Militaires, quatre Médailles de Conduite distinguée et vingt-cinq Médailles Militaires. Toutes les branches du service, de l'infanterie au corps médical, étaient représentées dans ces décorations.

Depuis la publication de la liste des décorés, quatre ont été tués au combat. Ce sont le lieutenant Ellis-Goldwin Andrews, de St-Jean, N.-B. ; le sergent Merritt-Elmer Johnson, de Selkirt et Winnipeg ; le caporal Donald-James Milne, de Cornwall, Ont., et le caporal James-Andrew Mitchell, de Highland Creek, Ont., Andrews avait été décoré de la Croix Militaire tandis que les trois autres avaient reçu la Médaille Militaire.

Les deux commandants de bataillons cités plus haut, tous deux décorés du Distinguished Service Order, sont le lieutenant-colonel Donald-Frederick Forbes, de Sydney, Nouvelle-Ecosse, et le lieutenant-colonel Roger Rowley, d'Ottawa. Tous deux ont reçu une agrafe à leur décoration depuis cette date.

La liste des citations publiée hier comprend celle du caporal Robert Richard, 27 ans, de La Tuque, qui fut décoré de la Médaille de Conduite Distinguée lorsqu'il négligea une douloureuse blessure à la hanche pour conduire sa section dans une attaque. "Bien que considérablement handicapé par ses blessures, il réussit à capturer son objectif", dit sa citation.

Messe pour l'abbé A.-J. Dalcourt

A la Citadelle de Québec fut célébrée le jeudi, 15 mars, une messe basse à la mémoire du major honoraire J.-R.-A.-J. Dalcourt, aumônier du Régiment de la Chaudière, mort au champ d'honneur, ainsi qu'à la mémoire des officiers et soldats de ce Régiment tombés au front depuis le jour de l'invasion en France. Le major-abbé H. Turmel chantait la messe.

On remarquait dans le cortège les lts-cols H. Lapointe, J.-A.-Y. Bouchard, J.-J. Chouinard, A. Laruc, G.-R. Bouchard, J. Gignac, les majors A. Dupuis, J. Bussières, A. Larue, R. Audet, R. Caron, G.-H.-A. Dugal, G. Fels, les capitaines (abbé) A. Fortier, aumônier des Voltigeurs, E. Lavoie, L. Taschereau, F. Lessard, les lts J.-M. Leborgne, P. Croteau, W. Moisan, H.-U. Parent, R. Taschereau, L. Frenette, R. Lapointe, N. Ferland, M. Gaston Bilodeau.

Un détachement de 25 hommes du bataillon du soutien du Régiment de la Chaudière, dont le sous-officier de service était le sergent Frenette, récemment revenu de Belgique, ainsi que 112 hommes détachés du centre d'instruction supérieure d'infanterie A-13, commandés par 12 officiers, formaient le cortège précédés des membres de la fanfare du Royal 22e Régiment, dirigés par le lieutenant Edwin Bélanger.

Devant le recorder

Un habitué de la cour du recorder a été condamné à trois mois de prison hier matin. Sorti de prison depuis à peine quelques jours, il était de nouveau arrêté pour ivresse jeudi après-midi. Il aurait fait entendre des blasphèmes épouvantables alors qu'il était enfermé dans sa cellule.

Il demanda la clémence du tribunal, disant qu'il lui fallait rester près de sa mère, qui est gravement malade. Mais le recorder Emile Morin lui dit qu'un bon moyen d'honorer sa mère, ce serait d'avoir une meilleure conduite et un meilleur langage.

Un autre individu, accusé divresse, fut envoyé en prison pour un mois.

Me Georges Delisle occupait pour la poursuite.

Des questions de l'échevin Michaud

L'échevin Michaud a posé des questions précises sur les travaux qui s'effectuent dans la Savane de Limoilou. Il a posé ces questions dans une interpellation qu'il a faite, hier, à la séance régulière du conseil municipal. Voici les questions qu'il a posées. Elles se divisent en deux groupes:

"Combien de camions sont affectés aux travaux de la savane ?

"Quel est le numéro de plaque de chacun des camions ?

"Quel est le nom et quelle est l'adresse des chauffeurs de ces véhicules ?

"A quel nom les chèques de paie correspondant à chaque camion ont-ils été faits depuis deux mois ?

"Quel est l'endossement constaté sur chacun des chèques émis depuis deux mois pour la paie des camionneurs ? "

Voici l'autre groupe de questions :

"Quel était le montant estimé pour les travaux de la Savane par l'ingénieur de l'Aqueduc ?

"Quel montant a été dépensé jusqu'au 31 novembre ?

"Quelle partie du travail était exécutée, à la fin de novembre ?

"Quel a été le coût par pied de tranchée ?

"Quel est le nombre d'hommes employés actuellement sur ce chantier ?

"Quelle est l'adresse de chacun des employés ?

"Quel est le genre de travail de chacun d'eux ? "

Feu Eugène Ratté

Les officiers et les membres de la succursale no 89 de la Légion canadienne sont priés d'assister aux funérailles de leur camarade, M. Eugène Ratté, qui auront lieu mardi le 20 mars. Le cortège partira à 10 h. 45 de la maison Wilfrid Dubois, entrepreneur de pompes funèbres, pour se rendre à l'église de Saint-Malo.

Les patriotes sont actifs en Italie

Rome, 17.— (PA) Le Q. G. allié, dans un communiqué spécial louant les activités des patriotes dans le nord de l'Italie, a déclaré hier que la libération de l'Italie "n'est pas très éloignée".

"L'ennemi a attaqué inlassablement les forces de patriotes dans les zones suivantes: Ceva, Mondovi, Val, Hromide, Acqui, Allessandria, Asti, Casale et Biella", dit le communiqué. "Mais dans toutes ces zones la résistance des patriotes donna de bons résultats, qui augurent bien pour le jour qui n'est pas très éloigné où l'ennemi sera écrasé et l'Italie libérée."

On dit que les activités des patriotes ont accéléré leur rythme, et que les patriotes ont repoussé tous les assauts des fascistes et des Allemands à Val Di Susa, dans la région du Piedmont.

Services professionnels qui coûteront $12,325

Le conseil municipal a ratifié, hier après-midi, un rapport du comité administratif de la cité recommandant au conseil d'autoriser le trésorier à payer les montants suivants pour travail en rapport avec l'arbitrage de la cité avec ses employés :

Pour services professionnels de Me Mark Drouin, $9,000; de M. Maurice Lamontagne, $2,800; de M. Paul-H. Guimont, $525, ce qui forme un total de $12,325.

Six militaires de retour d'outre-mer

Six militaires de la région de Québec, soit un major-abbé, un capitaine, un lieutenant et trois soldats, sont arrivés à Lévis hier soir, à bord d'un train-hôpital.

Ces militaires, de retour d'outre-mer, sont : le major honoraire (abbé) Léo Gratton, frère de M. H. Gratton, 2684, rue Orléans, Montréal; le capitaine Ulric Blier, du Service de Santé de l'armée canadienne, dont l'épouse, madame A. Blier, demeure à 60, avenue Bégin, à Lévis; le lieutenant A. Trudel, de l'artillerie canadienne, fils de M. G. Trudel, de St-Stanislas, comté de Champlain; le soldat A. Lévesque, du Royal 22e Régiment, fils de M. O. Lévesque, de Mont-Joli, comté de Rimouski; le soldat F. Proulx, du Royal 22e Régiment, frère de M. J. Proulx, de Rimouski; et le soldat R. Turbide, du Régiment de la Chaudière, fils de madame Turbide, 12, rue St-Alfred, Rivière-du-Loup.

Un groupe d'officiers des quartiers généraux de Québec et du Dépôt régional de Lauzon, ainsi que des dames et des jeunes filles auxiliaires de la Légion canadienne et de la Croix-Rouge ont accueilli ces militaires à leur arrivée.

Début de révolte réprimé à la Havane

La Havane, 17.— (PA) Un groupe formé de trente anciens officiers de police et d'armée, comprenant l'ancien chef de l'armée de Cuba, le colonel Jose Eleutherio Pedraza ont été arrêtés, hier, par suite d'une réaction rapide du gouvernement en vue d'abattre ce qu'il a qualifié de complot pour renverser l'administration de Grau San Martin.

L'armée et la police de Cuba sont entrés en action 48 heures après qu'un ami intime de l'ancien président Fulgencio Batista eût été assassiné d'une manière qui a causé une profonde commotion dans toute l'Ile.

Pedraza, accusé de diriger la révolte, et les autres prévenus ont été incarcérés à la forteresse de Cabana, de l'autre côté du port, en face de la Havane.

TOUTES PHARMACIES

Forum-concert à Saint-Joseph

Un forum-concert aura lieu demain soir, au collège de la paroisse St-Joseph, 293 rue Kirouac, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Israel LaRoche, curé. Le sujet qui y sera discuté est celui de l'habitation ouvrière. La discussion sera dirigée par M. Gérard Gaudry. M. Patrick Allen souhaitera la bienvenue et M. Albert Côté tirera les conclusions. Le programme musical sera assumé par la petite maîtrise du collège St-Joseph.

Le duc de Windsor visiterait l'Alberta

Nassau, Bahamas, 17. — (P.C.) — Le duc de Windsor a dit hier que pour la première fois en 18 ans il se peut qu'il visite son ranch de High River, Alberta, qu'il acheta quand il était Prince de Galles.

On a appris la nouvelle quand le duc, dont la démission comme gouverneur des Bahamas a été annoncée avant-hier, a déclaré que la duchesse et lui partiraient bientôt pour New-York et, de là, se rendraient peut-être à son ranch. Son Altesse Royale a vu sa propriété pour la dernière fois quand il fit une tournée au pays en 1927, l'année du 75e anniversaire de la Confédération.

Le duc a dit aux journalistes que sa démission ne signifiait pas une retraite définitive de la vie publique car, après la guerre, le monde aura besoin d'hommes d'expérience. Le duc s'est dit confiant de pouvoir remplir une fonction où il peut rendre service.

"Quand le secrétaire des Colonies a visité Nassau en décembre dernier, ajouta Son Altesse, je lui ai dit que je voulais être relevé de mon poste à la fin de mon terme.

"Maintenant que la guerre tire à sa fin, j'ai des intérêts au Canada, aux Etats-Unis et en Europe qui méritent plus que l'attention superficielle que je puis leur consacrer quand je suis éloigné."

Arrestations

Le détective Charles Fiset et ses hommes du service social de la police municipale ont arrêté, hier après-midi, vers 5 heures, à la demande du service de santé, sur mandat d'isolement, une fille qu'ils ont remise à la police provinciale.

Les mêmes détectives avaient arrêté hier matin, rue St-Pierre, un jeune homme de 17 ans et demi qui s'était évadé dernièrement du Mont St-Antoine, célèbre école de réforme de Montréal. Le jeune homme ne sera pas immédiatement renvoyé à Montréal, car on a besoin de lui comme témoin important dans des causes de vols ainsi que pour des causes d'offenses contre la morale.

Glenn Gilbert a rendu témoignage

St-Jean, N.-B., 17.—(P.C.) Glenn Gilbert, directeur du Montreal Standard, a rendu témoignage hier devant la Commission royale qui enquête sur les conditions à l'hôpital du Nouveau-Brunswick, à Fairville.

M. Glenn Gilbert a dit que deux anciens infirmiers de l'hôpital étaient allés à son journal à Montréal lui raconter ce qui se passait dans cet hôpital et lui avaient remis trois documents sur ce qui se passait à l'hôpital, des déclarations de deux patients et des bouteilles de drogues utilisées dans l'hôpital.

Gilbert avait ensuite envoyé un reporter pour étudier les faits sur place. Kenneth Johnstone, le reporter, alla offrir ses services à l'hôpital et fut engagé comme infirmier, puis écrivit des articles.

Johnstone avait reçu des instructions à l'effet de faire un rapport honnête, de s'en tenir aux faits. Il coïncidait de plusieurs façons avec les déclarations, mais on n'avait jamais eu l'intention de publier ces dernières.

Le juge en chef Baxter dit que "malheureusement les articles (du Standard) furent écrits avec une certaine dose d'exagération mais sans nécessairement avoir dénaturé les faits". Gilbert dit qu'il croyait que M. Johnstone avait fait un reportage conforme aux faits et que même certains faits avaient été omis. L'auteur ayant en mains bien d'autres faits aurait pu en écrire bien davantage.

Lady Byng retournera en Grande-Bretagne

Ottawa, 17.—(P.C.)— Larry Byng, épouse de feu le baron Byng de Vimy, qui fut gouverneur général du Canada, de 1921 à 1926, retournera cet été à sa maison d'Angleterre qu'elle a laissée il y a 5 ans pour venir en ce pays.

On croit possible que Lady Byng retourne avec le comte d'Athlone et la princesse Alice lorsque leur séjour à Rideau Hall sera terminée l'été prochain.

Lady Byng, qui est une amie intime du couple vice-royal, a été reçue à plusieurs reprises au château du gouverneur.

Elle a récemment publié un livre intitulé: "Up the Street of Time". Dans ce livre, elle raconte ses expériences au Canada, quand le baron Byng était gouverneur général.

Mouleurs en grève

Guelph, Ontario, 17. — (PC) Environ 50 mouleurs et d'autres ouvriers employés à l'usine de la International Malleable Iron Co. ici se sont mis en grève hier, pour protester sur une question de salaires. Ces ouvriers disent qu'ils exigent un taux garanti plutôt qu'un taux horaire. On a appris que la grève n'a pas été sanctionnée par l'Union.

Les jeunes délinquants

Toronto, 17. — (PC) L'Ontario est "loin derrière" les autres provinces dans le soin des délinquants qui en sont à leur première offense, a déclaré hier le juge James Parker, à la suite d'une recommandation d'un grand jury pour que les méthodes envers ces délinquants soient modifiées. Le juge a cité une maison pour garçons dans le Québec où les jeunes délinquants reçoivent un bon entraînement et bénéficient de la bonté qu'ils auraient dû recevoir dans leur foyer.

Les Australiens ont triomphé de la Jungle

New-York, 17. (P.C.)— Depuis qu'ils ont rencontré et défait les Japonais en Papouasie, à l'été 1942, les Australiens n'ont jamais perdu une bataille aux mains de l'ennemi, dans leurs combats dans la jungle du sud-ouest du Pacifique.

Mais le record des soldats australiens, qui s'est poursuivi de l'Afrique du Nord, en Grèce, en Crête, en Syrie, en Malaisie, en Nouvelle-Guinée, etc . . . a été accompagné par les records des savants australiens qui ont accompli des découvertes des plus importantes, dans la technique du combat dans les jungles.

Un livre intitulé "L'Australie en guerre" raconte l'épopée de cette nation de 7,000,000 d'habitants dont les soldats se sont battus sur 28 territoires, ont mérité 3,905 décorations dont 11 Croix Victoria; le livre mentionne aussi que 56,828 Australiens ont donné leurs vies dans ces combats.

Le livre dit comment s'y sont pris les Australiens qui nettoient actuellement la Nouvelle-Guinée, pour triompher de la jungle aussi bien que des Japonais.

Dans le domaine scientifique, ils ont fait des découvertes importantes, dont leurs alliés se servent maintenant.

Employés réguliers

MM. Honoré Parent et Cyprien Robitaille ont été classés comme employés réguliers, en vertu d'une décision prise hier après-midi, au conseil de ville. Tous deux travaillent au département des chemins.

Congrès des Chevaliers

Sherbrooke, 17. — (P.C.) La convention annuelle provinciale des Chevaliers de Colomb se tiendra ici les 26 et 27 mai, a-t-on annoncé hier soir. On prévoit que 2,000 délégués assisteront à cette convention, venant des divers conseils du Québec et aussi d'Ontario et des Maritimes.

Ecrasé à mort

Belleville, Ont., 17. — (PC) Bobby Boyd, âgé de trois ans, a été tué instantanément hier quand un camion de charbon lui passa sur le corps, en face de la demeure de ses parents. Le lourd véhicule reculait dans une allée.

A l'école de Halton

Toronto, 17. — (PC) L'école d'observateurs aériens No 1 de Halton, près d'ici, aura entraîné 5,377 navigateurs et bombardiers lorsqu'elle fermera ses portes le 31 mars, a-t-on annoncé hier.

Emplissez, s. v. p.

Toronto, 17. — (PC) Le juge T.-W. Robb, président du Hotel Autority Board a avisé hier les hôteliers que le client a droit à un verre de bière plein, et qu'ils ne doivent pas servir "trois verres qui n'en font que deux pleins".

Procès de la cité

La cité versera à Me Gérard Lacroix, avocat, une somme de $1,500, pour le travail qu'il a effectué dans la cause Demers contre la Cité, en Cour d'appel.

Au pénitencier

Sherbrooke, 17. — (P.C.) Le juge Anatole Gaudet a condamné hier Lucien Dubois, 30 ans, et Adélard Couture, 19 ans, à deux ans de pénitencier pour vols commis dans des villas d'été près de Magog.

A la War Assets

Montréal, 17. — (P.C.) M. J.-P. Gledhill, de Toronto, a été nommé directeur des ventes pour la War Assets Corporation à Montréal, a-t-on annoncé hier.

Une mesure contre les sujets japonais

Victoria, 17. — (P.C.) Le comité consultatif du ministère de l'Agriculture de la Colombie canadienne a recommandé une mesure visant à défendre aux Japonais et aux sujets d'origine japonaise de posséder ou louer des terres dans cette province. Le comité endossait ainsi une résolution de l'Institut des fermiers.

Le gouvernement

(Suite de la 1ère page)

ficier de l'Amgot à opérer sur le sol allemand dans le territoire d'Aachen, a dit que seulement 34 personnes ont été arrêtées pour avoir violé la loi militaire dans Cologne, et que dans la plupart des cas il s'agissait d'infractions mineures.

Le capitaine Denison a ajouté que le système de ration des vivres des Allemands est en vigueur à Cologne, avec de nouvelles cartes de ration émises à chaque civil dès qu'il s'enregistre.

Les citoyens de Cologne recevront moins de vivres qu'avec les nazis, le maximum ayant été fixé à 1,500 calories. La moyenne probable sera de 1,250 calories, à comparer avec la moyenne quotidienne de 3,800 calories aux Etats-Unis.

On ne fait oucune quantité de vivres pour les civils, qui, de même que les réfugiés, seront nourris à même les stocks existants. On estime que les stocks de vivres dans les maisons, les magasins et les entrepôts publics de Cologne sont suffisants pour trois mois.

En dépit de la destruction étendue du Rhineland, le capitaine Denison rapporte que certaines manufactures fonctionnent déjà et que d'autres commenceront bientôt à fonctionner, avec du matériel et des ouvriers allemands.

Ces manufactures fabriquent du savon, des couvertures et des chaussures. Une partie du savon produit sera expédié en Belgique, tandis qu'une partie des chaussures et des couvertures iront aux réfugiés de Belgique et de France.

AMICALE DU COUVENT DE LIMOILOU

L'Amicale Notre-Dame de la Providence donnera sa partie de cartes annuelle, dans les salles du Couvent St-Joseph, 98, 8ième Avenue, Limoilou, lundi, 19 mars, à huit heures et demie précises.

Les religieuses et les officières du Comité seront heureuses d'accueillir toutes les anciennes qui voudront bien répondre à leur invitation et assurer ainsi le succès de cette soirée au profit des oeuvres que patronne l'Amicale.

Petru Groza est confiant

(Suite de la 1ère page)

de décorée des drapeaux roumain, soviétique, américain et britannique et de grandes photographies du président Roosevelt, du maréchal Staline, du premier ministre Churchill, du roi Michel et d'André Vishinski, le vice-commissaire soviétique des Affaires étrangères, qui se trouve à Bucarest.

A un certain moment, la foule accourut en face du palais, acclamant le jeune roi qui sortit sur le balcon pour saluer.

Les manifestants portaient des drapeaux britanniques, américains, soviétiques et roumains, et je vis aussi un emblème chinois. Après de nombreuses acclamations, la foule marcha jusqu'à l'ambassade soviétique et, là, réclama Vishinski jusqu'à ce que ce dernier sortit de l'ambassade et descendit dans la rue, où un très grand nombre de personnes l'entourèrent.

Vishinski dit à ses auditeurs que jamais auparavant dans l'histoire un pays n'en avait libéré un autre et lui avait ensuite remis la propriété que l'envahisseur lui avait volée. Il dit que l'U. R. S. S. était en frais de libérer l'Europe du joug d'Hitler. L'armée rouge est aux portes de Berlin et peut y entrer n'importe quel jour, prochainement. Vishinski "loua les Nations alliées et les braves combattants de l'Amérique et de Grande-Bretagne".

Une contre-attaque

(Suite de la 1ère page)

Dans cette zone les Allemands ont construit leurs meilleures défenses et c'est de ce point qu'ils contre-attaquèrent avec la plus grande formation de tanks encore employée dans cette bataille.

Les Allemands lancèrent 24 chars contre la 9e. Mais le s canons et les "bazookas" de celle-ci en démolirent cinq, forçant les autres à abandonner la partie et se retirer.

Une autre attaque de blindés fut entreprise d'une zone boisée, à quatre milles au nord, près de l'endroit où la route venait d'être sectionnée par les Américains, et les nazis furent repoussés après une furieuse mêlée.

Treize milles au sud du Rhin à partir de Koenigswinter, la 1ère armée pénétra dans Hoenningen sans opposition après s'être emparée des hauteurs avoisinantes. Des civils sortirent de leurs demeures en agitant des drapeaux après que leurs soldats eurent quitté la ville.

La plus grande pénétration vers l'est atteint la rivière Wied, à sept milles à l'est du pont, où les Américains ont pris Steinshardt et pénétré dans Eeiffert, à sept milles au sud-est du pont.

Depuis la prise du pont, la 1ère armée a capturé 50 villes et villages à l'est du Rhin. Dans la majorité des localités le s civils supplient les soldats allemands de ne pas transformer leurs maisons en champ de bataille.

Décorations à

(Suite de la dernière page)

Louis Derome, de Montmagny et Montréal, nommé officier de l'Ordre de l'Empire britannique ; le major Henry-Edward-Clifford Price, de Québec, créé membre de l'Ordre de l'Empire britannique ; le sergent Edward Read, de Québec et Ottawa, décoré de la Médaille de l'Empire britannique ; M. Rosaire Jobidon, des Chevaliers de Colomb, créé membre de l'Ordre de l'Empire britannique, section civile ; et le capitaine (infirmière-major) Jeannette Vachon, de Québec, décorée de la Médaille Royale de la Croix-Rouge, 1ère classe.

Né à Québec en 1907, le colonel Mathieu, D.S.O., E.D., membre du Corps canadien d'Infanterie, est traversé outre-mer en juillet 1941. Il reçut la Décoration d'efficacité et de bonne conduite en 1943 et fut cité à l'ordre du jour en 1945. Sa mère, madame Cécile-D. Mathieu, demeure à 16, rue des Remparts.

Le lt-colonel Derome, O.B.E., du Corps canadien d'Infanterie, était technicien dans la vie civile et habitant Montmagny. En 1939 il s'enrôla dans l'armée active canadienne et traversa outre-mer en décembre de la même année.

Le major Price, M.B.E., membre de l'armée permanente, est né à Québec en 1916. Il traversa outre-mer en décembre 1939 et fut cité à l'ordre du jour tout dernièrement. Il fait partie du Corps d'infanterie canadien. Son père, M. H.-E. Price, demeure à 16, avenue Denis, à Québec.

M. Jobidon, M.B.E., né à Québec en 1913, a fait ses études au Séminaire de Québec. Il traversa outre-mer avec les Services auxiliaires des Chevaliers de Colomb. Il est le fils de M. Arthur Jobidon, 16 rue Mont-Carmel.

Le capitaine (infirmière-major) Vachon, décorée de la Croix-Rouge 1ère classe, était infirmière dans la vie civile. En septembre 1940, elle s'engagea dans le Service de santé de l'armée canadienne. Sa mère, madame L. Vachon, demeure à 387, rue St-Cyrille.

Le sergent Read, B.E.M., membre du Corps des Ingénieurs canadiens, est né à Ottawa en 1916. Il demeurait à Québec lorsqu'il s'enrôla dans l'armée en septembre 1939. Il est outre-mer depuis septembre 1941.

La liste mentionne également que le lieutenant-colonel Sidney-Hope Dobell, de Montréal, fils de M. et madame W.-M. Dobell, de notre ville, a été décorée du D. S. O.

IN MEMORIAM

LAROCHELLE — A Québec, le 16 mars 1945, à l'âge de 77 ans 4 mois, est décédée dame Frédoline Perron, épouse en 1ères noces de feu Arthur Simard et en 2èmes noces de feu J.-H. Larochelle.

Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son gendre, M. Louis Gagnon, No 147, rue Christophe-Colomb, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 17mars-2fs

MORISSET — A Québec, le 16 mars 1945, à l'âge de 45 ans 7 mois, est décédé M. Léon Morisset, fils de feu Eugene Morisset et de feu dame Analse Morisset.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 166, 2e avenue, à 8 heures 50, pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

REMERCIEMENTS

LACHANCE — Madame Geo.-I. Lachance et ses enfants remercient bien sincèrement tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie, à l'occasion de la mort de M. Geo.-I. Lachance, par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. B--U85575-E

SERVICES SPÉCIALISÉS

TEINTURERIE MATHIEU LTEE

NETTOYAGE, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 13 RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600. SRX.-Serv. S. H.—T77472-E

"P. FERLAND" INC.

TEINTURERIE, NETTOYEUR EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnables ? P. FERLAND INC., Nettoyeur Licencié "Sanitone", 155-157 DU PONT. Tél.: 4-3531. RR-CDHC—U84016—E

Souffrez-vous de TENSION NERVEUSE MENSUELLE avec ses sensations de faiblesse et de fatigue ?

Si les dérangements fonctionnels périodiques font que vous vous sentez nerveuse, fatiguée, agitée à ces époques — essayez le Composé Végétal Lydia-E. Pinkham pour soulager ces symptômes. Le Composé Pinkham est l'un des remèdes les plus efficaces à cette fin. Suivre les instructions de l'étiquette. Achetez-en dès aujourd'hui !

COMPOSE VEGETAL *Lydia E. Pinkham*

NOUS QUI DEVONS ÊTRE Fortes NE DEVONS PAS ÊTRE PÉRIODIQUEMENT Faibles!

Cette sensation de faiblesse mensuelle ne va pas avec notre effort quotidien qui demande de la force. Soulagez donc, avec Midol, les crampes, mal de tête et cafard qui accompagnent les menstrues, et restez à la tâche! Midol ne contient pas d'opiacés. Toutes pharmacies.

MIDOL

Plus employé que tous les autres produits offerts exclusivement pour le soulagement des douleurs menstruelles

CRAMPES - MAL DE TÊTE - CAFARD

E. J. CHARTIER & CIE ENR.

MARCHAND DE **CHARBON**

22, RUE ST-ROCH TÉLÉPHONE 2-6895

chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

SAMEDI, 17 MARS

9.30 CKAC—Les plus beaux disques
10.30 CBF-CBV—Airs d'opérettes
10.30 CBM—Frank Connors, chanteur
10.45 CHRC—Mélodies à l'orgue
11.00 CBM-CBF-CBV—Le festival Shostakovitch
11.30 CBF-CBV-CBM—Musique symphonique
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Programme musical
12.30 CHRC—Les folies Valses
12.15 CKAC—Le conservatoire de musique
12.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
12.35 CBV-CBF—Réveil Rural
1.00 CBV-CBF—Alouettes Eveready
1.00 CKAC—Le bulletin des Fermiers
1.15 CBM—Causerie sur la Croix-Rouge
1.15 CHRC—Le Jazz symphonique
1.15 CKCV—Causerie de Mlle Lucile Thibault: "Le rôle de la mère dans l'épopée religieuse du Canada".
1.15 CKAC—Le violon hongrois
1.30 CBV-CBF—La revue des hebdomadaires avec Raymond Douville
2.00 CBV-CBF—Opéra du Métropolitan Opera à New-York. Au programme, Fidélio, de Beethoven
2.15 CHRC—Causerie de Mlle Madeleine Doyon: "Les Religieuses de Jésus-Marie de Sillery".
2.30 CKCV—Méli-Mélo
3.30 CKCV—Le dilettante
3.30 CKAC—Syncopation Pièce
5.00 CBM-CBV-CBF—Concert du samedi
5.00 CBM—Orchestre de Philadelphie
5.30 CKCV—Causerie du F. Père G. Morin, C.Sc.: "Les Rédemptoristes"
6.00 CBV-CBF—Radio-Epargne
7.00 CBV-CBF—Le questionnaire de la jeunesse
7.00 CBM—Rythmes
7.00 CKAC—Les plus beaux enregistrements sur disques
7.15 CHRC—Chansonnettes françaises
7.30 CBV-CBF—En marge de l'actualité avec Pierre Ranger
7.30 WABC—America in the Air
7.30 CKAC—Le quart d'heure de la bonne chanson
7.45 CBV-CBF—L'Heure dominicale Causerie du R. Père André Legault, c.s.c.
8.00 CBF-CBV—Ici l'on chante
8.00 CKCV—La France combattante
8.00 CHRC-CKAC—Les diables rouges
8.00 CBM—La St-Patrice
8.00 WABC—Danny Kaye Show
8.30 CBV-CBF—Sur le qui-vive. Programme présenté par l'équipe de Radio-Canada outre-mer.
8.30 CHRC-CKAC—La veillée de Ramsay
8.45 CKCV—Répertoire américain
9.00 CHRC—Les Montagnards laurentiens
9.05 CBF-CBV-CBM-CKCV—Reportage d'une joute de hockey: Chicago vs Canadiens
9.00 WABC—Your Hit Parade
9.30 CKAC—Les boursiers de CKAC
9.45 WABC—Saturday Night Serenade
10.00 CKAC—L'homme en noir
10.00 CHRC—Le tour de mon pays
10.15 WABC—The Al Pearce Show
10.30 CBV-CBM-CBF—Don Turner et son orchestre
10.30 CKCV—Musique de danse
10.30 CHRC—Les échos du Broadway
10.45 CHRC—Causerie du R. Père Rodolphe Pomerleau, O.M.I.: "Les Oblats de Marie Immaculée"
11.00 CKAC—Bonsoir les sportifs
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
9.45—Nouvelles et commentaires
9.50—Orchestre
10.45—Nouvelles
11.30—Orchestre

Ecoutez, demain

DIMANCHE, 18 MARS

9.00 CKAC—Le quart d'heure de l'orateur
9.30 CBV-CBF—Quatuor à cordes de la B.B.C.
10.00 CBV-CBF—"Jeanne d'Arc au bûcher"; oratorio dramatique, poème de Paul Claudel, musique d'Arthur Honegger. Cette oeuvre a été enregistrée sur disque pendant la guerre par la Société Philharmonique de Bruxelles, sous la direction de Louis de Vocht.
10.30 CHRC—L'Heure de la messe
11.30 CBV-CBF—Au jardin de la mélodie
12.00 CKAC—L'heure de la mélodie
12.00 CKCV—Musique populaire
12.00 CBV-CBF—La France et son histoire Causerie de M. Lacour-Gayet.
12.30 CKAC—Parade sportive
12.30 CBV-CBF—Notre français sur le vif Causerie de J.-M. Laurence
12.45 CBV-CBF—On veut savoir. Causerie de l'Assurance-Chmage
12.45 CKAC—Le quatuor de Granby
1.00 CKCV—Divertissement populaire, avec Léon

Au Palais de Justice

Le demandeur ne put établir le lien de droit entre lui et le défendeur en cause

Le chauffeur d'une automobile, qui n'était pas propriétaire de la dite voiture, réclamait des dommages à la suite d'un accident. — Le juge déclare que, n'étant pas responsable de l'auto, il ne pouvait avoir recours en dommages. — Deux sentences de 10 ans de pénitencier et une autre de neuf ans. — Prévenu acquitté.

Le demandeur qui veut soutenir une action en dommages, doit faire apparaitre dans la preuve qu'il existe un véritable lien de droit entre lui et le défendeur, sans quoi son action devra être rejetée. C'est pour avoir failli à cette obligation qu'un citoyen de cette ville voyait hier rejeter en Cour Supérieure, une action en dommages inscrite à la suite d'un accident d'automobile, sur le Chemin Ste-Foy.

La voiture que conduisait le demandeur ne lui appartenait pas en propre, mais bien à une amie qui la lui prêtait pour ses affaires. Il s'en servait à ses risques et périls ; s'il arrivait quelque chose, le paiement des dommages lui incombaient. Mais le jour de l'accident, c'était un dimanche. La propriétaire de la voiture accompagnait le demandeur qui conduisait l'automobile pour elle. C'était tout simplement une promenade.

Après avoir dit que la cause de l'accident devait être attribuée au défendeur, le juge note cependant par la suite, qu'en droit, l'action du demandeur ne tient pas debout du fait que la preuve révèle qu'au moment de l'accident, le demandeur conduisait la voiture non pas à titre d'emprunteur de la dite voiture (ce qui lui aurait donné le droit de réclamer pour les dommages qu'il aurait dû payer) mais tout simplement à titre de préposé de la propriétaire qui occupait alors l'automobile. Le demandeur n'étant ainzi aucunement responsable de la voiture, à ce moment-là, il s'en suit que dans une réclamation en dommages, il n'existe aucun lien de droit entre lui et le défendeur. En pareil cas, le seul recours appartient à la propriétaire.

"Cependant", continue le juge, "si le demandeur avait acquitté les frais de réparation de l'automobile, il pourrait peut-être prétendre avoir un recours de in rem verso contre le défendeur dont il se trouverait ainsi à avoir acquitté la dette envers la propriétaire de l'automobile. Mais il ne l'a pas fait, sauf pour le montant de $11. La Cour ne croit pas, cependant, avoir le droit de transformer l'action en dommages pour quasi-délit, en une action suivant le principe de l'enrichissement sans cause, afin de pouvoir rendre jugement en faveur du demandeur pour $11.06, surtout lorsqu'elle n'est pas complètement sûre que l'accident soit arrivé par la faute du défendeur.

L'action est donc rejetée.

2 sentences de 10 ans

Les deux jeunes gens qui s'étaient avoués coupables le 12 mars mars dernier d'avoir assailli la semaine précédente, à Lévis, le buandier chinois Wong Sing, dans l'in-

(Suite à la page 9, 7e col.)

Broyé à mort

Trois-Rivières, 17. — (Spéciale) Un citoyen de cette ville, M. Jules-H.-P. Grenier, a été broyé à mort hier matin entre des rouleaux d'une machine à papier qu'il réparait pour le compte de la St. Lawrence Paper

A un certain moment, au cours de son travail, la victime eut la main prise entre les rouleaux et plus de la moitié du corps passa ensuite dans la machine. Le Dr C.-E. Cross et l'abbé L.-P. Corriveau furent appelés sur les lieux.

Une enquête du coroner a été tenue.

Décorations à 136 Canadiens

Cent trente-deux membres de l'armée canadienne et quatre civils des Services auxiliaires viennent d'être honorés pour leurs services sur le théâtre de guerre de l'Europe, a annoncé hier le ministère de la Défense nationale.

La liste comprend quatre nominations au grade de Commandeur de l'Ordre de l'Empire britannique (C. B. E.), dix nominations à l'Ordre du Service Distingué (D. S. O.), 24 nominations au grade d'Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O. B. E.), 58 au grade de membres de l'Ordre de l'Empire britannique (M. B. E.), quatre nominations à la Croix-Rouge Royale, 1ère classe, 10 Croix militaires, trois nominations à la Croix-Rouge royale 2e classe, trois Médailles de conduite distinguée, 11 Médailles Militaires et sept Médailles de l'Empire britannique.

Cinq militaires et un civil de notre région sont cités sur cette liste. Ce sont le colonel J.-E.-G.-P. Mathieu, E.D., de Québec, décoré du D. S. O. ; le lt-colonel Maurice-

(Suite à la page 9, 7e col.)

La construction des maisons

La ville demandera à la Législature le droit d'imposer des règlements d'urbanisme encore plus sévères, pour la construction des maisons. Elle demandera notamment le droit de restreindre l'usage de panneaux réclames, sur les toits, les édifices et dans les terrains vacants.

Voici le texte de la demande de la ville :

"Aux fins de conserver à la cité son cachet de ville historique et de respecter le caractère ancien de certaines rues, le conseil pourra passer des règlements: pour fixer les hauteurs minimum et maximum des édifices; pour contrôler l'aspect architectural et esthétique des édifices, quant à leur apparence extérieure et leur destination; pour contrôler la nature des matériaux et les ouvertures des murs apparents; pour déterminer les lignes et les pentes de toitures; pour prohiber les enseignes ou panneaux-réclames sur les toitures des édifices; pour réglementer la présence et l'installation des panneaux-réclames ou des enseignes sur la façade des édifices et dans les terrains vacants."

Québec veut bénéficier de la loi fédérale du logement; un emprunt

Il faudrait à la ville $100,000 pour obtenir à Québec la construction de maisons au montant de $1,000,000. — Le fédéral, suivant la loi nationale du logement, fournirait 90 pour cent du coût des constructions.

Des projets de construction de maisons et de logements ouvriers d'une valeu r totale de $1,000,000 pourrait être entrepris à Québec, si la ville obtient de la Législature le droit d'emprunter une somme de $100,000 pour favoriser de tels projets de construction.

Le plan du maire Borne de maisons ouvrières à multiples logements nécessiterait pour sa part l'investissement de $500,000 et l'on préverrait également d'aider la construction individuelle pour une somme égale.

La contribution que la ville aurait à verser immédiatement serait de $100,000, montant de la demande d'emprunt. C'est le fédéral qui fournirait la différence, soit 90% du coût du plan d'ensemble, suivant le plan récent d'aide à la construction. La ville mettrait ce plan à exécution par l'intermédiaire d'une commission indépendante de citoyens, qui se chargeraient entièrement de l'administration du plan. La ville contribuerait simplement pour rendre l'exécution de ce plan possible.

Le plan du maire Borne a déjà été présenté à deux reprises à la Législature.

Plusieurs autres projets déjà présentés à la Législature, ont été de nouveau inscrits dans les projets d'amendements à la charte de la cité.

Signalons notamment un projet suivant lequel la ville serait autoriser à racheter ses obligations perpétuelles. Cette demande avait été rejetée par le Conseil Législatif, l'an dernier, après avoir été approuvée par l'Assemblée Législative. Signalons également une demande en vue d'imposer une taxe spéciale aux compagnies d'assurances qui n'ont pas de siège social en notre ville; un autre projet d'exemption de taxes foncières pour les citoyens qui construiront certains genres de maisons. Il s'agirait d'une réduction de 50 pour cent de l'évaluation, pour une période n'excédant pas vingt ans.

La cille demande en outre le droit d'emprunter $150,000 pour la Commission scolaire.

Comités paroissiaux chargés de recueillir les souscriptions

Me P.-H. Bouffard demande aux familles de verser une obole pour la Croix-Rouge. — Un appel aux retardataires. — Chefs d'équipe dans les différentes paroisses de la ville.

Dans tous les quartiers de la ville, des personnes dévouées s'occupent activement de recueillir les souscriptions pour la Croix-Rouge. Ce travail très avancé déjà en certains endroits nécessite naturellement beaucoup de démarches, d'appels téléphoniques, bref un dévouement peu ordinaire. Mais chacun fait sa part allègrement parce que c'est pour la Croix-Rouge.

En vue de faciliter, dans la mesure du possible, la tâche trop souvent ingrate des solliciteurs et solliteuses qui tendent la main, de porte en porte, pour la Croix-Rouge, le comité central nous demande de publier aujourd'hui une liste indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de chacun des chefs d'équipes chargés de recueillir les souscriptions dans les différentes paroisses.

Par la même occasion, Me Paul-Henri Bouffard, président conjoint de la campagne de souscription, adresse un appel pressant à tous les citoyens qui n'ont pas encore été vus par le solliciteur de la Croix-Rouge ou qui, pour une raison ou l'autre, n'ont pas encore remis leur obole, de bien vouloir se mettre en communication avec les personnes désignées sur la liste donnée plus bas.

"Des solliciteurs ont frappé plusieurs fois à certaines adresses où les gens n'y étaient pas", a dit Me Bouffard. "A d'autres démarcheurs, on a répondu que la souscription avait déjà été faite au bureau ou à l'usine. Toute organisation n'est pas parfaite et il se peut très bien qu'une personne ait été sollicitée pour la Croix-Rouge par plus d'un démarcheur. Je demanderais néanmoins aux gens de se montrer indulgents pour les lacunes qui ne peuvent manquer d'exister dans une organisation bénévole.

Je demanderais surtout aux familles", a ajouté M. Bouffard, "lors même qu'une souscription a pu être remise à la Croix-Rouge par l'un de ses membres au bureau

(Suite à la page 9, 8e col)

Blessé à l'action

Le caporal Fernand LeBlanc, membre des Fusiliers du Mont-Royal a été gravement blessé au combat sur le front ouest de l'Europe, le 26 février dernier, viennent d'apprendre ses parents, M. et madame Ludger LeBlanc, de Mont-Joli. Le caporal LeBlanc, âgé de 21 ans, s'était enrôlé volontairement le 10 octobre 1943, à Chicoutimi. Traversé outremer le 18 juillet 1944, il participa aux campagnes de France, de Belgique et de Hollande. Il était en Hollande lorsqu'il a été blessé.

La Canardière sera pavée en asphalte

La ville semble décidée coûte que coûte à voir à ce que la Carnardière soit pavée en asphalte, dès la prochaine belle saison. Elle a en effet inséré une clause à son bill, pour demander à la Législature le droit d'emprunter la somme de $75,000, pour effectuer le pavage de cette artère, laquelle, on s'en souvient, a été construite par le gouvernement provincial.

Depuis longtemps, la cité a entrepris auprès du gouvernement provincial des démarches pour obtenir que ce dernier se charge de la réfection et du pavage définitif de la Canardière.

On a rapporté hier après-midi que l'insertion de cette clause dans le bill avait soulevé de l'opposition, de la part de conseillers qui faisait valoir que c'était au gouvernement et non à la ville de s'en charger.

On aurait répondu que le montant demandé serait dépensé pour la Canardière seulement dans le cas où les démarches en cours auprès du ministère provincial de la Voirie n'obtiendra'ent pas de résultat.

La ville demande aussi l'autorisation d'emprunter une somme de $50,000, pour l'achat et l'installation de sept appareils à signaux lumineux de circulation, en plus du montant prévu de $150,000 pour les pavages permanents et la réfection de pavages.

Tokle tué à l'action

Washington, 17 (P.A.) — Le sergent Torger D. Tokle, le champion sauteur en ski, a été tué à l'action en Italie, le 3 mars, a annoncé hier le département de la Guerre des Etats-Unis.

Tokle, né à Orkdahl, Norvège, le 7 mars 1919, vint aux Etats-Unis en octobre 1942. Sa mère, Mme Emma Tokle, demeure à Lokkenverk, Norvège.

A Vancouver

M. J.-L. Demers, président de J.-L. Demers Ltée, présidera à Vancouver le 19 et le 20 mars l'assemblée annuelle de "The Institute of Plumbing of Canada", à titre de vice-président de cette organisation. Il se rendra ensuite à St-Louis, Missouri, pour rejoindre une douzaine d'industriels qui se rendront au Mexique.

Campagne de la Croix-Rouge

Québec a maintenant souscrit 55 pour cent de son objectif

M. Frank-W. Ross donne à la Croix-Rouge un chèque de $12,000. — Le montant recueilli à date est de $77,-045. — Plusieurs souscriptions intéressantes des noms spéciaux.

Les souscriptions des noms spéciaux ont donné hier un vigoureux essor à la campagne de la Croix-Rouge dans notre district. En tête de la liste venait le chèque de M. Frank-W. Ross au montant de $12,-000. Notre riche et généreux concitoyen a augmenté de $2,000 sa souscription de l'année dernière.

Le montant global recueilli à Québec s'élève maintenant à $77,045, soit une avance d'environ $3,000 sur celui qui avait été rapporté à la même date de 1944. Québec se trouve donc avoir souscrit 55 pour cent de son objectif de $140,000.

Dans la liste au total de $17,320 publiée aujourd'hui, on relève en outre de la souscription de M. Frank-W. Ross d'autres montants importants versés par madame Ian Breakey, le lieutenant et madame Donald Ross, Pratte & Côté Enrg., Thibaudeau Frère & Cie Ltée, 4 souscriptions de $100, 9 de $50, 17 de $25, 5 de $20, etc. De plus, les employés ont contribué $505.80 au montant de la journée.

Voici la dernière liste des souscriptions remise aux journaux:

Frank-W. Ross $12,000, madame Ian Breakey $1,500, le lieutenant et madame Donald Ross $1,000, Pratte & Côté Enrg. $300 et Thibaudeau Frère & Cie Ltée $200. Montants de $100 : Séminaire de Québec, P.-G. Bussières Ltée, Dominion Fish & Fruit Ltd, et un anonyme. Un anonyme a aussi souscrit $75. Montants de $50 : Albert Demers, Dr J. M. Elliott, M. et madame L. E. Taschereau, colonel C. H. L. Jones, madame W. M. Dobell, madame A. E. Scott, Mlle L. Carter, Mlle E. Carter et B. A. Neal.

Montants de $25 : Langlois & Paradis Ltée, Laurentide Dairy Products Ltd., Renaud & Cie Ltée, St. John's Lodge, Paul Taschereau, Scottish Rite, Frs Turcotte Frères Enrg., MacWilliam Investment Inc., Léon-T. des Rivières, Quebec Apartments Ltd., Lachance & Morel Ltée, madame A. R. F. Hubbard, Mlle Alma Bélanger, Mlle Pauline Scott, H.-H. Gibaut, madame G. H. Bridge, et madame Reginald Meredith. Montants de $20 : Amyot Lumber Co. Reg'd., F. J. Hobbs, M. et madame R. H. Moorewood, lt-col et madame H. S. Kirby, et madame F. W. Clarke. Montants de $15 : madame H.-H. Gibaut, et madame R. H. Farnsworth. Montants de $10 : Syndicat professionnel des Institutrices catholiques de Québec, Maurice Turgeon, P. Dale, W. J. Noonan, madame Edward Joseph, Mlle Maude Pope, Mlle Margaret Brodie, Mlle D. Keel, madame Jessie Hay, et madame R. E. Studor. Vingt-trois souscriptions de $5, une de $4, trois de $3, une de $2.50, vingt et une de $2, trente-neuf de $1 et une de $0.75. Montants divers au total de $71.95.

Liste des employés : La Brasserie Boswell $163.78, Gauvreau, Beaudry Ltée $38.25, Alex. Coulombe $34.50, Gérald Martineau $34.25, La Brasserie Champlain Ltée $25, Claire-Fontaine Ltée $21.50, William Doyle Ltd. $20, The Coca-Cola Co. of Canada Ltd. $16.57, Emond & Côté Enrg., $16.50, Frank Ralphs $14.70, The Chinic Hardware Co. $14, The Travelers Life Insurance Co. $13.25, Joseph & Co. Ltd. $10.50, Whistle Bottling Works Reg'd. $10, Liqueurs Kist Quebec Enr. $10, Les Liqueurs Jumbo $10, Jos. Amyot & Fils Enrg. $10, Garneau Ltée $10, Eugène Jobin $8.50, Industrial Acceptance Corp. Ltd. $7, Cunard White Star Ltd. $7, F.-A. Fluet Enr'g. $6, Coopérative des Jardiniers de Québec $4.50. Total $505.80.

Marins décédés

Ottawa, 17. — (PC) La Marine canadienne a annoncé hier qu'un homme, le marin Ralph-Douglas-Gordon Wilkinson, de la Marine canadienne, neveu de madame Nellie Lunn, 240 rue Emerich, Fort Erie, Ontario, est décédé de causes naturelles à l'hôpital de la Marine canadienne à Halifax, Nouvelle-Ecosse, le 4 mars, et que le télégraphiste Eric-Morley Blue, Réserve volontaire de la marine canadienne, fils de madame Gertrude Blue, 14322, 100e avenue, Edmonton, Alberta, est mort dans un accident.

UN GRAND REMÈDE SALISOL

CONTRE DOULEURS RHUMATISMALES

En vente partout

SALISOL

LABORATOIRE ROLLAND
653 VILLERAY MONTRÉAL

On établit des plans pour la création de zones, à Sillery

En vue du développement de la ville selon les meilleures lois de l'urbanisme. — S. A. Gitterman, architecte de la National Housing, visite les lieux. — Pour rendre l'aspect de Sillery le plus agréable possible.

Il y a plus d'un an déjà se dessinait au sein de la population de Sillery un mouvement très actif en faveur de l'urbanisme. Après plusieurs démarches et réunions à ce sujet, le Conseil municipal décida de s'occuper de la chose et un Comité d'Urbanisme fut formé et chargé de préparer un plan d'ensemble suivant toutes les données modernes.

Cet organisme se mit aussitôt au travail et demanda conseil au bureau fédéral de la "National Housing Administration" qui s'intéressa immédiatement à ce travail.

M. S.-A. Gitterman, architecte en charge de ce département, vint visiter Sillery et travailler en coopération avec le comité local de Silery. Des plans sont en préparation par lesquels sera défini le développement éventuel de cette municipalité qui, dès 1930 adoptait un règlement de zonage, qui lui a permis d'en faire un centre résidentiel des plus attrayants. Cependant, les développements modernes de l'urbanisme amenèrent le Conseil municipal à reviser ce réglement dans ses grandes lignes et à considérer l'opportunité de faire de Sillery un centre modèle utilisant les principes les plus modernes du développement bien ordonné au point de vue des grandes artères de circulation, des parcs, terrains de jeux, écoles, églises, résidences, etc.

Bien entendu, un projet de cet envergure nécessite la coopération de tous les citoyens de Sillery de même que la coopération de la commission scolaire, des autorités ecclésiastiques, des compagnies de transport et des municipalités environnantes, afin de réaliser un plan d'ensemble non seulement pour Sillery, mais pour les environs de Québec.

Il faut bien comprendre ce que peut être l'urbanisme et, sans chercher à l'expliquer par des formules techniques compliquées, nous pouvons dire que c'est tout simplement une science qui coordonne la vie commune de chacun de façon à la rendre la plus économique et la plus agréable possible, tant au point de vue esthétique et d'hygiène qu'au point de vue financier. De nos jours, nous réalisons qu'une ville est faite pour ses citoyens et leur maison. Ce qui rend une ville intéressante, ce n'est pas seulement des boulevards magnifiques, de grands parcs, d'imposants édifices publics, mais aussi la beauté et l'harmonie de l'agencement des résidences et le confort et la santé et sérénité de tous et de chacun de ses citoyens.

Au point de vue financier seulement, l'urbanisme permettra aux autorités municipales de réaliser une économie substantielle sur le coût des services d'utilité publique et qui, comme l'a dit M. S.-A. Gitterman, lors d'une allocution qu'il prononçait à la dernière séance du Conseil municipal de Sillery, peut s'évaluer jusqu'à $200.00 par maison. Cette économie est substantielle et mérite d'être considérée puisque en plus des autres facteurs énumérés plus haut, elle permet de maintenir les taxes à un niveau des plus bas.

Il sera donc intéressant de suivre de près les développements actuellement en cours à Sillery et il faut féliciter le Conseil municipal et les citoyens de Sillery de comprendre que l'urbanisme est le premier pas à faire dans la réalisation de la vie idéale à laquelle doit tendre un groupement d'êtres humains vivant ensemble.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

A la Basilique : Ce matin, à 8 heures, cérémonie d'ordination présidée par Son Eminence le cardinal Villeneuve, à la Basilique.

Club des Habitants : Déjeuner-causerie du club des Habitants, à midi et 30, chez Kerhulu. Conférence de M. Georges Bouchard : "L'habitant de chez nous".

Fête de saint Patrice : Fête patronale des Irlandais de Québec. Ce matin, à 10 heures, en l'église St-Patrice, rue McMahon, grand'messe solennelle; cet après-midi et ce soir, au Palais Montcalm, représentation annuelle par les élèves de l'école Leonard et de l'école Saint-Patrice.

Cours de vente : Cet après-midi, à 3 h. 30, à l'Ecole supérieure de Commerce, cours de vente pour les voyageurs de commerce.

A l'Université : Ce soir, à 8 heures, à la salle des conférences de l'université Laval, 17 rue Ste-Famille, cours de Me René Savatier. "L'expansion de la responsabilité". Entrée libre.

Société d'astronomie : Ce soir, à 8 h. 30, à l'amphithéâtre Lavoisier de l'université Laval, réunion mensuelle de la Société royale d'Astronomie du Canada. Le public est invité.

Syndicats catholiques : Le Syndicat national catholique de l'industrie de la boulangerie, de la pâtisserie et de la biscuiterie, section de Québec. Ce soir, au Secrétariat, 17 rue Caron.

DIMANCHE

Conseil Laval : Cérémonie d'initiation au Conseil Laval 2721 des Chevaliers de Colomb, 113 rue Fleurie, dimanche après-midi, à 1 h. 30.

St-Vincent de Paul féminine : Assemblée générale du Conseil central de la Société féminine St-Vincent de Paul, dimanche après-midi, à 4 heures, à la salle paroissiale du St-Coeur-de-Marie, entrée rue Scott.

A Saint-Joseph : Dimanche soir, à h. h. 15, au collège St-Joseph, 393 rue Kironac, forum-concert sous les auspices de la section locale de la société St-Jean-Baptiste. "L'habitation ouvrière".

A Saint-Francois d'Assise : Dimanche soir, à 8 h. 15, à la salle paroissiale de St-François d'Assise, forum sous la direction de M. Léonidas Perreault.

TEMPERATURE

Service météorologique, Toronto, 17. — (P. C.) — Le thermomètre a quelque peu décliné hier dans les provinces de l'ouest et dans l'Ontario. Dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, le déclin a été plus sensible, bien que le mercure se soit quand même maintenu aux environs de trente degrés.

Voici le minimum et le maximum de la température enregistrée hier dans les principales villes du pays :

Dawson, —9 et 10 ; Vancouver, 40 et 49 ; Calgary, 20 et 39 ; Edmonton, 24 et 33 ; Régina, 22 et 36; Winnipeg, 28 et 41 ; Toronto, 43 et 68 ; Ottawa, 35 et 39 ; Montréal, 36 et 37 ; Québec, 28 et 36 ; St-Jean, minimum 26 ; Moncton, 27 et 38 ; Halifax, 35 et 42 ; Charlottetown, minimum 30.

Pronostics pour aujourd'hui:

Vallée du Bas St-Laurent et Lac St-Jean : partiellement nuageux et relativement doux avec légères averses intermittentes.

Golfe St-Laurent, Baie des Chaleurs et Côte Nord : nuageux avec pluie légère probable ; peu de changement.

Maritimes est : vents modérés, nuageux et relativement doux suivi d'averses.

Maritimes ouest : vents modérés, nuageux et relativement doux avec averses probables : neige probable au Nouveau-Brunswick.

J. B. L. LAJEUNESSE

Poseur d'appareils de chauffage, plomberie, électricité.

Aussi couvertures de cuivre, tôle, asphalte, gravois.

Satisfaction garantie

82 Ste-Agnès
tél.: 9808

LE GROUPEMENT DES INDEPENDANTS

Me Henri Bernatchez
avocat de Québec

parlera à

CKAC, 'La Presse" Montréal	vendredi soir	10h.30 à 10h.45
CHRC, Québec	dimanche soir	8h.15 à 8h.30
CKCH, Hull	lundi soir	6h.30 à 6h.45
CHNC, New Carlisle	jeudi soir 22 mars	7h.45 à 8h.00
CHGB, Ste-Anne de la Pocatière C.Z.5.P. La Malbaie	samedi soir 24 mars	7h.30 à 7h.45

Bureau : 286, rue St-Joseph, Québec — Téléphone : 3-2296

"CANCELLES" POUR LA DUREE!...

L'intérieur de votre auto est-il usé et déchiré ?

Nous le remettrons à neuf, et ferons des housses appropriées, en paille, cuirette ou gabardine. Toutes couleurs.

La carrosserie est-elle détériorée ? Les garde-boue, sont-ils rongés par la rouille ?

Nous le réparerons de façon que rien n'y paraîtra plus !

BIEN LUBRIFIER VOTRE VOITURE, C'EST LA CONSERVER !

Exigez de la graisse et de l'huile appropriées à la saison. Notre machine "Alemite" est toute désignée pour ce genre de travail.

CANADIAN AUTO CORPORATION

GUSTAVE BEDARD et LUCIEN TRUDEL, propriétaires

25, 27 de la Couronne — Téléphone : 8188

SI vous voulez assurer à votre maison le confort et l'économie de la Triple Protection B.P., vous pouvez commencer par construire une pièce comme celle-ci dans votre sous-sol ou votre grenier. Puis, vous pourrez aussi aisément transformer l'extérieur en vous servant du Revêtement Insul-Bric B.P., puis ajouter encore à la beauté et à la sécurité de votre maison en posant des Bardeaux d'Asphalte B.P. sur le toit.

L'addition d'une nouvelle pièce ou la rénovation complète de votre maison selon le procédé B.P. ajoutera à la valeur de votre propriété et rendra votre maison plus belle, plus confortable, plus agréable.

Remplissez le coupon ci-dessous pour obtenir des renseignements complets sur les avantages de la Triple Protection B.P. dans la construction ou la rénovation des maisons.

Building Products Limited, 30
Case Postale 6063, Montréal, P.Q.

Veuillez me faire parvenir des renseignements sur la Triple Protection B.P. Je m'intéresse particulièrement à — Toitures ☐ Revêtements ☐ Insul-Board ☐ Planchers ☐ Je projette: de construire une maison neuve ☐ de rénover ma maison actuelle ☐

Nom.....

Adresse.....

4507F

A cause des conditions actuelles, les matériaux viennent parfois à manquer; les stocks disponibles sont distribués équitablement aux dépositaires B.P.